

LPO

Info



Auvergne-Rhône-Alpes

Le journal trimestriel

N°13
Été 2024

Pages 4 et 5

**Mise à jour des listes rouges régionales
oiseaux nicheurs et mammifères**

Page 13

**Connaître pour mieux protéger :
les associations naturalistes au service de la nature**

Page 15

**La Roulotte LPO :
à la recherche d'un second souffle**



« Année de l'arbre »
Nos sujets d'actualité !

Agir pour
la biodiversité



auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Éditorial **La nature est belle, généreuse et fragile.**

 Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Juillet et août, les mois d'été, sont synonymes d'observation et de découverte de nouveaux horizons, de nouvelles régions et d'endroits insolites. Cette période offre l'opportunité de s'émerveiller devant la diversité et la beauté de notre environnement.

Que vous soyez à la campagne, à la mer ou à la montagne, la nature est belle et fascinante partout. N'oubliez

pas d'emporter dans vos valises vos jumelles, votre longue-vue et votre appareil photo pour vous régaler de toutes les observations d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens, d'insectes ou de fleurs.

Seuls ou à plusieurs, la nature invite au partage : partage de sensations, de couleurs, d'odeurs, de sons. Elle demeure l'une des meilleures alliées face à nos sociétés de plus en plus individualistes, en nous permettant de nous reconnecter à l'essentiel.

La nature est cependant aussi précieuse que fragile. Il est de notre responsabilité de la respecter, la protéger, la restaurer.

Adhérent-e-s, sympathisant-e-s et bénévoles de la LPO AuRA, je vous invite plus que jamais à faire avancer nos idées, à renforcer nos engagements et à promouvoir nos programmes d'actions partout, où que vous soyez. Cela est primordial pour accroître le succès de nos initiatives en faveur du vivant.

La LPO a choisi de mettre l'arbre à l'honneur toute cette année 2024. À l'occasion de la Sainte-Catherine, nous planterons des arbres. 13 000 adhérent-e-s, 13 000 arbres plantés en Auvergne-Rhône-Alpes. Je vous propose de relever ce défi ! Un compteur sera mis en ligne sur le site de la LPO AuRA à partir d'octobre pour suivre notre progression.

Je vous souhaite de passer un très bel été. ■

Sommaire



11 Quelques nouvelles printanières

11 Legs avec charge de reverser



LE COIN NATURALISTE

12 L'effraie des clochers en pays de Savoie : des résultats, mais peut mieux faire

13 Connaître pour mieux protéger : les associations naturalistes au service de la nature

LA LPO AURA MILITANTE

3 Baisse de la population de loups en France : la déraison d'État, ça suffit !

3 Pas d'impunité face aux dégâts infligés à la nature

ACTUALITÉS

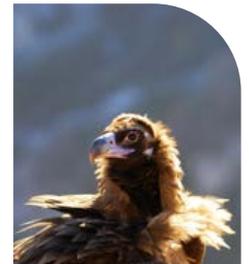
4 Mise à jour des listes rouges régionales oiseaux nicheurs et mammifères

6 Les nouvelles des LPO locales

10 Année de l'arbre et Jeux olympiques : les Groupes jeunes jouent le jeu !

EN COUVERTURE

Vautour moine
© Ollivier Daeye



14 Le circaète Jean-le-Blanc

14 La vipère qui tombe aspic



SENSIBILISATION

15 En 2024, printemps rime avec « plein de serpents » !

15 La roulotte LPO : à la recherche d'un second souffle



ERRATUM

Oops ! — Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro, page 11 : la photo du Centre de sauvegarde ne représente pas un poussin de mésange charbonnière (*Parus major*) mais de faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) !

⚡ Coups de gueule

BAISSE DE LA POPULATION DE LOUPS EN FRANCE : LA DÉRAISON D'ÉTAT, ÇA SUFFIT !

✂ Extrait du communiqué de presse inter-associatif

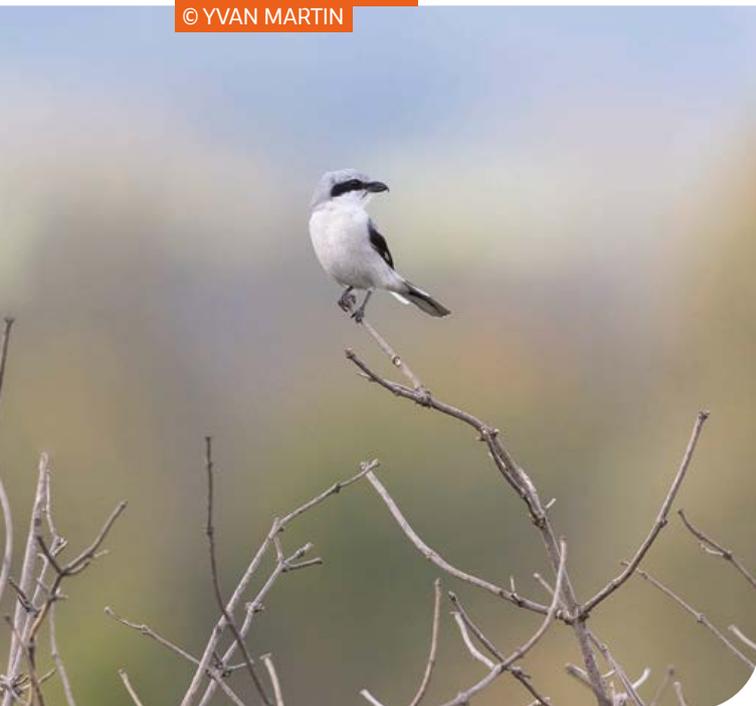
La dernière estimation du nombre de loups présents en France est connue depuis des semaines par les responsables gouvernementaux, qui se sont gardés de la rendre publique, et pour cause : elle fait état d'une baisse de la population de 9 %, passant de 1096 loups estimés en 2022 à 1003 individus en 2023.

Cette information est particulièrement préoccupante, alors que le gouvernement a reconduit automatiquement le plafond annuel de loups dont la destruction est autorisée (209 individus), et qu'il plaide toujours pour un déclassement du statut de protection du loup au niveau européen.

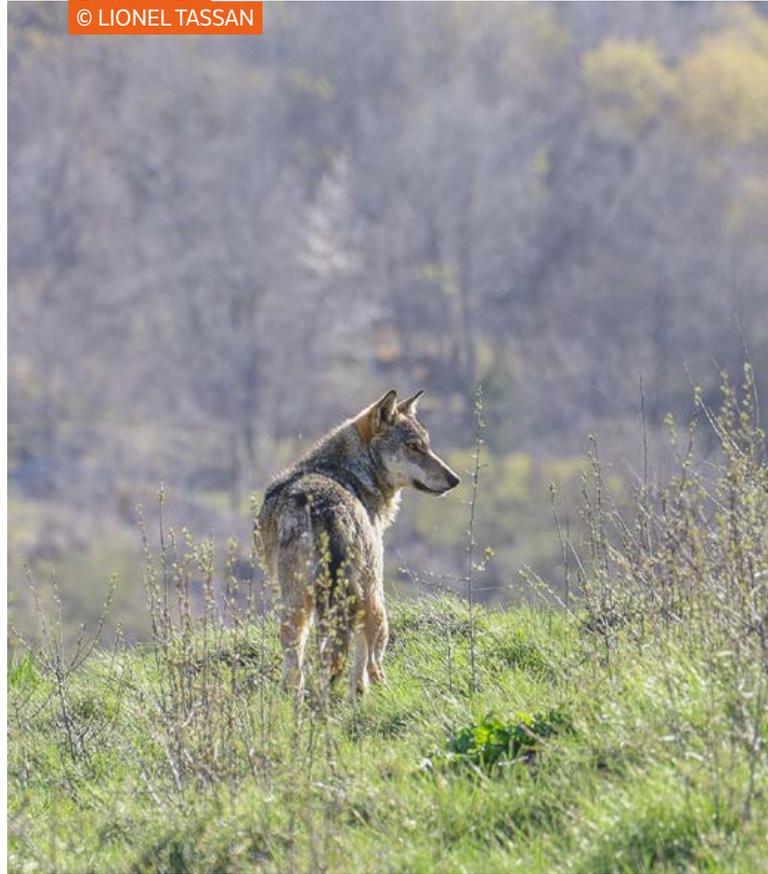
Les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle ont produit en 2019 une note en réponse à une saisine ministérielle, dans laquelle il était souligné que le niveau élevé de destructions autorisées par l'État risquait concrètement d'entraîner une baisse de la population, mais le gouvernement n'en a tenu aucun compte. Il n'existe par ailleurs aucune étude scientifique récente sur la viabilité de la population lupine française, qui devrait pourtant être à la base d'une position de demande de déclassement.

La LPO et d'autres associations demandent à l'État de changer sans délai les orientations de gestion de la présence du loup dans notre pays et de fonder ses choix, ainsi qu'il le prône lui-même régulièrement, sur des données et analyses scientifiques et le respect du droit, c'est-à-dire la poursuite de l'objectif d'atteinte du bon état de conservation pour la population de loups dans notre pays. ■

PIE-GRIÈCHE GRISE
© YVAN MARTIN



LOUP GRIS
© LIONEL TASSAN



♥ Coup de cœur

PAS D'IMPUNITÉ FACE AUX DÉGÂTS INFLIGÉS À LA NATURE

✂ Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Par deux décisions récentes, la justice a donné raison à la LPO, et surtout à la protection de la nature. Retour rapide sur ces deux affaires juridiques...

En juin 2022, l'individu qui avait détenu et utilisé des produits phytopharmaceutiques à Saint-Siméon-de-Bressieux (38) entraînant la mort d'un milan royal (espèce protégée), a été condamné à deux mois de prison assortis d'un sursis simple, 2000 euros d'amende dont 1000 euros avec sursis, 2500 euros au titre du préjudice moral de la LPO AuRA, 2500 euros au titre du préjudice écologique de la LPO AuRA et 800 euros au titre des frais de justice. La somme du préjudice écologique sera affectée aux actions menées par la LPO AuRA dans le cadre du Plan National d'Actions dédié au milan royal.

La commune de Séneujols (43) avait volontairement fait arracher un important linéaire de haies et de murets en 2019 à l'occasion d'une manifestation agricole. Mi-mai, la cour d'appel de Riom a confirmé le jugement sur la culpabilité de la commune et l'a sommée de réparer les dommages en effectuant les travaux de reconstruction et de plantation (notifiés dès 2021). La commune devra donc replanter un linéaire de 740 mètres de haies et réaliser une construction de murets de pierres sèches en compensation. ■



Le temps fort de la LPO AuRA

MISE À JOUR DES LISTES ROUGES RÉGIONALES OISEAUX NICHEURS ET MAMMIFÈRES

Julien Girard-Claudon, Co-animateur du pôle vertébrés de l'ORB

Dès 2022 et jusqu'à décembre 2023, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a coordonné la mise à jour des listes rouges régionales des oiseaux nicheurs et des mammifères (hors chauves-souris) de la région.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) et soutenu financièrement par la DREAL et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les dernières évaluations régionales dataient de 2008 ou 2015 en fonction des groupes et des territoires (Auvergne ou Rhône-Alpes).

— Définition et méthode de réalisation

Une liste rouge est une évaluation du risque d'extinction à un instant T. En comparant les différentes évaluations réalisées à l'échelle d'un même territoire, on peut suivre l'état de conservation des populations. Une liste n'est cependant ni un état des lieux de la rareté de l'espèce, ni une liste d'espèces protégées, ni une liste de priorité d'actions.

Pour établir les listes rouges, cinq critères sont pris en compte. Ils sont indépendants, nécessaires (il faut au moins un critère rempli) et suffisants (un seul critère suffit) :

- A : réduction de la population (déclin chiffré des populations)
- B : répartition géographique (surface de présence)
- C : petite population en déclin (moins de 10 000 individus)
- D : population très petite ou restreinte (moins de 1000 individus)
- E : analyse quantitative (probabilité d'extinction)

Pour plus d'informations sur la méthode, vous pouvez consulter [le site de l'UICN](#) ▶

LIÈVRE VARIABLE
© ALAIN GAGNE



— Démarche

Tout a démarré avec la composition d'un groupe de travail en fin d'année 2022, puis le rassemblement des données, la définition de la liste d'espèces et enfin l'évaluation des statuts au regard des critères. De nombreux échanges et réunions ont eu lieu pour produire des évaluations les plus justes possibles et partagées avec tous les contributeurs.

Ces listes ont ensuite été labellisées par l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) entre juin et octobre, puis validées par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) en décembre 2023.

Tout au long de ce projet, la LPO AuRA a été en lien avec les associations naturalistes, les animateurs des plans régionaux d'actions (PRA), des naturalistes indépendants, des correspondants du CSRPN et de l'UICN...

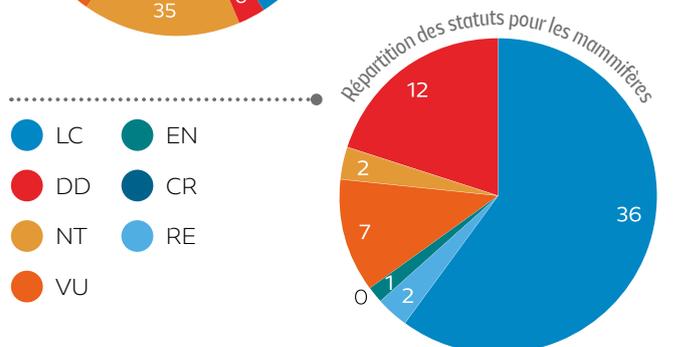
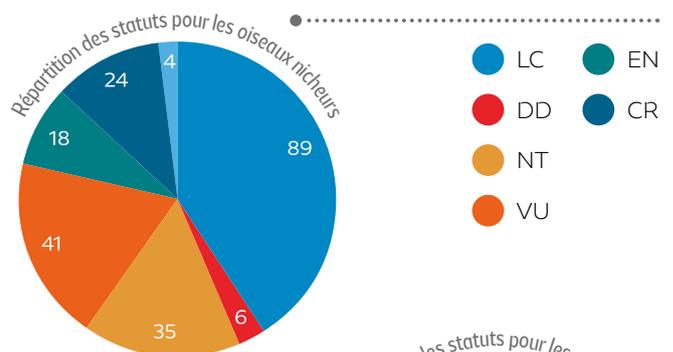
— Résultats

242 espèces d'oiseaux nicheurs et 71 espèces de mammifères ont été évaluées.

Une fois évaluées, ces espèces ont l'un des statuts suivants :

- RE : Disparue au niveau régional
- CR : Menacée - En danger critique
- EN : Menacée - En danger
- VU : Menacée - Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- DD : Insuffisamment documentée
- LC : Préoccupation mineure.

Les deux graphiques ci-après présentent la répartition des espèces par statuts en fonction de leur groupe taxonomique.



40 % des oiseaux et 17 % des mammifères (hors chiroptères) présentent un statut d'espèce menacée ou disparue en région.



LAGOPÈDE ALPIN
© ALAIN GAGNE

— Les espèces avec les statuts les plus défavorables

Les espèces considérées comme disparues à l'échelle régionale sont l'hypolaïs ictérine, la marouette de Baillon, la pie-grièche à poitrine rose et le traquet oreillard pour les oiseaux ; l'ours brun et le vison d'Europe pour les mammifères. Chez les oiseaux, les espèces « En danger critique » sont essentiellement des rapaces, des oiseaux inféodés aux milieux aquatiques et aux milieux forestiers. On peut notamment citer : l'aigle de Bonelli, la barge à queue noire, la cigogne noire, le crabier chevelu, la gorgebleue à miroir, le grand tétaras, le râle des genêts ou encore le vautour moine. Pour les mammifères, aucune espèce n'a été évaluée dans cette catégorie.

Pour les oiseaux évalués dans la catégorie « En danger », on retrouve le même genre d'espèces mais aussi quelques passereaux pour lesquels on dispose d'informations fiables sur l'évolution de leur population. Dans cette liste figurent : aigle botté, blongios nain, moineau friquet, nette rousse, pic tridactyle, spatule blanche, vanneau huppé... Côté mammifères, seul le lynx boréal est évalué « En danger ».

Les espèces d'oiseaux dites « Vulnérables » concernent une grande disparité d'espèces et notamment celles largement distribuées : martin-pêcheur, petit gravelot, tourterelle des bois, verdier d'Europe... Chez les mammifères, on retrouve des espèces liées aux milieux aquatiques, mais pas uniquement : campagnol amphibie, crossope aquatique et de Miller, lièvre variable, loup gris, putois d'Europe et rat des moissons.

— Conclusion et perspectives

Ce travail d'évaluation n'aurait pas été possible sans la contribution de tous les naturalistes de terrain, professionnels ou amateurs, partageant leurs données avec la communauté scientifique. Il permet de disposer d'une base de connaissances solides à l'échelle de la grande région et d'un référentiel technique indispensable pour tous les acteurs de l'environnement. Bien que tentante, la comparaison des statuts avec ceux des précédentes listes n'est pas possible en raison du changement d'échelle d'analyse.

L'évaluation de l'état de conservation des autres groupes taxonomiques de vertébrés est en cours de finalisation et sera prochainement disponible. Une publication de l'ensemble de ces résultats est prévue pour la fin de l'année.

Lien vers la liste rouge publiée (QR Code #1) :

biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/nouveau-liste-rouge-des-vertebres-terrestres-dauvergne-rhone-alpes ▼

Toutes les listes rouges disponibles dans la région sont consultables ici (QR Code #2) :

auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-listes-rouges-regionales-especes-et-habitats-r2662.html ▼ ■

(#1)



(#2)



botanic[®]

Ensemble préservons la BIODIVERSITÉ au jardin.

www.botanic.com



Les nouvelles des LPO locales

LPO DE L'AIN

LES RENCONTRES LPO DE L'AIN AU FESTIVAL NATURE D'HAUTEVILLE 2024

✍️ Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

Comme chaque année se déroulait à Hauteville-Lompnes le festival nature avec un parrain de qualité : Jean-Michel Bertrand, qui présentait son excellent film « *Vivre avec les loups* ».

L'organisation était toujours au top pour réunir durant trois jours les nombreux invités, exposants et organisations de protection de la nature.

Notre stand tenu par plusieurs bénévoles motivés a encore rassemblé cette année beaucoup de visiteurs curieux et soucieux d'agir pour la biodiversité.

Le vendredi était plus particulièrement consacré aux écoliers fascinés par les jeux proposés par Didier.

Le soir, Marie l'une de nos bénévoles et son conjoint Rémi nous ont fait découvrir leur exploitation, permettant à une quinzaine de personnes de découvrir l'élevage de vaches laitières, ferme pédagogique et Refuge LPO.

Samedi matin, une visite au Marais de Vaux réunissait plus de 30 personnes heureuses d'apercevoir des oiseaux avec nos deux salariés motivés : Émilie et Alexandre.

Le même jour, une présentation de notre association a permis de faire connaître nos nombreuses actions en faveur de la biodiversité devant un public conquis.

Encore un excellent moment que nous avons déjà hâte de renouveler en 2025. ■

ANIMATION SCOLAIRE PAR DIDIER AU FESTIVAL NATURE © JOËL ALLOU



LPO DE L'AUVERGNE

UN DEUXIÈME COURLIS CENDRÉ BALISÉ DANS LE CANTAL

✍️ Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Fin mars, nos équipes du Cantal ont capturé un courlis pour pose de balise GPS. Il s'agit d'une femelle que nous suivons et dont nous protégeons le nid depuis quelques années.

BAGUAGE DU COURLIS CENDRÉ © LPO AURA



Généralement, ce sont les mâles qui se font capturer, mais ici, étant donné que c'est madame qui gère la défense du territoire, c'est elle qui s'est fait attraper. Elle se porte bien, et nous avons déjà des surprises sur ses déplacements via les données du GPS.

L'année dernière, nous avons balisé un courlis mâle ▼ (flashez le QR Code sur la photo), une première en Auvergne, avec Pierrick Bocher, enseignant chercheur.

Équiper des courlis cendrés de balises GPS permet d'étudier leurs parcours migratoires, leurs sites d'hivernage, la taille des domaines vitaux, etc. Ces données améliorent nos connaissances et nous permettent ensuite de mieux cerner les problématiques liées à l'espèce et d'affiner nos actions de conservation. ■

La capture d'animaux sauvages est interdite par la loi. Une dérogation (dite « autorisation de capture » ou « permis de baguer ») délivrée par le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO) est obligatoire. Le bagueage est ensuite effectué suivant des protocoles établis par le CRBPO.

LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

INSTALLATION DU VAUTOUR FAUVE EN ARDÈCHE

✍️ Florian Veau, Chef de projet rapaces à la LPO de Drôme-Ardèche

Nidification confirmée cette année !

FALAISE OÙ NICHENT LES VAUTOURS

© FLORIAN VEAU



La LPO et le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche effectuent depuis les années 1980 un travail important pour la sauvegarde du vautour percnoptère autour des gorges de l'Ardèche (4 couples nicheurs en 2024). Cela est d'abord passé par l'approvisionnement saisonnier, de mars à août, de trois placettes de recyclage (déchets de boucherie) spécifiquement pour cette espèce.

Profitant de l'aubaine, des vautours fauves ont commencé à fréquenter ces placettes. Et en 2020, un dortoir hivernal s'est installé à l'entrée des gorges de l'Ardèche. C'est là que les premiers comportements nuptiaux ont été observés : vols en tandem, transport de branches...

En 2023, un nid abouti reçoit la toute première ponte connue pour le département. Pour deux couples, un jeune arrivera à l'envol. Sous réserve du déroulement de l'année 2024, après 7 pontes, 5 jeunes semblent s'annoncer pour cette colonie qui a de belles années de croissance devant elle.

Le LIFE Gyp'ACT arrive à une période idéale pour améliorer la circulation des grands vautours entre Alpes et Massif central, avec des actions de préservation et de sensibilisation bénéficiant à tous les rapaces nécrophages. ■

LPO DE L'ISÈRE

BIODIVERSITÉ ET TRAVAUX À LA TOUR PERRET

✍️ Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Les travaux de restauration de la Tour Perret, dans le parc Paul Mistral à Grenoble, ont démarré.

Culminant à plus de 60 mètres de haut, ce bâtiment à l'aspect inhospitalier accueille pourtant plusieurs espèces protégées :

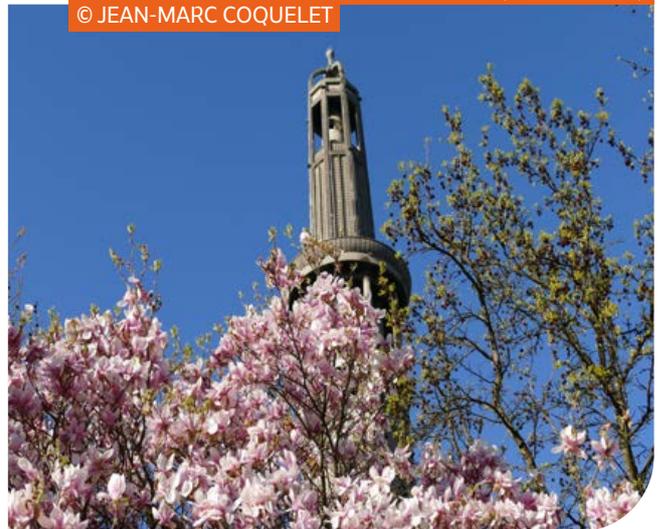
- Les hirondelles de rocher : c'est la seule colonie nicheuse de Grenoble !
- Le faucon pèlerin : il n'est pas encore nicheur dans la ville, mais il se pose au sommet de la tour pour observer ses proies et se nourrir.
- Trois espèces de chauves-souris : la pipistrelle de Kuhl, le vespère de Savi et le murin de Daubenton, qui utilisent l'intérieur de la tour comme gîte diurne et y trouvent des insectes pour se nourrir.

La LPO a fait de nombreuses recommandations à la Ville de Grenoble pour intégrer cette biodiversité dans la phase de travaux :

- Installation d'un nouveau nichoir pour le faucon pèlerin sur le toit de l'Hôtel de ville,
- Prise en compte de la présence des nids d'hirondelles de rocher pour l'installation des échafaudages,
- Installation en 2025 de nids artificiels pour les hirondelles de rocher sur l'échafaudage,
- Pose de gîtes à chauves-souris dans le parc Paul Mistral,
- Travail sur la réduction de la pollution lumineuse,
- Et bien sûr, suivi de la reproduction tout au long du chantier. ■

TOUR PERRET, PARC PAUL MISTRAL (GRENOBLE)

© JEAN-MARC COQUELET



MAISON TONDEUR
— Opticiens depuis 1924 —

▶ SPÉCIALISTE DIGISCOPIE
▶ TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS

▶ contactornitho@optiquetondeur.com • Tél. 04 74 09 45 67 • www.optiquetondeur.com

KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS
...

LPO DE LA LOIRE

UNE BIÈRE « SWIFT » AU PROFIT DES MARTINETS DE SAINT-ÉTIENNE

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Cette bière blonde, étiquetée à l'effigie d'un martinet, est produite par la micro-brasserie « les Gueules d'orge » pour soutenir les actions de la LPO de la Loire en faveur de la protection des martinets noirs et à ventre blanc.

« Les Gueules d'orge » est une micro-brasserie bio stéphanoise, créée par deux amis passionnés de bière, Aurélien Désert et Mathieu Lesueur, qui se veut résolument « artisanale et engagée en faveur de l'environnement ».

Organisant de nombreuses animations avec les associations stéphanoises, elle a souhaité nouer un partenariat avec la délégation Loire de la LPO AuRA.

Une convention en bonne et due forme a donc été signée entre les deux entités en octobre 2023 au terme de laquelle la micro-brasserie s'engage à verser à notre association 1 % de son bénéfice annuel, plus un pourcentage de ses recettes lors d'animations organisées en commun.

La première de ces manifestations a eu lieu le 11 avril dernier dans les locaux du bar associatif des « Gueules d'orge », 8 Bd Albert 1^{er} à Saint-Étienne, à l'occasion du lancement officiel d'une cuvée spéciale baptisée la « Swift », nom du martinet en anglais. Cette production a aussi pu être dégustée par les participants à l'assemblée générale de la LPO AuRA, le 15 juin dernier à Saint-Étienne.

MATHIEU LESUEUR ET AURÉLIEN DÉSERT ONT REMIS À PASCALE BILLARD, PRÉSIDENTE DE LA LPO DE LA LOIRE, UN CHÈQUE DE 120 EUROS SUITE AU LANCEMENT DE LA BIÈRE « SWIFT »

© HENRI COLOMB



LPO DU RHÔNE

SALON DE L'ÉCOLE EGNP

✍️ Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

Les 8 et 9 mars 2024, la LPO parrainait le salon de l'environnement de l'école EGNP de Lyon.

JEUNE FEMELLE FAUCON PÈLERIN
© JEAN-PASCAL FAVERJON



Tous les ans, l'École de Gestion et de Protection de la Nature de Lyon organise son salon de l'environnement, comme toutes les écoles du groupe ailleurs en France. Cette année, le thème était l'éco-positivité, moteur d'une écologie urbaine durable.

Des ateliers, des conférences et des rencontres sur stand étaient organisés sur deux jours, le vendredi 8 mars pour les partenaires professionnels et le samedi 9 mars pour le public. La LPO parrainait la manifestation et était présente le samedi avec un stand et une conférence sur les activités liées au milieu urbain, telles que la protection du faucon pèlerin ou des hirondelles, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement ou encore la lutte contre les projets d'artificialisation.

C'est un exemple parmi beaucoup d'autres des nombreuses activités de stands ou de conférences que tient la LPO du Rhône tout au long de l'année mais il est particulièrement important de soutenir les jeunes dans leur démarche de sensibilisation et de prise en compte du vivant. ■

LPO DE LA SAVOIE

COMPTAGE WETLANDS INTERNATIONAL 2024 EN SAVOIE

 Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

Chaque année, la mi-janvier voit s'organiser le comptage des palmipèdes, opération centralisée par Wetlands International.

En Savoie, le comptage s'articule sur deux sites : le Rhône de Seyssel à Brégnier-Cordon avec 50 secteurs correspondant à la Zone de protection spéciale (ZPS) « Forêts alluviales et îlons du Haut Rhône » et le Lac du Bourget, également en ZPS et organisé en 19 secteurs.

Cette année, 37 bénévoles ont participé et nous les remercions chaleureusement.

Pour le Lac du Bourget :

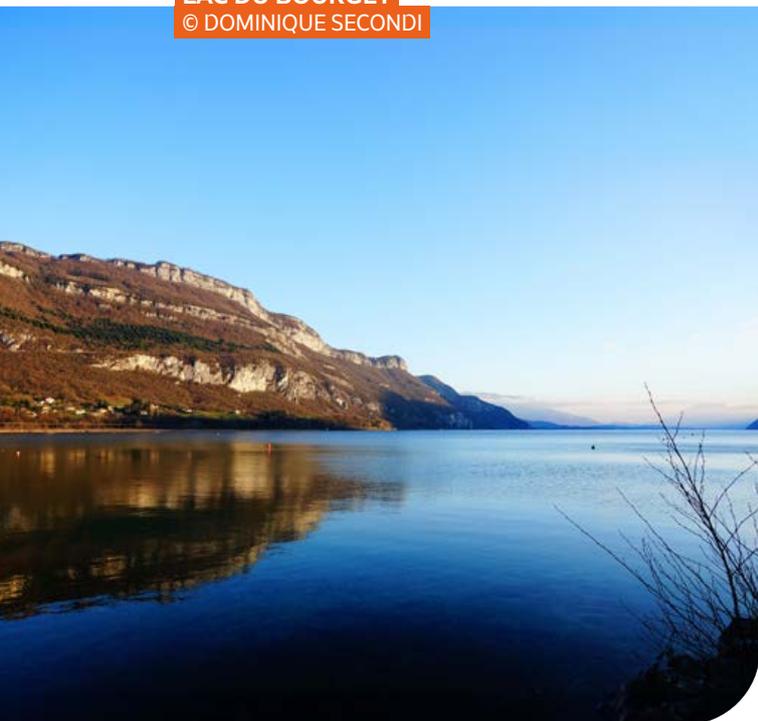
- 5595 oiseaux comptés
- 30 espèces différentes
- L'espèce la plus représentée est la nette rousse (1600 individus) devant la foulque macroule (1351 individus) ; suivent le fuligule morillon avec 883 et le fuligule milouin avec 459 oiseaux.

Si le déclin des oiseaux hivernants se poursuit, les effectifs de nette rousse sur le lac du Bourget correspondent à 20 % de la présence hivernale nationale.

Le haut-Rhône quant à lui totalise 3571 oiseaux comptés :

- 33 espèces différentes
- L'espèce la plus représentée est le canard colvert (965 individus) devant la foulque macroule (488 individus) suivie par le fuligule morillon avec 360 individus et le cygne tuberculé avec 335 oiseaux. ■

LAC DU BOURGET
© DOMINIQUE SECONDI



LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

DE CHOUETTES RENCONTRES EN HAUTE-SAVOIE !

 Les bénévoles « Chouettes Rencontres »

Ce printemps 2024 restera marqué par les Chouettes Rencontres.

CHOUETTES RENCONTRES
© DELPHINE SOUILLLOT



Cet événement a touché plus de 450 personnes à travers des sorties, soirées, ateliers, projections, animations, expositions artistiques et en point d'orgue le colloque des 16^{èmes} Rencontres Chevêche-Effraie.

Il s'est ouvert par une soirée émotion le vendredi avec la projection d'un film des frères Van Hoven, jeunes naturalistes ardéchois, aux multiples talents.

Démarrage le samedi avec une sortie sur le terrain pour le grand public et le colloque peut commencer pour la centaine de naturalistes venus de France et pays limitrophes. Des présentations de qualité se sont succédé sur une journée et demi : suivi, actions de conservation, travaux de recherche. Les visiteurs locaux ont profité de l'exposition et des animations proposées par la LPO et les artistes.

L'événement s'est clôturé le dimanche par un moment convivial, avec des « chouettologues » heureux de se retrouver, le dernier colloque datant d'il y a neuf ans.

Les nombreux objectifs ont été atteints : élaboration de réseaux de partage, diffusion des connaissances, sensibilisation du grand public.

Nous remercions tous les personnes impliquées dans la réussite de l'événement. ■



Actualités des groupes régionaux



**ANNÉE DE L'ARBRE ET JEUX OLYMPIQUES :
LES GROUPES JEUNES JOUENT LE JEU !**

 Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

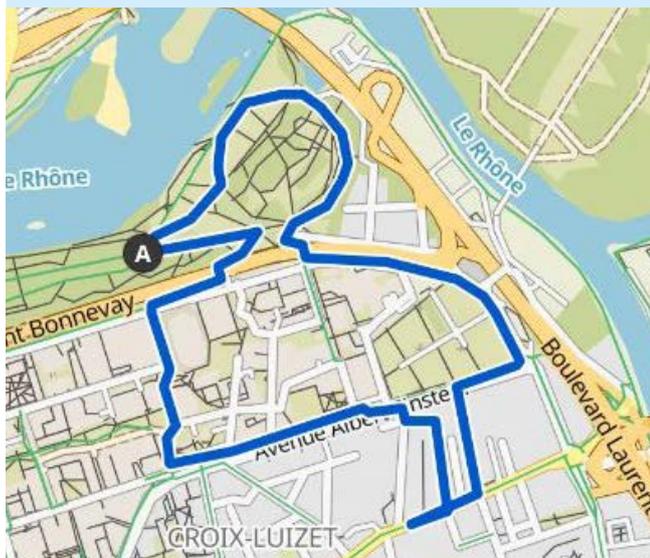
Pour 2024, la LPO a choisi de célébrer l'arbre en faisant de cet écosystème le pilier de son année thématique. 2024 est aussi l'année des Jeux Olympiques en France. Deux occasions pour les Groupes Jeunes de la LPO AuRA de proposer des actions de sensibilisation à la biodiversité !

Pour l'année de l'arbre, certains Groupes Jeunes LPO AuRA participeront à un week-end de plantations prévu en novembre. N'hésitez pas à suivre régulièrement l'agenda de la LPO AuRA sur internet pour plus d'informations.

Dans la Loire, l'année de l'arbre a déjà commencé avec des inventaires faune et flore sur les parcelles de la ferme familiale d'un des membres du groupe, qui accueillent déjà plusieurs haies et arbres têtards. L'objectif de ces inventaires était d'améliorer les connaissances sur la biodiversité présente dans la ferme afin d'adapter les pratiques et créer d'autres espaces favorables : haie, mare, hibernaculum... en fonction des espèces en présence.

Pour les Jeux Olympiques, les Groupes Jeunes se lancent dans une grande opération de "GPS Drawing" ! Il s'agit de créer un parcours (pédestre ou cyclable) dont l'itinéraire complet représente un dessin ; ici une espèce que les Groupes Jeunes souhaitent valoriser !

TRACÉ OEDICNEME DU RHÔNE



GPS Drawing - Oedicnème criard - LPO GJ 69
⌚ 00:40 ↔ 4,79 km ⌚ 7,1 km/h ↗ 10 m ↘ 10 m

INVENTAIRE ORNITHOLOGIQUE © FRANK GOUTAUDIER



En Isère, deux parcours sont prévus dans Grenoble, le premier pour une marche de 2 km à l'effigie des chauves-souris, et le second pour 5 km de course à pied en l'honneur des rapaces nocturnes.

Dans la Loire, un parcours est proposé à l'Étrat et représente un grand-duc d'Europe ! Cette espèce est suivie depuis de nombreuses années par les bénévoles de l'association et subit notamment les perturbations liées à l'escalade. En effet, ce rapace nocturne niche dans les parois rocheuses telles que les falaises où des voies d'escalade peuvent passer, augmentant le risque de dérangement et d'échec de reproduction.

Le Groupe Jeunes du Rhône participera quant à lui au GPS Drawing en proposant un parcours dans Lyon, via le Parc de la Feyssine et dans le Campus de l'Université Lyon 1. Plusieurs passages et groupes seront accessibles : vélo, course à pied et marche. La forme du parcours ? Un oedicnème criard ! Le Groupe souhaite en effet sensibiliser le public à la protection de cet oiseau limicole qui niche dans les labours, les friches ou les terrains caillouteux, dont l'habitat est menacé (réduction ou destruction) par de gros projets immobiliers, comme la construction du Groupama Stadium à Décines-Charpieu. Au sein de la Métropole de Lyon, la majorité des couples sont situés dans l'Est Lyonnais.

Tutoriel pour participer au GPS Drawing (ou QR Code ci-dessous) : lpo.fr/qui-sommes-nous/toutes-nos-actualites/articles/actus-2024/jo-2024-les-groupes-jeunes-lpo-s-engagent-pour-preserver-la-nature ▼ ■





Le Centre de sauvegarde LPO en Auvergne

QUELQUES NOUVELLES PRINTANIÈRES

Sylviane Bondoux, Administratrice référente Centre de Sauvegarde

La saison estivale a déjà commencé...

... les appels téléphoniques et les accueils sont en nette augmentation, avec une grande première : l'accueil d'un jeune vautour moine. Quelle effervescence au Centre lorsque l'agriculteur nous a signalé ce vautour ! Aussitôt, le responsable soigneur s'est rendu sur site, accompagné d'une stagiaire. Après une petite partie de cache-cache et une récupération un peu « sportive », le vautour a été ramené au Centre, pour un examen clinique complet. Finalement, tout était normal, juste de l'épuisement. Il a été installé en volière où, avec un régime alimentaire adapté, il reprendra des forces pour pouvoir rejoindre des grands espaces favorables à son espèce.

Les entrées étant nombreuses, les sorties le sont aussi. Le Centre a donc prévu de faire quelques relâchers publics, notamment en concertation avec d'autres lauréats du Budget Écologique Citoyen 2023, initié par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, et dont les projets sont en lien avec la biodiversité. Cela a été le cas le 26 mai au Centre d'Ailleurs à Saint-Jean-des-Ollières pour l'inauguration d'une très jolie mare, et le 14 juin à Sallèles pour l'inauguration d'un aménagement pour protéger une zone humide. ■

UN VAUTOUR MOINE EN SOINS AU CENTRE DE SAUVEGARDE © LPO AURA



Legs et dons

LEGS AVEC CHARGE DE REVERSER

Jean Deschâtres, Référent dons et legs à la LPO AuRA

Vous n'avez pas d'héritiers directs : sans testament, votre succession sera dévolue à l'État.

Vous envisagez plutôt de privilégier un proche (famille ou ami) en lui léguant tout ou partie de votre patrimoine ; mais le membre de votre famille devra reverser au fisc 55 % de la valeur de votre patrimoine et votre ami 60 %...

Vous pouvez aider la LPO, en lui faisant bénéficier d'une partie des frais de succession qui devraient être reversés à l'État*, cela sans désavantager votre proche, grâce au legs universel « avec charge de reverser des legs particuliers ».

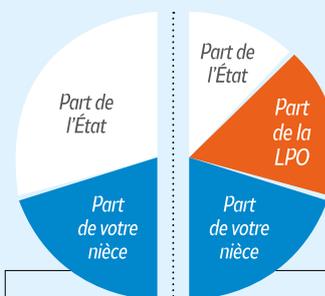
Voir exemple ci-contre.

* Car la LPO est une association reconnue d'utilité publique et donc totalement exonérée de droits de succession.

Pour discuter avec nous au sujet de vos intentions, contactez nos administratrices et administrateurs LPO AuRA référents donations, legs, assurances-vie :

- en Rhône-Alpes au 06 78 33 29 59 ou jean.deschatres@lpo.fr ▶
- en Auvergne au 07 77 82 88 24 ou jean-christophe.gigault@lpo.fr ▶ ■

Vous souhaitez transmettre par testament votre patrimoine d'une valeur de 100 000 €.



• CAS #1

Si vous décidez de transmettre tout votre patrimoine à votre nièce, elle est désignée légataire universelle.

Elle devra alors s'acquitter de 55 % de droits de succession sur la somme de 100 000 € et percevra donc 45 000 € de votre patrimoine.

• CAS #2

Si vous décidez de transmettre tout votre patrimoine à votre nièce et à la LPO France (legs en duo).

Vous désignez la LPO comme légataire universel et votre nièce sera légataire de la somme de 45 000 €.

La LPO recevra les 100 000 € de votre patrimoine sans droits de succession et aura la charge de reverser les 45 000 € de legs particulier à votre nièce.

Elle reversera à l'État les 55 % de frais de succession, soit 24 750 € correspondant au legs de votre nièce.



Campagne de protection d'espèces

L'EFFRAIE DES CLOCHERS EN PAYS DE SAVOIE : DES RÉSULTATS, MAIS PEUT MIEUX FAIRE

✍️ Didier Besson, Président de la LPO de Haute-Savoie

Depuis une dizaine d'année, le « Groupe Effraie » prend à cœur la protection de l'effraie des clochers (*Tyto alba*) sur les deux Savoie et ses bénévoles viennent en aide à cette espèce patrimoniale remarquable.

Les effectifs ne progressent que très (trop !) lentement et la géographie du secteur ajoute aux difficultés de l'espèce que l'on ne retrouve que très rarement au-dessus de 800m d'altitude. La perte des sites de nidification et l'altération des milieux favorables ont contribué à la raréfaction de l'espèce, les chocs routiers ont porté le coup de grâce.

— Prospector... et prospector

Il a fallu tout d'abord identifier les populations existantes mais la belle est connue pour ne répondre à la repasse que suivant son humeur... Et quand, par bonheur, elle vous gratifie de son cri strident alors les choses sérieuses peuvent commencer ! Tout d'abord, contacter la commune et les agriculteurs pour signaler la découverte. Puis, sensibiliser les acteurs du territoire à la sauvegarde. Enfin, proposer la pose d'un nichoir et le suivi de la nidification

EFFRAIE DES CLOCHERS, VALLIÈRES (74)

© JÉRÉMY CALVO



POUSSINS D'EFFRAIE DANS UN NICOIR, SALES (74)

© DIDIER BESSON



— Des nichoirs adaptés à chaque situation

L'effraie rechigne parfois à s'installer dans les somptueux nichoirs que nous lui proposons et s'obstine à nicher même juste à côté, ce qui est particulièrement vexant. Environ 70 nichoirs ont été posés avec un bilan mitigé : 20 % de taux d'occupation. L'expérience nous a montré qu'il est inutile de poser un nichoir dans un site abandonné depuis plus de dix ans et nous retirons les nichoirs vides au bout de six ans pour les replacer dans des lieux plus propices.

Une recherche de jour permet de trouver rapidement les sites les plus propices à la pose de nichoirs. Mais nous disposons d'une arme encore plus redoutable : le bouche à oreilles... En effet, c'est bien souvent en échangeant avec les élus ou les agriculteurs que nous découvrons des sites inconnus !

Et pour faire face à la tendance du tout grillage qui envahit les édifices religieux, une solution fait ses preuves un peu plus chaque saison : la pose d'un tunnel en prise directe avec l'extérieur et le nichoir. 30 % de réussites de nidification en 2023 sont dus à ce dispositif très prometteur.

Pour finir, soulignons que les relations avec les élus, les agriculteurs et les habitants sont bonnes et que l'effraie bénéficie d'un capital sympathie auprès de la population. Le travail reste à poursuivre et des solutions existent pour préserver cette belle dame blanche dans nos campagnes ! ■



J.D. LEBRETON, AG DE LA LPO AURA
© JOËL VIAL

 Jean-Dominique Lebreton, Directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie des sciences

Jean-Dominique Lebreton, biomathématicien spécialiste de la modélisation en écologie et de la dynamique des populations de vertébrés, directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie des sciences et membre du Conseil scientifique et technique de la LPO était invité à l'Assemblée générale de la LPO AuRA, à la Faculté des sciences et techniques de Saint-Étienne.

Il a pu y évoquer des relations entre science et protection de la nature : « Dès leur création, les sociétés savantes naturalistes ont intimement lié la connaissance de la Nature et sa protection, jusque dans leur nom : « Royal Society for the Protection of Birds » (1889), « Ligue pour la Protection des oiseaux » (1912), etc.

Cette osmose n'a fait que s'étendre, notamment au sein des ancêtres de la LPO AuRA, le Centre Ornithologique Rhône-Alpes et le Centre Ornithologique Auvergne. La protection des rapaces, celle des hérons, le maintien de l'intégrité du Parc National de la Vanoise n'ont été obtenus que parce que fondés scientifiquement.

Les liens entre scientifiques professionnels et associations naturalistes se sont renforcés avec l'essor de la « Biologie de la Conservation ». La collecte de données et leur valorisation s'appuient désormais sur Internet, comme dans

l'emblématique « Suivi Temporel des Oiseaux Communs », et alimentent les tableaux de bord officiels sur la biodiversité. Ces connaissances bousculent le monde de la chasse et celui de l'agriculture, et participent à la prise de conscience de la crise environnementale par le grand public, qui comprend de plus en plus, malgré certains dénis persistants, que, selon le mot fulgurant de Michel Serres¹, « la Terre, jadis notre mère, est devenue notre fille ».

Le monde associatif a fait des miracles pour la conservation d'espèces fragiles à démographie lente, du fou de Bassan au gypaète barbu. Les changements nécessaires à la conservation d'une biodiversité « ordinaire », comme celle des terres agricoles, sont paradoxalement plus complexes, mais permettraient sans aucun doute une bonne récupération après un changement de modèle agricole. La complexité de la crise environnementale (changements climatiques, érosion de la biodiversité, artificialisation...) soulève de nombreux autres défis. Dans un monde où la proportion d'urbains sans contact avec la Nature ne fait qu'augmenter, un des rôles essentiels des associations naturalistes reste leur action de sensibilisation à la Nature et d'éducation à l'environnement : on ne protège que ce qu'on aime, on n'aime que ce qu'on connaît. Concluons avec Gramsci² : « Le pessimisme de l'intelligence n'empêche pas l'optimisme de la volonté ». » ■

¹ Michel Serres (1930-2019), philosophe et historien des sciences français, membre de l'Académie française, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire des sciences, la philosophie des sciences et l'épistémologie.

² Antonio Gramsci (1891-1937) philosophe, historien et théoricien politique italien. Intellectuel marxiste persécuté et longuement emprisonné par le régime mussolinien.





L'espèce du trimestre

LE CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC

Françoise Chevalier, Coordinatrice Circaète en Isère

Une silhouette massive, un vol plané lent et majestueux, de larges ailes coudées : le circaète Jean-le-Blanc avec une envergure de 1,80 m est facile à identifier.

Son plumage au dessous clair tacheté de brun, avec la tête et la gorge sombres ne permet pas d'erreur. Planant au-dessus des milieux ouverts, ses grands yeux jaunes recherchent ses proies favorites : les reptiles. Les serpents de grande taille sont les plus recherchés comme les couleuvres. Arrivé à la mi-mars, venant du sud Sahara où il passe l'hiver, le couple va se consacrer pendant sept mois à élever l'unique poussin éclos dans une aire située sur pin sylvestre ou un épicéa. Ce poussin sera nourri plusieurs fois par jour de ces fameux reptiles : couleuvres, vipères, orvets, lézards verts... Le circaète transporte ses proies dans son jabot laissant la queue du serpent dépasser de son bec. Le circaète n'est pas immunisé contre le venin des vipères, mais son plumage dense et sa technique de capture lui évitent les morsures. Saisis à la nuque et au milieu du corps, les serpents sont tués aussitôt d'un coup de bec sur la tête. À la mi-août, le jeune prendra son envol et devra apprendre à chasser avant son départ pour la migration en septembre. ■

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC
© GUY BOURDERIONNET



Espèce à observer

LA VIPÈRE QUI TOMBE ASPIC

Fabien Dubois, Chargé de mission à la LPO du Rhône et membre du GHRA

La vipère aspic est l'une des quatre espèces de vipères que l'on trouve en France et en AuRA. Craintives et non agressives, elles alimentent pourtant les peurs et ne sont protégées que depuis 2021.

La vipère est une espèce thermophile qui recherche des zones ensoleillées, rocailleuses et des associations de sol dénudé, de végétation rase, basse et buissonnante.

Dès mars, si les conditions sont clémentes, la vipère sort d'hivernation et emmagasine de l'énergie en s'exposant au soleil. En avril-mai, les accouplements ont lieu. La vipère aspic est ovovivipare, elle ne pond pas d'œufs ! Les naissances (de 2 à 22 vipéreaux) interviennent au cours de l'été après une période d'incubation avec thermorégulation (ensoleillement et hydratation des fœtus). Leur vulnérabilité est donc liée aux conditions météorologiques et climatiques, à la destruction de leur habitat et à l'intensification des pratiques agricoles.

Un protocole de capture-marquage-recapture photographique est mené par la LPO AuRA et le GHRA avec la Métropole de Lyon pour évaluer l'état des populations de vipères de l'est Lyonnais : identification des individus (chaque vipère est identifiable par les dessins uniques sur sa tête) et de leur répartition. L'objectif est de connaître et protéger leur habitat tout en proposant des connexions biologiques. ■

VIPÈRE ASPIC
© ALEXANDRE ROUX





Conseils faune sauvage

EN 2024, PRINTEMPS RIME AVEC « PLEIN DE SERPENTS »

Alexandre Roux, Chargé de mission à la LPO de l'Ain et membre du GHRA

La météo nuageuse du printemps a permis l'observation plutôt facile des serpents qui sont habituellement difficiles à détecter.

Ainsi, vous avez peut-être surpris ces discrets reptiles bien plus visibles qu'à l'accoutumée et ce jusqu'au pied de l'escalier, devant la baie vitrée ou même dans le garage ! Cela est parfaitement normal puisque les serpents vivent tout autour de nous en bons voisins du jardin pour peu qu'ils y trouvent des habitats favorables et de la nourriture (merci à eux de garder les rongeurs à distance de nos maisons).

Au mois de mai, le réseau SOS Serpents a souvent été contacté par des personnes constatant avec effroi ou admiration l'étrange danse de deux serpents. Bien souvent, ce sont des couleuvres qui ne prêtent guère attention à ce qui les entoure. Ce ballet étonnant est en réalité le combat de deux mâles. La femelle n'est jamais très loin et c'est à celui qui sera plus endurant que reviendra le droit de se reproduire. En attendant l'issue du combat, les couleuvres se concentrent sur ce duel quitte à dégringoler d'une toiture ou traverser une terrasse pourtant occupée par des humains venus déguster le premier barbecue de l'année.

Pour des conseils pour cohabiter avec les serpents, contactez le réseau SOS Serpents du GHRA : ghra.contact@gmail.com ▶ ■

COMBAT DE COULEUVRES D'ESCLAPE © LOUP NOALLY



Action EEDD

LA ROULOTTE LPO : À LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

Et voilà sept ans que la Roulotte a été mise sur ses roues !

Née dans l'esprit de Boris, salarié de la LPO de la Drôme, elle a déjà sillonné les routes du département, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et s'est même permis une escapade à Marseille pour participer au Congrès Mondial de l'UICN en 2021. On peut même dire qu'elle y a connu un certain succès voire un succès certain.

Unique, insolite, itinérante, modulable, je n'ai rien inventé, c'est sur notre site internet. C'est une roulotte à l'ancienne, qui fleurit bon le bois ; on s'attendrait presque à la voir tractée par des chevaux.

À l'intérieur un bric à brac, savant amoncellement de curiosités, attend la visite des curieux, sous l'œil protecteur d'Hector, l'arbre mort. Mais la crise est passée par là et l'érosion des moyens financiers des collectivités et des privés a fait que notre brave Roulotte a du mal à quitter son abri.

LA ROULOTTE DE LA BIODIVERSITÉ CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE © LPO AURA



Sa dernière sortie date maintenant de septembre dernier et les projets 2024 ne sont qu'au nombre de deux pour l'instant.

Venez la visiter sur notre site internet (ou via le QR Code ci-dessous) : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/la-roulotte-de-la-biodiversite ▶, vous ne serez pas déçu-e-s. ■



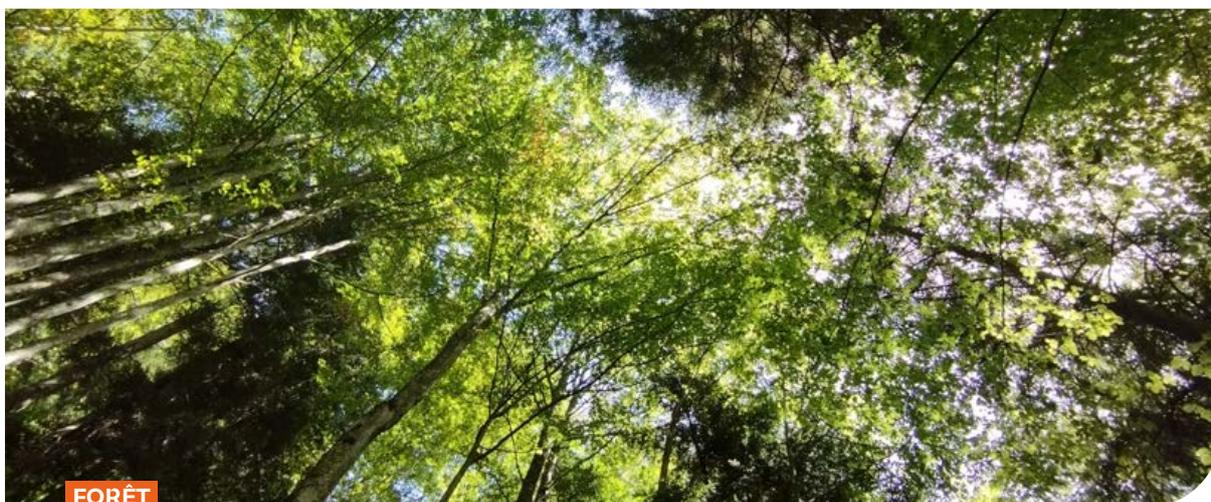


Agir pour
la biodiversité

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Cette année, la LPO fête l'arbre !

La haie, la forêt, l'arbre isolé, l'arbre mort...
Célébrons cet écosystème remarquable, résilient et généreux.



FORÊT
© SYLVIE PORTIER

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

lpo_aura

@LPO_aura

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Votre journal trimestriel

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Jocelyne Verchère, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Juillet 2024

auvergne-rhone-alpes.fr

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent·e·s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Siègne social : 100 rue des fougères 69009 Lyon
☎ 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu 26120 Chabeuil
drome-ardeche@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des fougères 69009 Lyon
rhone@lpo.fr

LPO de la Savoie

101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière 74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr

La LPO dans l'Ain

UN DON POUR LA BIODIVERSITÉ DANS LES FERMES DE L'AIN

 Olivier Chevreuil, Bénévole stand et délégué territorial de la LPO de l'Ain

La LPO de l'Ain a reçu un don des magasins Biocoop de Bourg-en-Bresse pour poser des nichoirs dans les fermes de l'Ain.

La coopérative de produits biologiques attribue chaque année une somme pour le soutien à deux associations locales et demande à ses clients de voter pour déterminer le prorata du soutien apporté à chacune d'entre elles. Cette année, la LPO et la FNE étaient sélectionnées. Grâce à plusieurs stands tenus dans le magasin de Bourg-en-Bresse, nos bénévoles ont fait découvrir aux clients de passage les nombreuses actions de la LPO en faveur de la biodiversité et notamment celles développées dans les fermes en agriculture biologique.

Grâce à leurs efforts, un don de 3038 euros a finalement été attribué à la LPO de l'Ain. Merci à l'ensemble du personnel et à la direction. La remise du don en présence des gérantes et de journalistes a été relayée par des articles dans « Le Progrès » et « La Voix de l'Ain ».



REMISE DU DON
© LPO AURA

Ce don permettra de poser des nichoirs et gîtes à chauve-souris dans les fermes en agriculture biologique et de développer des échanges constructifs pour la biodiversité avec le milieu agricole dans la région. ■

NOS STANDS DU SECOND SEMESTRE 2024

 Patrice Dalla Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Le second semestre de l'année sera riche de foires et salons auxquels nous entendons participer ; mais sans vous, nous ne pourrions rien faire, alors merci de vous manifester pour être des nôtres.

L'activité « stands » revêt une grande importance pour notre délégation territoriale. En effet, elle permet de faire connaître la LPO et tout particulièrement sa délégation aindinoise au grand public ; mais aussi elle contribue à la diffusion des connaissances nécessaires à la préservation de la biodiversité, le cœur de nos actions.

Un programme provisoire vous est présenté :

- Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024 : « *Marché Aux Plantes Rares* » à Châtillon-sur-Chalaronne,
- Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2024 : « *Les Journées du Patrimoine* » à Fort-l'Écluse,
- Dimanche 29 septembre 2024 : « *Grand Marché Éco-Responsable* » à Brion,
- Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2024 : « *Journées des Fruits d'Automne* » à Val Revermont (ex Treffort-Cuisiat),
- Dimanche 27 octobre : « *Marché Bio* » à Bourg-en-Bresse.

Bien entendu, nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ces manifestations.

STAND LPO
© JOËL ALLOU



AU CŒUR DE LA BRESSE : RENCONTRE AVEC L'ADEB

✍ Patrice Dalla Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Ce trimestre, nous continuons à sillonner la Bresse. L'ADEB, l'Association de Défense de l'Environnement Bressan, y est présente, et à ce titre nous lui ouvrons nos pages pour qu'elle se présente.

— LPO : Pouvez-vous présenter votre association en quelques mots ?

ADEB : L'ADEB est une association créée en 1990 lors de la construction de l'autoroute A39 qui traverse la Bresse. L'objet de l'ADEB est de protéger et de défendre l'environnement et la qualité de vie des habitants de la Bresse.

— LPO : Vous intervenez en Bresse, mais quelle est votre zone géographique de compétence ?

ADEB : La zone géographique sur laquelle nous concentrons nos efforts est très locale et couvre un pan de la Bresse Bourguignonne et un pan de la Bresse Aindinoise. Notre siège social est situé à Condal (71480) ; nous avons des adhérents à Condal et dans les communes voisines réparties sur les trois départements limitrophes : Saône-et-Loire, Ain, Jura.

— LPO : Quelles sont vos préoccupations majeures ?

ADEB : La préoccupation majeure de l'ADEB est de protéger les Bressans de la perte de la qualité de vie qu'ils ont. En particulier l'environnement naturel et rural que de nombreux néo-ruraux trouvent en s'installant en Bresse. Pour cela, deux volets d'actions :

- Un volet « lutte contre » : lutte contre les nuisances générées par des infrastructures existantes ou nouvelles. C'est un travail de recueil de doléances, de transparence, d'information, de surveillance, de rencontres des responsables économiques et politiques, d'actions en justice ;

ÉTANG BRESSAN

© PASCAL DE BROISSIA, ADEB



BRESSE, COURS D'EAU

© VALÉRIE PONCIN, ADEB



- Un volet « sensibiliser » : sensibiliser les habitants (scolaires, grand public, maires...) à leur environnement, aux spécificités de la Bresse et les aider à protéger cet environnement par des actions concrètes.

— LPO : Vos actions anciennes et nouvelles ? Des succès ? Des échecs ?

ADEB : Historiquement, l'arrivée de l'A39 dans la région déclenche la création de cette association. L'opposition à un projet de cette nature crée une attention particulière aux nuisances générées par cette autoroute. Des efforts sont faits pour y remédier : ponts, protections visuelles ou sonores...

Dernièrement, suite à des plaintes, l'ADEB refait le point sur les nuisances sonores avec l'APRR et les habitant-e-s. Les échanges et la transparence ont permis de montrer que la loi est respectée, et de demander à nos députés que les lois évoluent pour encore améliorer la situation.

En 2019, le projet d'une grosse usine de méthanisation sur la commune même de Condal mobilise l'ADEB. Cette usine, détenue par un industriel du gaz et des actionnaires, s'installe sur des terres agricoles dans une clairière, contre un château d'eau, au-dessus d'une nappe perchée... La typologie du projet et la désinvolture du porteur de projet ont amené l'ADEB à étudier en profondeur le dossier, surveiller le projet et le chantier, et dénoncer sans relâche les manquements toujours plus nombreux. Aujourd'hui, ce travail se poursuit. L'ADEB constitue la seule force d'opposition et de transparence sur ce projet qui va générer des nuisances et peut provoquer des pollutions majeures.

Enfin, depuis trois ans, les adhérent-e-s de l'ADEB animent des actions locales de sensibilisation auprès des écoles et des habitants, sur des thèmes variés marqueurs de la Bresse : zones humides, agriculture, biodiversité, arbres, jardin...

— LPO : Un parc naturel régional en Bresse est à l'étude ; pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

ADEB : Depuis plusieurs années, un projet de PNR en Bresse est porté par Mme Untermaier députée de Saône-et-Loire et Mme Bleton-Ruget. Ce projet, basé sur la construction d'une charte par les différents acteurs de la Bresse et financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, est un atout pour les communes, le tourisme, l'agriculture, etc. L'ADEB a accueilli en tout premier l'exposition qui présente ce projet et organisé une information auprès des habitants. Depuis, membre des « Amis du PNR en Bresse », l'ADEB en transmet toutes les avancées aux adhérent-e-s. Elle contribue ainsi à une plus grande compréhension de l'intérêt pour la Bresse de se doter d'un PNR.

— LPO : Vous ne citez pas la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Y est-elle favorable ou défavorable ?

ADEB : D'après ce que nous savons, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicitée sur ce projet de PNR en Bresse, et les maires des villages de l'Ain les plus proches de Louhans ont été informés à plusieurs reprises. Toutefois, il semble que la Région AuRA ne soit pas favorable à ce projet. Ceci a ainsi resserré le périmètre proposé pour un PNR en Bresse sur Louhans, sans déborder sur le département de l'Ain.

— LPO : Avez-vous des relations avec la LPO ?

ADEB : L'ADEB est affiliée à FNE qui partage de nombreuses valeurs avec la LPO. Plusieurs de nos adhérent-e-s sont aussi adhérent-e-s à la LPO, voire sont Refuge LPO. Et cette année, dans le cadre d'un travail de sensibilisation à la biodiversité locale, nous cherchons à amener les gens à observer et participer à des inventaires. L'idée est que notre petit coin de Bresse ne soit pas une zone blanche sans faune ni flore protégées. L'inventaire participatif que nous recommandons est « faune-france.org » proposé par la LPO et plus précisément pour la région AuRA : « faune-aura.org ».

— LPO : Une collaboration entre les deux associations peut-elle s'envisager ?

ADEB : La différence de taille entre l'ADEB et la LPO est notable. Et nous ne fonctionnons qu'avec des bénévoles. Mais l'ADEB est favorable à toute collaboration, que ce soit pour des projets de sensibilisation ou des actions en justice. Ensemble, nous sommes toujours plus forts et plus efficaces.

— LPO : Après ces dernières paroles d'optimisme, il ne nous reste plus qu'à saluer et remercier les bénévoles de l'ADEB pour leurs actions visant à faire connaître l'environnement Bressan et à le préserver, notamment sa biodiversité. Également merci de nous avoir consacré un peu de temps pour la réalisation de cet entretien. Nous restons bien entendu disponibles et au plaisir de les rencontrer. ■

BRESSE, LE SEVRON
© JOËL ALLOU



LE FLEUVE RHÔNE ET LE REGARD DES INDIENS KOGIS

✍️ Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

Lorsque vous lirez ces lignes, le gouvernement Français aura probablement pris la décision de poursuivre les études pour le projet Rhônergia ou de l'abandonner. Quelle que soit cette décision, nous devons poursuivre notre combat. Soit contre le projet, soit pour la mise en protection du fleuve.

Le regard et le savoir des Indiens Kogis nous permettent d'enrichir notre opinion sur Rhônergia et de nous éloigner des discours techniques, de rentabilité, d'injonctions nous incitant à toujours plus produire, consommer... Simplement en reprenant des savoirs oubliés.

Alors que nous préférons nous endormir dans le confort incertain d'un progrès censé nous apporter toujours le meilleur, omettant que ce monde n'est pas uniquement humain mais composé d'une biodiversité magnifique, socle de cette superbe planète sur laquelle nous vivons, les Indiens Kogis nous invitent à un autre chemin.

Les Indiens Kogis composent une communauté Amérindienne du nord de la Colombie. Ils se nomment « *gardiens de la nature* » et leur raison d'être est double : être relié avec la nature et vivre ensemble en paix.

Près de 30 000 personnes vivent au sein de la tribu et plus de 100 000 personnes dans la Sierra Nevada de Santa Marta en comptant trois autres tribus voisines, les Arhuacos, les Wiwas et les Kankuamos.

Cette communauté vit en totale autarcie, pas de chef et pas d'argent mais des chamanes, guides spirituels qui passent en guise de formation parfois jusqu'à 18 ans dans le noir. Les Kogis essayent depuis des années d'alerter sur les méfaits que les humains font à la nature. Selon eux, il est essentiel de « *se connecter à la terre grâce aux pensées originelles de la création* ». Pour eux, il est nécessaire de « *prendre soin de la vie de mère nature, de l'humanité et de la planète* ». L'Unesco a inscrit en 2022 le savoir des indigènes Colombiens de la Sierra Nevada au patrimoine immatériel de l'Unesco. *

— Alors pourquoi parler des Indiens Kogis ?

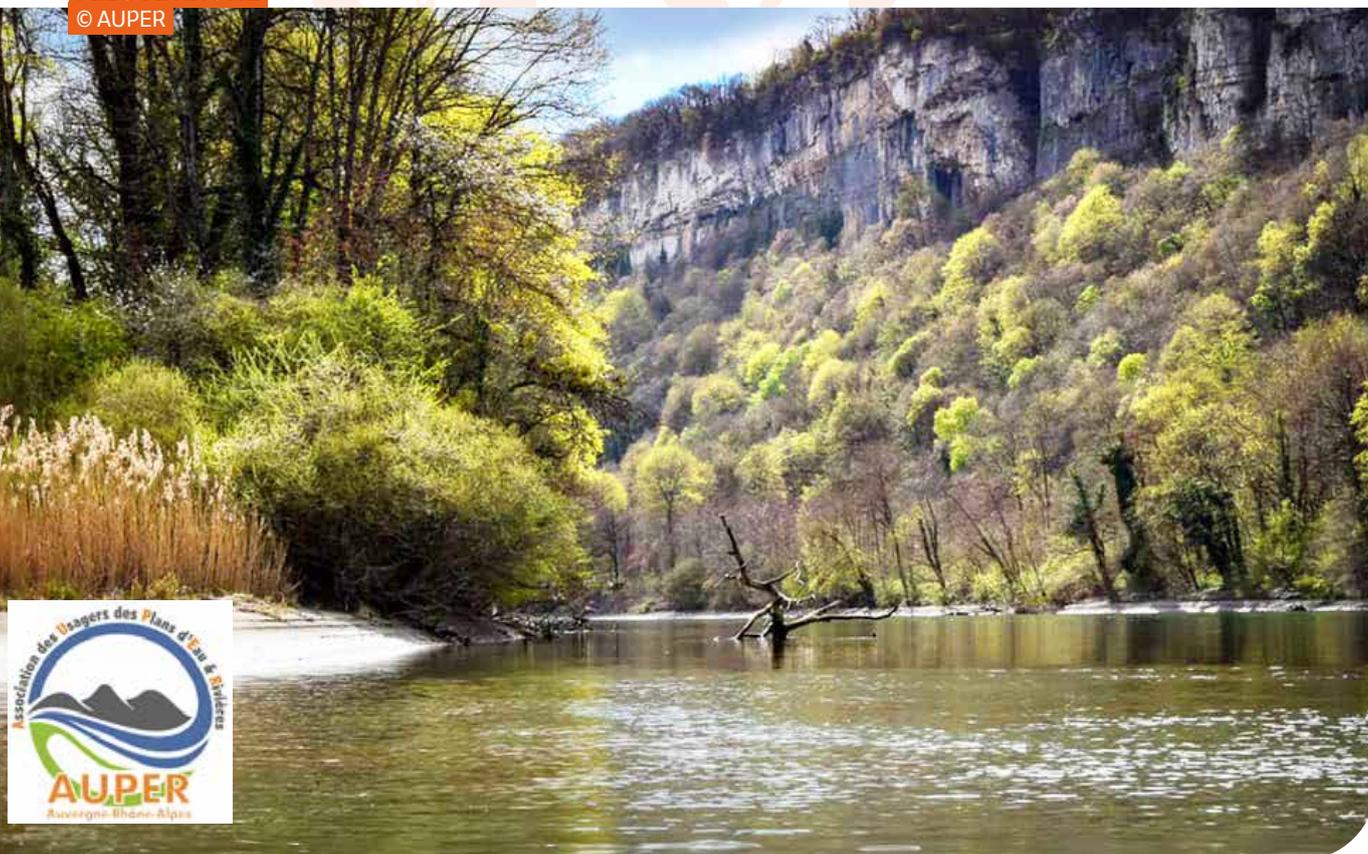
Parce qu'en septembre 2023, ils sont venus visiter le fleuve Rhône avec leur savoir ancestral afin d'échanger avec une cinquantaine de scientifiques suisses et français qui les accompagnaient pour « *identifier des voies alternatives pour préserver et restaurer la biodiversité par de nouvelles pratiques* » et faire « *un diagnostic du Rhône* ».

Au bord de l'eau, Arregocès Conchacala Zalabata, gouverneur du peuple Kogi, a expliqué qu'il parcourait le « *corps* » du fleuve « *comme un médecin* ». « *On a commencé par la tête avec le glacier (en Suisse), on a regardé son cœur (le lac Léman) et maintenant le poumon* ». Les rivières qui se jettent dans le fleuve sont des veines qui l'irriguent.

Pour eux : la confluence de la rivière Ain et du Rhône, bien que vivace et verdoyante, est un « *point rouge* », c'est-à-dire un point de grande vulnérabilité. Ils recommandent de « *laisser vivre* » ce qui est un des derniers tronçons du Rhône sauvage. Ils ont nommé la confluence : « *Munkulaxka* » : le lieu qu'il faut laisser croître.*

* Références : Association TCHENDUKUA ici et ailleurs, Géo, La Croix, Radio-Vostok Genève, Swiss-info

FLEUVE RHÔNE
© AUPER



Pour Éric Julien, géographe et fondateur de l'association Tchendukua – Ici et Ailleurs, à l'initiative du projet : « Les Kogis aiment illustrer leur appréhension de l'environnement naturel par la métaphore suivante : Ils sont le stéthoscope qui écoute la Terre, qu'ils comparent à un énorme corps humain.

Quand on regarde un corps humain, on ne voit pas de prime abord les réseaux sanguins, nerveux, ventilatoires, énergétiques qui relient les organes entre eux. Pour la Terre, c'est pareil : il y a des réseaux sanguins (eaux), ventilatoires (vents, airs...), nerveux (radioactivité naturelle, champs magnétiques...) ». Seulement, cet équilibre est menacé par « les petits frères », la société occidentale. « Cette mère est un comme un grand corps humain, et s'il en manque une partie, le reste ne peut plus fonctionner ».*

Les Kogis nous invitent à nous reconnecter à l'histoire de nos territoires, notre passé, à retrouver la mémoire et connaître l'histoire originelle de nos montagnes, nos rivières, nos sols, l'eau...

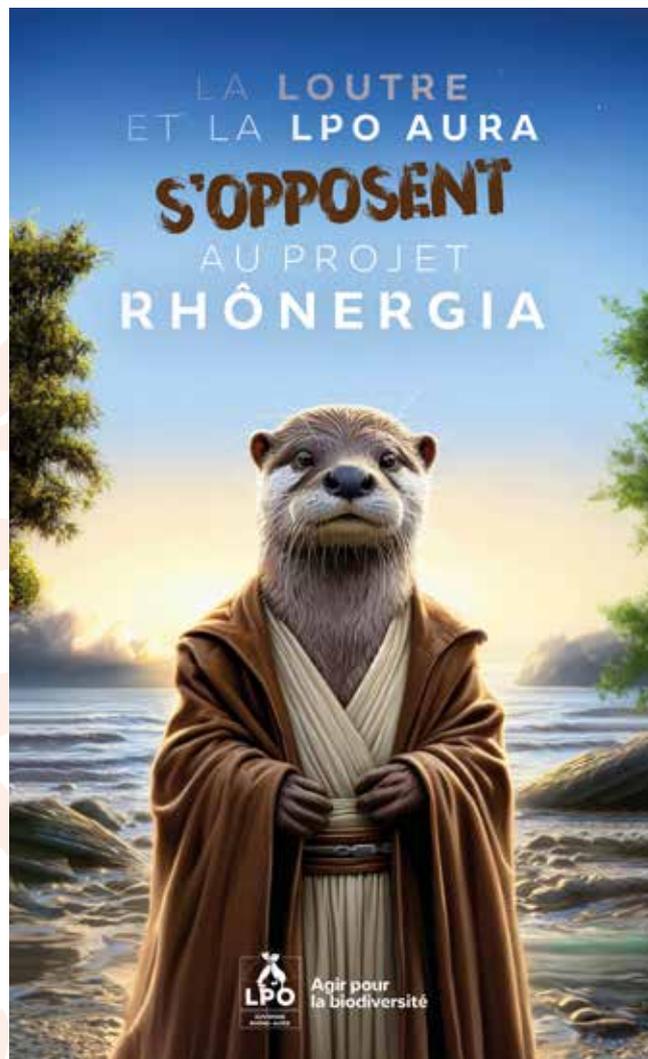
Pour eux, il est impératif de protéger nos écosystèmes, les soigner.

En fait, il y a deux chemins selon eux pour répondre aujourd'hui aux dérèglements climatiques :

- Soit celui de protéger la biodiversité, la soigner, trouver la paix avec le vivant,
- Soit détruire, construire plus de barrages sur les fleuves, détruire des sites sacrés, produire plus...

À nous de faire en sorte de prendre le bon chemin.

LA LOUTRE ET L'ENFANT © LOLA HENRY LUTH ART



Certains dommages sont irréparables, il est donc essentiel de protéger ce qui reste, d'écouter les lois de la nature. Notre devoir est de rendre au fleuve ce que nous lui avons pris.

C'est ainsi qu'ils nous invitent à respecter les glaciers (le cerveau) qui alimentent le Rhône, car sans « cerveau » plus de vie, et à respecter le fleuve car sans « poumon » plus de vie. Vous l'aurez compris, ce regard des Kogis sur le Rhône nous fait comprendre l'absurdité du projet Rhônergia.

La décision qui sera prise par l'État Français est à la croisée de deux chemins :

- Soit nous protégerons le vivant de cette dernière portion du Rhône encore intacte dans un projet ambitieux pour la biodiversité, pour les générations futures, avec le fleuve et pour la paix,
- Soit nous choisirons de détruire définitivement la vie de ce fleuve en lui prenant ce qui lui reste de « poumon » en mettant un peu plus en danger tout un territoire. ■

* Références : Association TCHENDUKUA ici et ailleurs, Géo, La Croix, Radio-Vostok Genève, Swiss-info

LA VIE D'UN REFUGE : CELUI DE SYLVIE DANS LE HAUT-BUGEY

 Sylvie Pejeot, Référente groupe Refuges Haut-Bugey

Sylvie nous raconte l'évolution de son refuge depuis 2016. Une belle découverte, et un instructif retour d'expérience au travers d'un dialogue avec son conjoint...

— 2016 à Hauteville

Nouvelle maison, nouveau jardin. À créer de toute pièce sur une ancienne prairie de fauche et ça me plaît.

« - Et si on le disait jardin Refuge LPO ? Pour les oiseaux, les papillons et toute la petite faune.

- Mais tu as vu tout ce qu'il faut faire ? La friche, le tas de bois, le compost, les nichoirs, la mare et tout le reste !

- Tu rigoles, la friche ? Je l'ai déjà, j'ai même que ça pour commencer. Le tas de bois ? Des branches mortes ramassées en forêt feront un joli tas dans un coin en attendant celles de la future haie. Le compost ? Facile, et ça vide la poubelle ! Les nichoirs ? Il y aura celui de la LPO. La mare ? Je sais où je vais la faire. Et puis on n'est pas pressé.

- Si tu le dis.

- Et si on disait pas de tondeuse ?

- T'es malade, où je vais mettre ma chaise longue ?

- T'inquiètes, on trouvera une solution. Et si on disait aussi pas d'arrosage ?

- T'as pas bientôt fini ? Où tu as vu qu'on n'arrosait pas les jardins ?

- Comment font les plantes dans la nature ? Bon, je ferai l'effort d'arroser les tomates, courgettes et haricots du potager avec l'eau de pluie récupérée bien sûr. »

REFUGE LPO DE SYLVIE

© SYLVIE PEJEOT



REFUGE LPO DE SYLVIE

© SYLVIE PEJEOT



— 2024 à Hauteville

La prairie de fauche a bien changé : il y a des petits tas de bois et de cailloux.

Le compost est opérationnel.

Mésanges bleues, mésanges charbonnières, et rougequeue nichent chaque année.

La mare a six ans ; les libellules, autres insectes aquatiques et même grenouilles sont là.

Toujours pas de tondeuse. Les couvres sol et les pas japonais font merveille.

La pergola à côté de la mare pour les lectures d'été, c'est TOP ! Pas d'arrosage côté jardin d'agrément.

Le jardin est fleuri de février à novembre : les bulbes de printemps, les sauvageonnes soigneusement conservées (coquelicot, marguerite, achillée, réséda jaune, centaurée, hellébore...) qui ne craignent ni le chaud, ni le sec.

Les plantations (lavande, asters, phlox, rudbéckia, pivoine, sauge...) : butineuses et papillons apprécient (vingt espèces de papillons en août).

Chardonnerets, serins cini, linottes mélodieuses se régalaient des graines de centaurées, et autres...

La haie s'étoffe.

C'est compliqué un jardin refuge ? Assurément : NON, mais source d'émerveillement toute l'année.

Ne pas trop en faire, laisser pousser, observer oiseaux, papillons, libellules, sauterelles...

Il y a encore du travail dans mon jardin refuge, mais on n'est pas pressé. ■

LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA

 Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain

La petite chouette aux yeux d'or se porte bien dans le sud de la Dombes.

Cette chouette de petite taille (25 cm) est un rapace nocturne typique du bocage et des milieux agricoles. Il y a dix ans, un travail de recherche que j'avais mené avec des étudiantes de l'Université Lyon 1 m'avait conduit à faire une prospection exhaustive à la recherche de cette espèce. La question était alors de savoir si la densité des oiseaux pouvait affecter la structure de leur chant et leur façon de défendre leur territoire.

Sur la zone d'étude entre Montluel et Versailleux, la base de données de la LPO comptait 14 secteurs avec un mâle chanteur. Afin de recenser tous les oiseaux présents, nous avons alors parcouru notre carré de 15 km par 15 km en nous arrêtant à l'entrée et la sortie de chaque village, dans chaque exploitation agricole, près de chaque arbre mort avec une cavité potentielle. 138 points d'écoute plus tard, ce sont 38 sites occupés par la chevêche que nous avons finalement identifiés.

Ce printemps, avec la délégation territoriale Ain de la LPO AuRA, nous sommes repassés sur les mêmes 138 points avec exactement le même protocole. Le temps passé à rechercher la chouette chevêche était donc le même, tout comme les points prospectés. Près d'un tiers des territoires initialement occupés par la chevêche en 2014 sont désormais

CHEVÊCHE D'ATHÉNA

© LPO AURA



CHEVÊCHE D'ATHÉNA

© MAURICE BENMERGUI



vides. À l'inverse, la petite chouette occupe désormais 32 sites nouveaux. Nous avons même prospecté 8 sites supplémentaires où un chanteur était présent. Au total, ce sont donc 66 sites qui sont occupés par un mâle chanteur en 2024 ce qui correspond à 73 % d'augmentation de nos contacts dans cette zone du sud de la Dombes.

Dans beaucoup de régions françaises, les populations de chevêches augmentent grâce à la pose de nichoirs ce qui permet de compenser la disparition des sites de reproduction. Notre zone d'étude est donc assez originale car aucun nichoir n'a été disposé et les animaux utilisent encore un saule têtard, un bâtiment agricole ou une cabane abandonnée pour se reproduire.

La bonne santé de cette population s'explique probablement par le réchauffement climatique qui permet d'avoir des conditions hivernales moins rigoureuses et donc plus favorables à l'espèce.

Merci à Elsa Pablon, Morgane Revol, Mylène Dutour, Olivier Iborra, André Prat, Eric Bureau, Claire Magagnin, Claire Jonquière, Olivier Chevreuil, Maurice Benmergui, Jonathan Ardelet, Bernard Sonnerat et la team LPO de l'Ain pour avoir participé aux prospections. ■

CHEVÊCHES D'ATHÉNA

© LPO AURA



LA PERMACULTURE, ALLIÉE DES JARDINS REFUGES

Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

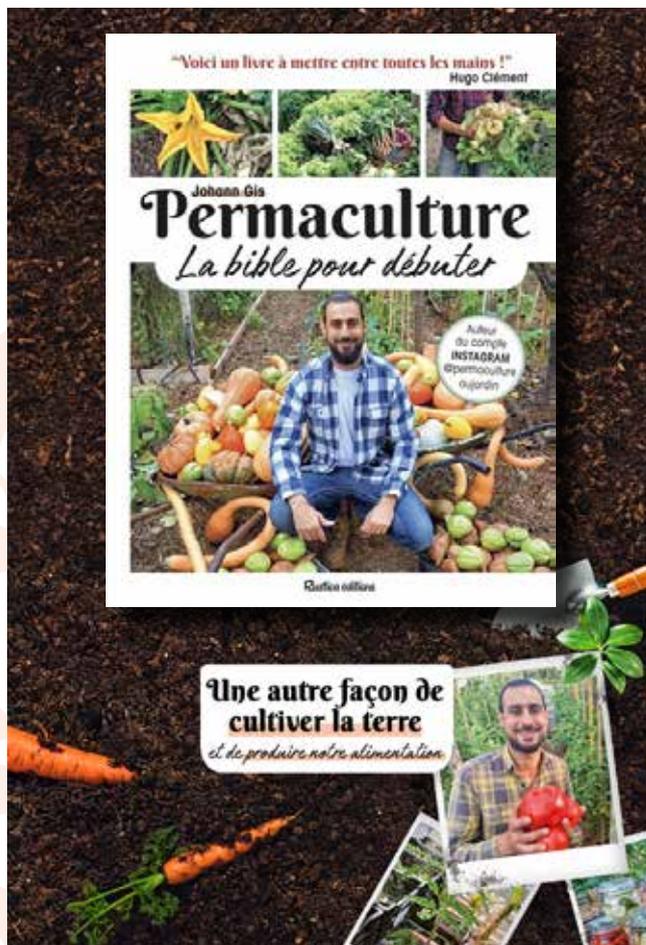
« *Permaculture, la bible pour débuter* »
Johann Gis – Éditions Rustica

Johann Gis est installé dans la région de Toulon dans le Var et partage ses connaissances pour créer des jardins potagers naturels et développer son autonomie alimentaire. Il publie son savoir faire sur les réseaux sociaux Youtube et Instagram @permacultureaujardin ▶, mais aussi dans ce livre, véritable bible qui aborde de nombreuses notions : comment cultiver sur un sol vivant, prendre en compte les facteurs climatiques et la gestion de l'eau, démarrer la création d'un potager, les cultures, entretenir et soigner son jardin.

La permaculture est une méthode qui permet de travailler avec le vivant et non contre lui. Elle est donc tout à fait adaptée à nos jardins refuges, et contribue à l'accueil de la biodiversité. Elle permet d'être résilient et de produire une nourriture saine et respectueuse des humains et de l'environnement.

Comme l'indique Hugo Clément, qui préface le livre : « *La permaculture que défend l'auteur participe à l'écologie du concret, en permettant de passer du constat à l'action. Johann nous montre qu'il ne faut pas céder aux sirènes du fatalisme et qu'une autre route est possible. Voici un livre à mettre entre toutes les mains !* ».

Un livre complet et détaillé, que je vous conseille vivement. ■



PRÉSENTATION DE NOS STAGIAIRES

Présentation de nos stagiaires.

.....● **Nom commun** — Marine Galy (*Masterus Dombus*, *Stagiiridae*)

Régime alimentaire — Se nourrit de toutes les connaissances naturalistes soutirées à ses collègues

Habitat — Vit dans des terriers et fuit la foule. Observable perchée au soleil dans le Bugey ou la Dombes. Espèce mobile, originaire de Saône-et-Loire, présente pour la deuxième année dans l'Ain. Code atlas : 4 (comportement territorial)

Rôle dans l'écosystème de la LPO — Proposition d'une stratégie pour les suivis ornithologiques en Dombes face au changement climatique

Statut — DD, espèce discrète et peu étudiée

.....● **Nom commun** — Gwendal Thomas (*Marmota oceanica*)

Régime alimentaire — Raffolant de fromages et de pâtisseries, il constitue des réserves pour l'hiver durant toute l'année.

Habitat — Jusqu'à présent observable dans les massifs du Sud de la France et dernièrement dans les Calanques de Marseille, il suit la montée progressive de ses amies les cigales et s'installe dans l'Ain.

Rôle dans l'écosystème de la LPO — Stage de 2^{ème} année de Master sur l'évaluation de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale de la galerie du Pont-des-Pierres.

Statut — NT, enchaîne les coups de soleil en été, sûrement à cause de ses origines bretonnes. ■

La LPO en Auvergne

DES NOUVELLES PAR MAIL DES OISEAUX EN SOINS

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Ces dernières années, les accueils ont fortement augmenté, passant la barre des 2000 en 2015 pour dépasser les 2800 en 2023... Les sollicitations téléphoniques ont elles aussi, de fait, grandement augmenté, ne nous permettant plus de répondre aux demandes de nouvelles par téléphone.

Cette augmentation croissante du nombre d'oiseaux sauvages accueillis au Centre de sauvegarde et des sollicitations téléphoniques impactent notre organisation quotidienne et impliquent d'adapter la répartition de nos ressources et de notre temps, en particulier en période de haute activité (de mai à août), où la priorité de nos équipes est avant tout de soigner les oiseaux accueillis.

Ainsi, alors que vous pouviez nous appeler pour avoir des nouvelles d'un oiseau que vous nous aviez amené, nous ne pouvons malheureusement plus répondre à ces demandes par téléphone. Nous pouvons toujours vous donner des nouvelles d'un oiseau en soins mais, pour cela, nous vous demandons de nous contacter par mail à nouvelles.cds63@lpo.fr ► en précisant l'espèce et idéalement le numéro d'identification qui vous a été transmis par le Centre (ou *a minima* le jour d'arrivée de l'oiseau au Centre) ainsi que votre nom.

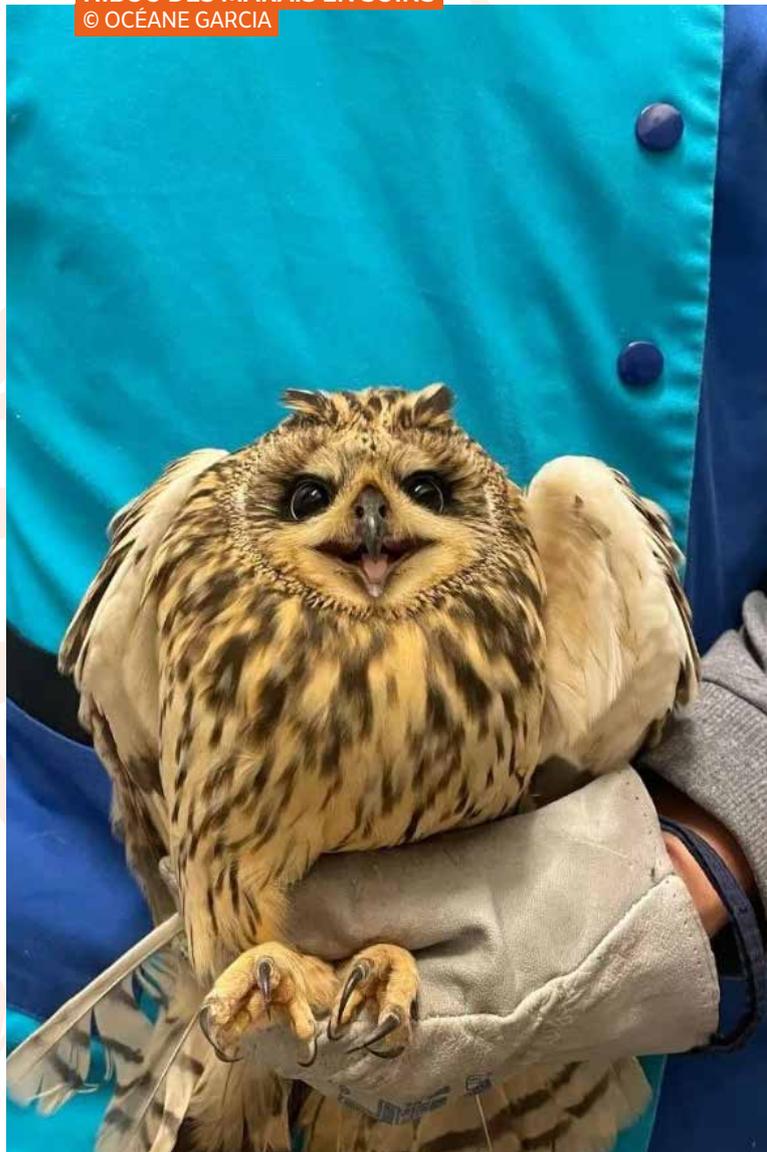
HIRONDELLE DE FENÊTRE EN SOINS

© LPO AURA



HIBOU DES MARAIS EN SOINS

© Océane Garcia



Il faudra ainsi vous montrer patient. Cette boîte mail est gérée par des bénévoles qui vous répondront sous quelques jours ou plus, le temps pour eux d'enregistrer plusieurs demandes puis de venir au Centre prendre les nouvelles pour ensuite vous les transmettre. Grâce à eux, nous éviterons la saturation de la seule ligne téléphonique du Centre et pourrons ainsi répondre aux très nombreuses sollicitations de personnes découvrant un oiseau en détresse ou ayant besoin de conseils pour cohabiter au mieux avec la faune sauvage.

Le délai de réponse peut être plus ou moins long selon la période et la disponibilité de nos bénévoles, ne renvoyez pas d'email si le temps vous paraît long car les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Nous comptons donc sur votre bienveillance, votre tolérance et votre courtoisie envers nos bénévoles volontaires.

Nous vous rappelons qu'en cas de découverte d'un oiseau en détresse, le Centre de sauvegarde est ouvert tous les jours, y compris les dimanches et les jours fériés. Durant la période de mai à août, le Centre est ouvert de 8h00 à 19h00. Des permanences téléphoniques sont assurées de 9h00 à 17h00 au 07 76 32 59 77 et en dehors de ces horaires, un robot médiateur vous permet d'obtenir les premiers conseils en envoyant #LPO par sms. Tous nos conseils sont également disponibles en ligne sur le site auvergne-rhone-alpes.lpo.fr ► ■

SUR LES AILES DES OISEAUX... PRENONS DE L'ALTITUDE !

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

En 2024, la LPO débarque sur les ondes de Radio Altitude dans le Puy-de-Dôme ! Une émission 100 % nature pour prendre de l'altitude !

Depuis janvier, nous réalisons et animons une émission de radio un jeudi sur deux, sur la fréquence 97 et en DAB+, en partenariat avec Radio Altitude, radio associative Puy-Dômoise, qui nous met à disposition savoir-faire, studio et matériel.

Découvrez sans plus attendre les podcasts déjà disponibles ! Vous saurez comment aménager votre jardin pour la biodiversité, préserver les pollinisateurs, aider le hérisson, connaître les bons gestes en cas de découverte d'un oiseau en détresse, et vous en apprendrez plus sur les menaces et enjeux pesant sur les zones humides, et notamment sur la Narse de Nouvialle, site emblématique actuellement menacé de destruction (extraction de diatomites)... Et d'ici la fin de l'année, bien d'autres sujets seront abordés mais on ne vous en dit pas plus, il faudra nous écouter pour le savoir !

On vous donne rendez-vous sur les ondes de Radio Altitude un jeudi sur deux, à 17 h 05, et, sur les ailes des oiseaux, prenez de l'altitude avec nous !

Pour les podcasts, c'est ici : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/sur-les-ailes-des-oiseaux-prenons-de-laltitude ou via le QR Code ci-contre. ■

FESTIVAL L'HAPPY GRIÈCHE, ANIMATION NATURE AU DOMAINE DE LA PRADE © MAGALI GERMAIN



FAUCON CRÉCERELLE
© ÉRIC DEPRAETERE

Sur les ailes des oiseaux... ... prenons de l'altitude !



 Radio Altitude - 97 mhz & DAB+
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr



UN FESTIVAL NATURE AU CŒUR DE L'Auvergne !

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Les 5, 6 et 7 avril 2024 a eu lieu le festival nature L'Happy Grièche à Cébazat.

Nombreux sont ceux venus célébrer la nature et apprendre à la protéger. Le programme était riche en activités pour petits et grands et il y en avait pour tous les goûts avec dix animations nature, quatre conférences, une table ronde autour des relations entre l'humain et la nature sauvage, des projections, dont « Le Pari » de Baptiste Deturche et « Madagascar, expédition en terre Makay » avec Loire Sentinelle, un concert rock/pop/folk made in Clermont-Ferrand et des ateliers pour démêler le vrai du faux et faire la chasse aux idées reçues et aux désinforx nature !

Le Festival L'Happy Grièche, c'était aussi un marché gourmand de quinze producteurs bio et locaux, un village des organismes engagés pour la nature et des artisans auvergnats, des expositions d'œuvres et des clichés de faune et flore d'artistes talentueux et passionnés.

Cet événement festif et convivial a comptabilisé plus de 1400 visiteuses et visiteurs sur les trois jours, dont 200 enfants des écoles de Cébazat, plus de 50 exposants et intervenants et 29 partenaires.

Un énorme merci à tous les bénévoles et salariés qui ont participé et qui ont fait de cet événement une réussite. ■

NAT'Auvergne, LE RENDEZ-VOUS DES NATURALISTES D'Auvergne !

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Nat'Auvergne, c'est la journée des naturalistes d'Auvergne pour partager, échanger et valoriser les connaissances naturalistes collectées sur le territoire auvergnat. Rendez-vous le 26 octobre, à Vichy !

L'une des nombreuses actions de la LPO AuRA consiste à améliorer les connaissances naturalistes du territoire en partenariat avec de nombreux autres acteurs contribuant à Faune AuRA (GMA, GOA, ORA*...) et d'autres structures. Les données naturalistes collectées par les bénévoles et salariés sont essentielles et ont un lien direct avec la préservation de la biodiversité car pour protéger, il faut connaître. Ainsi, l'analyse de ces données permet à nos équipes, ainsi qu'aux équipes d'autres associations naturalistes, de mener des actions de terrain ciblées et adaptées au plus près des problématiques locales.

Afin de partager toutes ces connaissances, de les valoriser, et de mettre en avant l'implication et l'expertise des nombreux naturalistes auvergnats, la délégation Auvergne de la LPO AuRA et l'ensemble des associations participantes vous proposent toute une journée de conférences naturalistes ou scientifiques abordant des thématiques variées. Notez la date dans vos agendas ! ■

* Groupe Mammalogique Auvergne, Groupe Odonat'Auvergne, Observatoire des Reptiles d'Auvergne

CHANTIER BENEVOLES, CHIROUX © LPO AURA



NAT'Auvergne, ÉDITION 2023 © LPO AURA



PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS À CHIROUX

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

Samedi 10 février 2024 a eu lieu le premier chantier de plantation d'arbres sur le site de Chiroux, à Gannat, dont la gestion est assurée par la LPO AuRA.

En juin 2019, Pierre Maurit, agriculteur, a fait don de ses terres à la LPO France, 30 ha de bois et 20 ha de prairies en herbe. La gestion de ce site, situé sur la commune de Gannat, au lieu-dit Chiroux, a été confiée à la LPO de l'Auvergne. Dans le cadre de la stratégie foncière de la LPO AuRA, un appel à don a été lancé en 2023 pour financer des actions sur les propriétés LPO. Un budget a été alloué par le Conseil d'Administration pour la gestion du site, dont la plantation d'arbres et de haies afin de l'aménager et d'en faire un espace à la biodiversité riche et préservée.

Vingt plants d'arbres fruitiers de variétés rustiques et locales de pommes, poires et prunes ont été plantés grâce à la mobilisation des bénévoles LPO de Moulins, Vichy et Issoire et des salariés. Ce sont dix-sept personnes qui, malgré la pluie, ont mis la main à la terre avec bonne humeur dans une ambiance conviviale. D'autres chantiers suivront au cours de l'année, notamment la plantation de 300 mètres de haie vive à l'automne et la restauration d'une mare. ■

EXPOSITION PHOTOS « LA BIODIVERSITÉ DU PUY-DE-DÔME »

 Jean-Louis Gauchoux, Bénévole LPO en Auvergne

En 2023, le groupe bénévole LPO AuRA de Romagnat a créé une exposition dans le but de sensibiliser un large public à la biodiversité qui nous entoure.

Cette exposition photos itinérante s'inscrit dans le cadre du Budget Écologique Citoyen financé par le Département du Puy-de-Dôme.

Les écosystèmes et la fragilité de la biodiversité sont au cœur des discours alarmants, et à juste titre, dans notre société. À travers cette exposition, nous proposons de sortir du documentaire ou du discours pour susciter des émotions, de l'empathie envers ces êtres vivants auxquels nous sommes liés. Il s'agit de parler autrement de ce que chacun de nous connaît, en touchant un plus large public par d'autres moyens.

C'est sur la base de ces quelques idées qu'est née cette exposition constituée de 500 magnifiques photographies prises par des membres de la LPO ou des photographes naturalistes qui ont pris part à ce projet. Nous remercions ici chaleureusement ces 28 photographes amateurs ou professionnels sans qui cette exposition n'existerait pas.

Ces photographies représentent un échantillonnage de la faune et de la flore du Puy-de-Dôme. Oiseaux bien sûr mais aussi insectes, fleurs, mammifères, amphibiens, reptiles, araignées...

Elles sont classées suivant cinq milieux naturels :

- La forêt
- La montagne
- La prairie et la prairie bocagère
- Les zones humides
- La ville, les parcs et les jardins

Le public est invité lors de l'exposition à admirer ces photos sur différents supports : bâches, supports PVC, roll-up, A4 plastifiés, diaporama sonore, silhouettes de présentation et d'annonce de l'exposition.

Nous remercions les membres du groupe bénévole LPO de Romagnat qui ont participé à cette aventure, chacun et chacune en fonction de ses disponibilités et de ses envies.

Cette exposition sera mise à disposition des organismes qui en font la demande : écoles, EHPAD, municipalités, centres de loisirs, médiathèques, associations...

Elle a été présentée au public lors d'une inauguration qui a eu lieu sur la commune de Romagnat début mars 2024.

Elle a déjà pris son envol vers d'autres destinations dans le département.

Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez contacter :

- Isabelle Beaubier : 06 71 55 72 52 · isabelle.beaubier492@orange.fr ▶
- Jean Fontenille : 06 75 24 39 30 · jean.fontenille2004@wanadoo.fr ▶
- Jean-Louis Gauchoux : 07 83 14 05 58 · blepyros@akeonet.com ▶

Créé en 2018, le groupe bénévole sensibilise le grand public aux enjeux environnementaux et participe à la protection de la biodiversité. ■

EXPOSITION PHOTOS LA BIODIVERSITÉ DU PUY-DE-DÔME © LPO AURA



La LPO en Drôme-Ardèche

BILAN DE LA SAISON 2024 DE SUIVI DES AMPHIBIENS À MORAS-EN-VALLOIRE

Simon Piqué, Volontaire en service civique à la LPO de Drôme-Ardèche

Comme tous les ans, le suivi des amphibiens a eu lieu à Moras-en-Valloire pour leur permettre de traverser la route en toute sécurité.

Depuis 2010, nous avons choisi cette commune, située dans le nord de la Drôme, pour la pose d'un « crapauduc humain » saisonnier car elle répondait à plusieurs critères. D'une part, sa route départementale avait été identifiée comme l'un des sites d'écrasement d'amphibiens les plus importants du département car elle sépare une mare forestière d'une forêt. D'autre part, le nombre d'espèces reproductrices traversant cette route s'élevait au nombre de sept : la salamandre tachetée, le crapaud commun/épineux, le triton palmé, le triton alpestre et les grenouilles verte, rousse et agile.

Depuis 2010, chaque année en janvier, nous organisons donc la pose de filets et de seaux-pièges de part et d'autre de la route, puis un suivi quotidien pour relever les seaux, identifier et faire passer les amphibiens de l'autre côté de la route, et ce jusqu'en avril.

Ce protocole a permis de sauver 8151 amphibiens dont 6208 adultes, soit une moyenne de 543 individus par année. En 2024, 361 individus dont 190 adultes ont été aidés à traverser

FEMELLE DE GRENOUILLE ROUSSE
© SIMON PIQUÉ



la route par nos bénévoles, volontaires et salariés. Pour rappel, en 2023, ce sont 710 amphibiens dont 468 adultes qui avaient été sauvés.

L'espèce ayant été la plus capturée est le crapaud commun/épineux avec 62 individus tandis que la grenouille rousse est avant-dernière avec 4 adultes capturés.

Notons également que le triton palmé comptabilise 26 captures : une augmentation par rapport à l'année dernière.

L'année 2024 a été particulièrement basse. Cela peut s'expliquer par la météo, avec une pluviométrie assez haute en début de saison, de quoi commencer la migration assez tôt pour certaines espèces et la freiner pour d'autres. La saison de sauvetage de 2025 ainsi que les protocoles de suivi de mares creusées à proximité du site permettront de statuer sur cette diminution soudaine des amphibiens traversant cette route. ■

CHANTIER 2024 DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF PAR LES ÉLÈVES DE BTS DE MONDY
© SIMON PIQUÉ



SUIVI DE LA MIGRATION AU COL DE L'ESCRINET ET AU BELVÉDÈRE DE PIERRE-AIGUILLE

✂ Rémi Metais, Chargé de missions à la LPO de Drôme-Ardèche

Comme chaque année de mi-février à mi-avril sur les sites d'observation drômois et ardéchois, bénévoles et salariés se sont relayés pour compter les oiseaux migrateurs et sensibiliser les visiteurs au phénomène de la migration.

Durant cette saison, les ornithologues ont compté 459 412 migrateurs, soit 133 607 pour 107 espèces sur le site de Pierre-Aiguille, où sont comptés majoritairement les rapaces et les grands migrateurs, et 325 805 oiseaux pour 99 espèces au col de l'Escrinet, où sont comptés majoritairement les passereaux.

Au total, pour les deux sites, ce sont entre autres 30 354 rapaces migrateurs, 22 617 cigognes, 8 422 grues cendrées, 20 026 grands cormorans, 23 400 colombidés, 333 796 passereaux et 17 971 laridés qui ont été comptabilisés.

Répartition des effectifs par groupe d'espèces pour les deux sites de migration (* record français)

	Belvédère de Pierre-Aiguille	Col de l'Escrinet	Total des deux sites
Rapaces	22 292	8062	30 354
Cigognes blanches	22 617 *	1091	23 708
Grues cendrées	8422	807	9229
Grands cormorans	17 185	2841	20 026
Colombidés (pigeons ramiers et colombins)	10 006	13 395	23 400
Passereaux	34 817	298 979	333 796
Laridés	17 866	105	17 971
Autres (hérons, canards, limicoles...)	311	123	434

— Les rapaces

Au cours de cette saison, le rapace le plus représenté sur les deux sites est sans surprise le milan noir avec 9047 migrateurs, et une journée à 1339 individus, le 17 mars, à Pierre-Aiguille. Pour le milan royal, 2636 individus sont comptés, 822 au col de l'Escrinet et 1814 à Pierre-Aiguille, un effectif en constante augmentation chaque année.

Parmi les autres rapaces, on note 4267 buses variables, 3250 éperviers d'Europe, 2567 faucons crécerelle et 1206 busards des roseaux. Le passage des faucons crécerelle est assez important cette saison, avec un record saisonnier et journalier pour l'Escrinet, à l'inverse de la buse variable, qui est en baisse.

Le balbuzard pêcheur s'est montré tardif et les forts vents du sud n'ont pas favorisé l'observation de pic migratoire important (maximum 12 le 24/03 à Pierre-Aiguille) mais 213 individus sont tout de même passés par les spots, 103 à l'Escrinet et 110 à Pierre-Aiguille.

Notons également le passage important de bondrées apivores en mai avec 6528 individus sur le site de Pierre-Aiguille, dont un maximum de 2993 le 16/05 (nouveau record pour le site).

LE SUIVI À PIERRE-AIGUILLE

© CLAUDIE DIERS



BUSARD DES ROSEAUX

© MAËLLE HELLO



Répartition des effectifs de rapaces sur les deux sites de migration
 (*record saisonnier ; ** espèces dont le résultat n'est pas significatif dû à la période de suivi)

Espèces	Belvédère de Pierre-Aiguille	Col de l'Escrinet	Total des deux sites
Milan noir	7025	2022	9047
Milan royal	1814	822	2636
Bondrée apivore	6528	0 **	6258
Buse variable	3485	782	4267
Épervier d'Europe	1705	1545	3250
Busard des roseaux	547	659	1206
Busard Saint-Martin	17	9	26
Busard cendré **	7	11	18
Balbusard pêcheur	110	103	213
Circaète Jean-le-Blanc	110	64	173
Faucon crécerelle	764	1803	2567
Faucon hobereau	114	96 **	210
Faucon émerillon	6	25	31

— Les cigognes

Une nouvelle fois, on note un effectif important de cigognes blanches : 23 708 individus. Naturellement, c'est à Pierre-Aiguille que les effectifs sont les plus importants car la vallée du Rhône est l'axe prioritaire pour cette espèce ; en effet, cette année, 22 617 migratrices y sont comptées avec plusieurs journées à plus de 1500 individus (maximum 2785 le 14/02). Il s'agit de l'effectif record au niveau français, car jamais autant d'individus n'ont été comptés sur les sites de migration.

À l'Escrinet, bien qu'éloignée du flux migratoire, l'espèce est de plus en plus présente notamment sur la première quinzaine d'avril et on y note tout de même 1091 individus migrateurs.

Les cigognes noires arrivent à un total de 57 migratrices. C'est surtout à Pierre-Aiguille qu'elles se sont montrées nombreuses avec 40 individus alors que 17 sont passées à l'Escrinet. À noter : un groupe important de 9 cigognes noires observé le 31/03 à Pierre-Aiguille.

— Les grues et cormorans

Année exceptionnelle pour la grue cendrée avec un total de 9229 individus. C'est notamment du côté de Pierre-Aiguille que les effectifs se sont montrés remarquables avec 8422 individus dont une journée à 4223 individus le 24/02 (record saisonnier et record journalier pour le site et le département). Au col de l'Escrinet, où elle est plus rare, on note tout de même 807 individus.

Le grand cormoran est une espèce abondante en vallée du Rhône, et les conditions météo de mars ont favorisé la détection des flux de passage. On note donc des effectifs situés dans la moyenne des autres années avec 17 185 individus (max 1413 le 27/03) à Pierre-Aiguille et un passage bien moins important au col de l'Escrinet avec 2845 individus.

CIGOGNES BLANCHES
 © RÉMI METAIS



— Les colombidés

Durant cette saison c'est un total de 23 400 colombidés comptés : pigeons ramiers, pigeons colompins, pigeons bisets domestiques, tourterelles turques et tourterelles des bois. Dans l'ensemble, 2024 est une année plutôt bonne pour ces espèces.

À Pierre-Aiguille, les conditions de mars ont favorisé le passage : ce sont 9863 pigeons ramiers et 122 colompins qui seront dénombrés. À l'Escrinet, favorisé par son col, on note des effectifs plus importants avec 11 626 pigeons ramiers et 386 pigeons colompins.

— Les passereaux

Au bout de ces deux mois de comptage, ce ne seront pas moins de 333 796 passereaux migrateurs que nous aurons vu défiler devant nous : 34 817 à Pierre-Aiguille et la grande majorité au Col de l'Escrinet : 298 979 !

Le passereau le plus commun observé en migration est le pinson des arbres avec 168 158 migrants à l'Escrinet et 13 210 à Pierre-Aiguille soit un total de 181 368 individus !

Pour le reste, durant cette saison, nous aurons compté entre autres : 15 872 hirondelles rustiques, 8442 mésanges bleues, 17 369 étourneaux sansonnets, 501 bruants des roseaux, 9336 chardonnerets élégants, 3129 martinets à ventre blanc, 589 grives draines, 36 855 tarins des aulnes et 6307 bergeronnettes grises.

Quelques espèces moins communes sont aussi passées : venturons montagnards, bruants ortolans, hirondelles rousselines, loriots d'Europe, rolliers d'Europe.

PIGEONS RAMIERS

© RÉMI METAIS



ROITELET À TRIPLE BANDEAU

© MAËLLE HELLO



— Les raretés de la saison

La saison 2024 fut particulièrement riche en diversité.

Parlons d'abord des rapaces. À partir de fin mars, nous aurons vu pas moins de 7 busards pâles (5 à Pierre-Aiguille et 2 à l'Escrinet), à ajouter à un total de 11 individus identifiés comme cendrés/pâles, ainsi que 6 aigles bottés, uniquement sur le site de Pierre-Aiguille, un aigle pomarin/criard et un faucon kobez.

Une nouvelle fois, le passage (non migrateur) d'un pygargue à queue blanche (âge : troisième année) a été remarqué sur Pierre-Aiguille (troisième mention pour le spot).

Chez les autres espèces, au col de l'Escrinet, on note également, un groupe de 10 fuligules milouin (quatrième mention), une aigrette garzette, un groupe de 17 courlis corlieu, un petit gravelot, deux loriots d'Europe et 24 bruants ortolans.

Du côté de Pierre-Aiguille, on note de nombreux oiseaux d'eau (tadorne de belon, sarcelle d'été, canard souchet, nette rousse, harle bièvre) mais aussi quelques limicoles (vanneau huppé, courlis corlieu, courlis cendré, bécasseau sp.) mais également la première mention de 16 ibis falcinelles. On y ajoutera 18 sternes caspiennes (record du site), 44 mouettes mélanocéphales (record du site), 15 spatules blanches, 7 hérons pourprés, 1 bihoreau gris, 1 rolleur d'Europe ou encore 1 hirondelle rousseline.

COURLIS CENDRÉS

© J-C. CORDARA



PYGARGUE À QUEUE BLANCHE

© J-C. CORDARA



— La suite ?

Prochainement, vous pourrez trouver les différentes synthèses de suivi sur notre site Internet mais également sur le site migraction.net où figurent déjà nos relevés journaliers.

En attendant, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes venues nous tenir compagnie en discutant, partageant un repas mais aussi en nous aidant dans ce comptage. Sur la saison, ce sont ainsi plus de 4000 personnes en tout qui sont venues pour observer ou découvrir la migration sur les spots ainsi que 150 observatrices et observateurs différents. Nous tenons également à dire bravo et merci aux équipes de spotteurs salariés, stagiaires, écolocataires et bénévoles.

D'ici là, nous vous donnons rendez-vous dès le mois d'août pour suivre la migration post-nuptiale au barrage de Charmes (Étoile-sur-Rhône, 26). ■



LA GRANDE NOCTULE DANS LE NORD ARDÈCHE : ÉTAT DES LIEUX ET PROJETS POUR 2024

✍ Thomas Deana, Chargé de mission à la LPO de Drôme-Ardèche

Pour cette nouvelle saison chiroptères, nous avons organisé une grande opération de prospection dans les vallées de l'Ay et de la Cance, qui sont favorables à une espèce de chauve-souris rare en Ardèche et quasi-absente de la Drôme.

La grande noctule est la plus grande des chauves-souris d'Europe avec une envergure de plus de 45 centimètres et un poids pouvant atteindre 60 grammes. Elle gîte dans les arbres, souvent troués d'anciennes loges de pics. Elle chasse de gros insectes en altitude et peut parcourir de très grandes distances (jusqu'à une centaine de kilomètres) entre ses lieux de repos diurnes et ses zones de chasse.

Cette espèce est surtout présente dans le sud de l'Europe. Pendant longtemps, sa présence en France était anecdotique avec de très rares observations jusque dans les années 2000. Elle est ensuite notée de manière régulière en Corse, dans le sud-ouest (Pyrénées, Landes) et dans le sud du Massif central. À partir de 2000, les moyens techniques et les méthodes de prospections sur les chauves-souris s'améliorent et permettent de mieux connaître cette espèce.

La reproduction de la grande noctule a été découverte en France en 2012 en Auvergne (Puy-de-Dôme), puis en Midi-Pyrénées (Aveyron) avec la localisation des premières maternités. En 2017, une nouvelle population reproductrice est découverte en Rhône-Alpes sur les Monts du Lyonnais. Enfin, en Ardèche, un premier arbre gîte occupé par 16 individus (dont une jeune femelle de l'année) est trouvé en 2019. Il se situe dans la vallée de l'Ay, dans une belle hêtraie, à près de 900 mètres d'altitude.

GRANDE NOCTULE CAPTURÉE

© MAXIME LAURENT



GÎTE IDENTIFIÉ DANS LA LOGE D'UN HÊTRE

© THOMAS DEANA



En 2021, une nouvelle recherche est entreprise. Comme en 2019, une opération de capture est effectuée sur un plan d'eau en fond de vallée. 6 mâles adultes et 5 femelles allaitantes sont capturés et deux d'entre elles seront équipées d'émetteurs radio, puis recherchées en journée. La première est retrouvée dans un hêtre proche de l'arbre trouvé en 2019, à trois kilomètres du lieu de capture. 45 individus sont comptés sortant d'une loge de pic vert à la tombée de la nuit. La deuxième femelle est retrouvée dans un frêne, sur une zone bocagère située à deux kilomètres du site de capture. En sortie de gîte, 18 individus s'envolent de cet arbre. Dix jours plus tard, sur le premier hêtre, aucune activité n'est notée mais un deuxième arbre (toujours un hêtre) est occupé par plus d'une dizaine d'individus sur la même parcelle, à cinquante mètres de distance.

En 2022 et 2023, des suivis ponctuels montrent qu'en juin ou en juillet, ces mêmes arbres ne sont pas toujours occupés. La grande noctule est en effet connue, comme pas mal d'autres chauves-souris arboricoles, pour changer régulièrement d'arbre gîte, y compris en période de mise bas et d'élevage des jeunes. Que ce soit en Midi-Pyrénées ou sur les Monts du Lyonnais, les opérations de suivis effectuées depuis la découverte des premières colonies ont confirmé que les populations utilisaient plusieurs dizaines d'arbres gîtes tout au long de leur cycle de reproduction. La présence d'une population dépend donc entre autres de la disponibilité suffisante d'arbres à cavités favorables.

Pour 2024, grâce à un financement de la fondation Botanic en faveur de cette espèce, une opération de recherche de nouveaux arbres gîtes va être menée sur ce secteur de la vallée de l'Ay et sur la vallée de la Cance voisine. Le premier objectif de ces prospections est de découvrir un maximum d'arbres à cavité utilisés par l'espèce. Le deuxième est d'identifier les parcelles où se trouvent ces arbres et de trouver qui en sont les propriétaires. Enfin, nous avons prévu de contacter ces propriétaires afin de les sensibiliser à la protection de cette chauve-souris remarquable et de protéger ces arbres gîtes. L'achat de parcelles, la mise en place de mesures fortes de protection (Obligations Réelles Environnementales) ou de toutes autres mesures seront discutées.

En plus des relevés de terrain et des captures au filet pour équiper des femelles avec des émetteurs radio afin de les suivre pour découvrir leurs gîtes, il est prévu de faire des soirées-conférences et des sorties nocturnes pour le grand public avec invitation des élus locaux et des forestiers. Ce projet comprendra aussi un volet « petites chouettes de montagne », qui sont déjà suivies par les bénévoles du groupe local Nord Ardèche.

Pour cette opération, une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature va être engagée sur le terrain en plus de ma présence salariée. Mais, comme les années passées l'ont clairement démontré, l'appui de bénévoles peut considérablement augmenter notre efficacité ! On compte donc sur vous... Si vous êtes intéressé-e-s, contactez-moi à l'adresse : thomas.deana@lpo.fr ! ■

GRANDE NOCTULE SE DÉSALTÉRANT
© YOANN PEYRARD

Début juin, une première soirée grand public a été organisée sur la commune du Monestier. Au programme : projection du film « **Noctulambule** » (36 minutes) suivi d'un « questions / réponses » sur la grande noctule et ce qu'on connaît de l'espèce notamment dans la région, et présentation du projet. Ensuite, **sortie sur le terrain** pour observer les chauves-souris avec des détecteurs d'ultrasons et capture au filet. Comment on recherche et on étudie les chauves-souris ? Que faire pour les protéger ? Une rencontre qui permet d'apprendre, de se rencontrer et de partager.

Deux autres conférences suivies de sorties auront lieu à **Saint-Félicien** samedi 6 juillet et à **Satillieu** mercredi 10 juillet prochains.





LES « BIENFAITS » D'UNE FORÊT EN LIBRE ÉVOLUTION

 Gilbert David, Vice-président de la LPO de Drôme-Ardèche et administrateur LPO AuRA

Quelle place veut-on laisser à la Nature libre ? Bien peu, interventionniste qu'est notre espèce... Et pourtant, laisser une partie des forêts en libre évolution serait vraiment une bonne chose.

À peine 1 % de la superficie de la France est encore considérée sans intervention humaine. La biomasse des mammifères sauvages ne représente que 3 % contre 97 % pour celle des humains et de leurs animaux domestiques. L'anthropisation est partout.

La biodiversité se situe à différentes échelles, au niveau des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique propre à chaque espèce, mais aussi à chaque individu dans une même espèce... Ainsi, dans une forêt naturelle, les échanges de toutes sortes sont incomparablement plus importants que dans les forêts cultivées, quel que soit leur mode de gestion.

Les pollinisations produisent des milliards de graines par hectare, créant un brassage génétique extraordinaire. Cela donne, par sélection naturelle, des millions de semis bien mieux adaptés que les quelques centaines de plants « parachutés », souvent exogènes, sans lien avec le milieu local.

De ces semis survivront des milliers de plants qui offriront les centaines d'arbres reproducteurs les plus favorables. Non seulement les essences forestières les plus aptes se développeront mais les associations avec la faune, la flore, les faunes microbiennes, invertébrées et vertébrées, co-évolueront ensemble. Sans oublier, ce qui est tout aussi important, les symbioses mycorhiziennes entre les mycéliums des champignons et les racines des arbres autochtones.

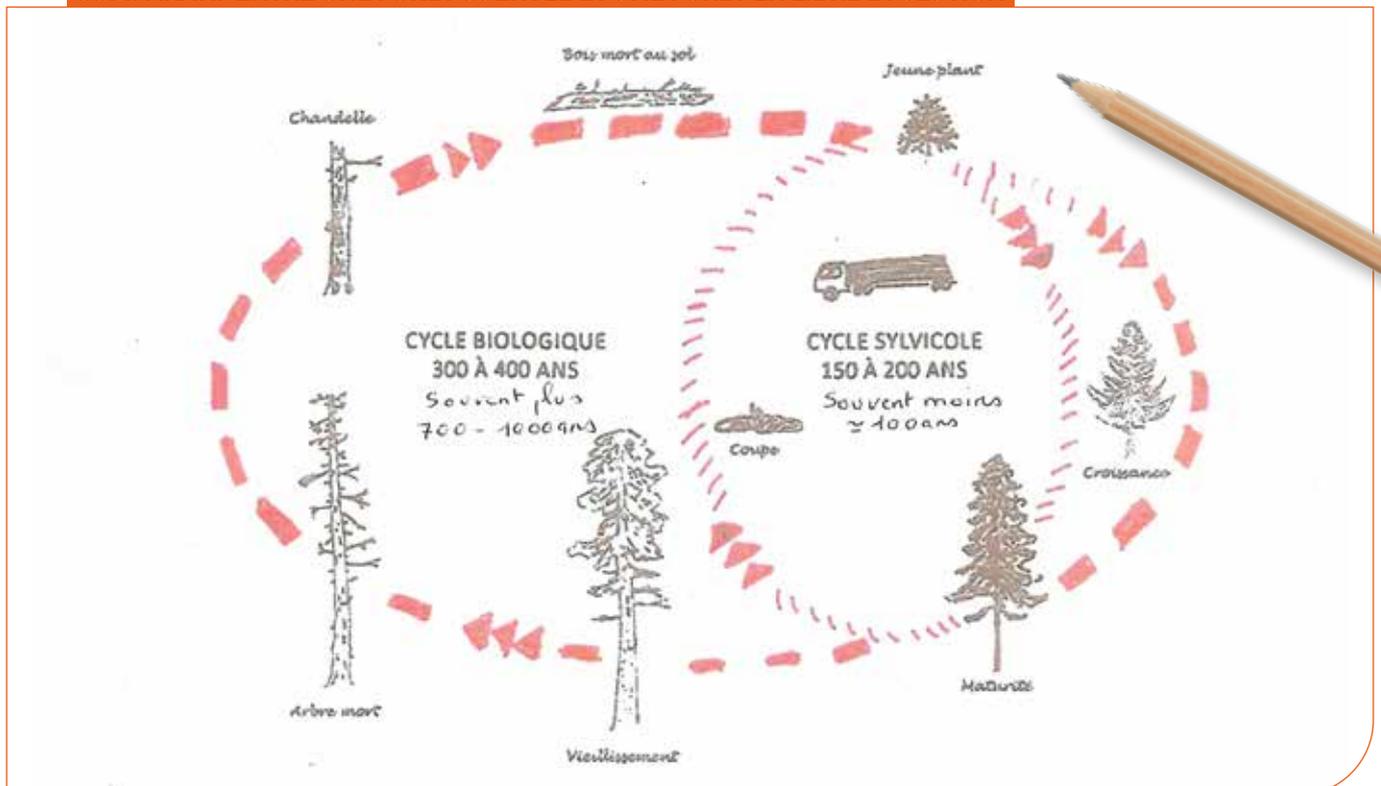
JEUNE HÊTRAIE PEU DIVERSIFIÉE © GILBERT DAVID



Tout cela pour dire que les forêts en libre évolution sont bien plus résilientes que les forêts cultivées, même dans leurs gestions dites « douces ». Car toute intervention est perturbation : les exploitations traumatisent les sols et les arbres. Ainsi, pour un écosystème équilibré, il faut obligatoirement une surface la plus importante possible et une durée séculaire, deux impératifs difficilement concevables pour l'être humain. En effet, il lui « faut » agir, gérer, intervenir partout, tout le temps, et les « politiques » encore plus que les autres car ils sont élus pour cela... Le « lâcher-prise », la patience et la « non-action » ne sont pas dans nos gènes...

Bien évidemment, nous avons besoin de bois mais nous pourrions, sans trop de contraintes, laisser dans chaque forêt au moins 30% d'un seul tenant en libre évolution pour y conserver une biodiversité intéressante. Le reste, en exploitation, à couvert continu, assurerait nos besoins en bois si nous le transformions localement. ■

COMPARATIF ENTRE UNE FORÊT CULTIVÉE ET UNE FORÊT EN LIBRE ÉVOLUTION



La LPO en Isère

PROTECTION DU MOINEAU SOULCIE DANS LE TRIÈVES

✍ Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

La LPO de l'Isère et TE38 (autorité organisatrice de la distribution de gaz et d'électricité en Isère) ont organisé la troisième opération d'installation de nichoirs à moineau soulcie dans la commune de Monestier-du-Percy.

Le moineau soulcie ressemble à première vue à la femelle du moineau domestique, mais son aspect plus rayé et sa queue relativement courte permettent de le différencier. Ses épais et longs sourcils crème et la bande médiane de même couleur sur le dessus de la tête, le distinguent des autres espèces de moineaux. Et si on a la chance de le voir de très près, il est possible de distinguer la petite tache jaune qu'il possède sous la gorge.

Cette espèce présente un statut de conservation très défavorable dans notre département : il est classé en danger critique d'extinction en Isère (selon les critères de l'UICN). En effet, la population iséroise de moineaux soulcies est estimée à une vingtaine de couples !

La seule population reproductrice connue en Isère se trouve dans le Trièves. Très petite et donc fragile, cette population est actuellement menacée par la disparition de ses habitats de prédilection. Le moineau soulcie nichait surtout dans les trous de mur des vieux bâtiments, hélas en régression en raison des travaux de restauration et d'isolation. Il a trouvé comme milieu de substitution quelques poteaux électriques présentant des tubes creux horizontaux où il peut encore nicher !

NICHOIR À MOINEAU SOULCIE

© MIRIANA LEROY



MOINEAU SOULCIE

© RÉMI FONTERS



La LPO de l'Isère et TE38 ont décidé d'agir ensemble, avec la collaboration d'ENEDIS, pour les derniers moineaux soulcies du Trièves, en installant des nichoirs sur certains poteaux électriques, afin d'augmenter l'offre d'habitat de reproduction dans l'espoir de maintenir, voire d'aider à se développer, cette espèce très rare de moineau. La LPO suit déjà avec attention chaque année la reproduction des moineaux soulcies dans ce seul secteur où ils sont présents.

Judi 25 avril, la LPO et TE38 ont installé 7 nichoirs à moineau soulcie au Monestier-du-Percy.

Depuis 2019, ce sont ainsi 24 nichoirs qui ont été installés à Saint-Jean-d'Hérans, au Percy et au Monestier-du-Percy, dans le cadre de ce partenariat qui a pour but une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les communes adhérentes à TE38 et dans les actions portées par cette structure.

Espérons que les nouveaux nichoirs du Trièves aideront cette espèce rare à se développer. D'ailleurs, les moineaux soulcies commencent à occuper les nichoirs de Saint-Jean-d'Hérans depuis le printemps 2023 ! ■



RELANCE DE L'ENQUÊTE HÉRISSON DANS LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE

 Clément Brusq, Chargé de mission biodiversité et bâti à la LPO de l'Isère

Plan de conservation du hérisson de Grenoble Alpes Métropole : aidez-nous à mieux connaître son territoire !

Le hérisson d'Europe est un mammifère terrestre que l'on rencontre dans tous types de milieux. On le retrouve notamment dans les parcs et jardins de nos villes. Aujourd'hui, il fréquente d'ailleurs davantage les zones urbaines et péri-urbaines que les milieux agricoles.

L'espèce est fortement menacée en Europe ; des études au Royaume-Uni et en Allemagne ont confirmé un déclin drastique de la population de hérissons. En France, une enquête de population similaire, la « Mission Hérisson, missionherisson.org ► », est en cours depuis 2020, mais elle ne permet pas encore de tirer des conclusions.

Les pressions et dangers qui s'exercent sur cette espèce sont nombreux (fragmentation des milieux, pesticides, destruction des habitats et des ressources alimentaires, collisions routières...).

Solitaire et nocturne, le hérisson n'est pas si facile à observer, c'est pourquoi nous avons besoin de votre aide !

Nous relançons donc spécialement l'enquête hérisson qui avait connu un vif succès lors de son lancement !

Nous vous invitons à répertorier vos observations dans la Métropole de Grenoble sur le site GeoNature Citizen :

gncitizen.lpo-aura.org/fr/programs/3/observations ►



Attention à ne pas déranger les hérissons lors de vos observations (pas de manipulation, pas de lumière, restez le plus loin possible des individus, etc.).

Pour les personnes motivées et qui ont la chance d'avoir un jardin, vous pouvez également participer aux inventaires de la mission hérisson en suivant le protocole défini ici :

missionherisson.org/herissons/le-protocole ► ■



Merci pour votre participation !

HÉRISSON D'EUROPE

© SAMUEL MAAS



INVENTAIRE DES SITES DE NIDIFICATION SUR LE BÂTI DANS LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE

✍ Clément Brusq, Chargé de mission biodiversité et bâti à la LPO de l'Isère

Les espèces d'oiseaux inféodées aux surfaces bâties sont en déclin dans nos villes, aidez-nous à les protéger !

Le martinet noir, les hirondelles et le moineau domestique se sont spécialisés au fil du temps pour réaliser une partie de leur cycle biologique sur nos bâtiments. Nous pourrions les penser moins concernés par le déclin général de la biodiversité avec l'augmentation des milieux bâtis sur nos territoires, mais c'est le contraire ! Avec nos changements de modes d'architecture (moins d'interstices sur les bâtiments et augmentation des surfaces vitrées notamment) et les programmes de rénovation énergétique des bâtiments à l'échelle nationale, nous observons une perte des habitats favorables pour leur reproduction, en partie responsable de la diminution des effectifs de ces espèces...

C'est pourquoi nous lançons cette année, en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole, un grand programme de sauvegarde de la faune du bâti ! (En parallèle du suivi de la reproduction des hirondelles assuré par nos bénévoles depuis 20 ans, voir le [LPO Info n°12](#) ▶).

Dans un premier temps, nous cherchons à avoir une vision des bâtiments concernés par de la nidification. À l'aide de l'outil et de la méthode développés par la LPO France que nous souhaitons adapter à notre territoire, un groupe de bénévoles s'est donc mobilisé pour réaliser des inventaires sur des secteurs ciblés de la Métropole sur la période de juin à juillet.

Les oiseaux du bâti (hirondelles, martinets, moineaux) sont faciles à reconnaître, alors, si vous êtes motivés pour nous aider, n'hésitez pas à communiquer la présence des nids sur [faune-aura.org](#) ▶ ou sur l'application Naturalist ! ■

MARTINET NOIR
© GUY BOURDERIONNET



OBSERVATION DES NIDS DE MARTINETS
© MARYNE CHIRON



LA BIÈVRE, HALTE MIGRATOIRE ET CONTROVERSE

✍ Serge Risser, Bénévole LPO en Isère

Après un hiver très calme du côté des hivernants nordiques, nous avons placé de meilleurs espoirs dans les migrateurs printaniers.

À la suite de l'afflux de marouettes au printemps précédent, nous nous mettions à rêver d'une observation de la marouette de Baillon dans le département. Peut-être est-elle passée ? Dans tous les cas, nous ne l'avons pas détectée, pas plus que les marouettes poussins qui fréquentaient en nombre, l'an dernier, le lagunage de La Buisse. Bref, à peine une marouette ponctuée patiemment observée à Saint-Jean-de-Bournay ! Une hirondelle rousseline est quand même observée sur ces bassins de lagunage buissards.

La plaine de Bièvre confirme son caractère attractif en période migratoire. Les discrets pipits à gorge rousse et les faucons kobez constituent de modestes effectifs. Un mâle faucon crécerellette est identifié. Plusieurs busards pâles : mâle adulte, femelle et mâle de 2^{ème} année se mêlent aux busards cendrés, Saint-Martin et des roseaux. Deux sternes

hansel survolent le secteur de la ferme du Not. Imaginons tous les limicoles que nous pourrions observer s'il existait une petite zone humide dans ce secteur, comme ce fut le cas avec l'exutoire du ruisseau du Barbaillon que l'homme s'est empressé d'assécher sans véritable compensation. L'alouette calandrelle est de nouveau présente dans son secteur habituel, sans certitude qu'elle puisse y nicher. La surprise d'une alouette calandre ravit les observateurs d'oiseaux rares. Tout comme cet oiseau de couleur sable sur la majeure partie du corps, avec une calotte grise et une nuque noire marquée d'un net chevron blanc, lequel se tient bien droit sur ses pattes de couleur chair et possède un long bec fin nettement courbé dans sa deuxième moitié. Trouvé par Jérôme, le premier courvite isabelle pour l'Isère et pour Rhône-Alpes, se tiendra résolument dans un semis de maïs à peine levé pendant au moins une dizaine de jours. Oiseau du désert égaré, sa présence sera cachée au plus grand nombre par crainte de débordements dans cette zone agricole où l'ornithologue n'est pas toujours bienvenu face à l'hostilité affirmée « d'ayants-droits », tandis que les bénévoles et salariés LPO s'efforcent d'y protéger l'œdicnème criard et le busard cendré. Pourtant, il ne faut jamais renoncer au partage dans notre communauté mais plutôt communiquer sur les précautions à respecter, à commencer par le bien-être de l'oiseau observé et des autres oiseaux nicheurs dans la zone, et s'organiser pour une observation responsable et conviviale ! ■

COURVITE ISABELLE
© SERGE RISSER



La LPO dans la Loire

MARTINETS : LE POINT SUR LE CHANTIER PILOTE DE L'ÎLOT TARENTAIZE À SAINT-ÉTIENNE

 **Maryse Hermelin**, Déléguée territoriale et référente martinets à la LPO de la Loire

Dans notre LPO Info précédent (n°12 d'avril 2024), nous vous avons présenté ce chantier titanesque de réhabilitation de 8 immeubles hébergeant 166 nids de martinets à ventre blanc et 62 de martinets noirs. Le point sur les travaux en cours.

Trois mois plus tard, 64 nichoirs doubles en bois pour martinets à ventre blanc et 33 nichoirs triples pour martinets noirs ont été installés. Certains sont définitifs sur des bâtiments voisins (la Comète, ex-Comédie de Saint-Étienne et un bâtiment technique municipal). D'autres, sur deux immeubles de l'îlot exemptés de chantier en 2024, sont temporaires et seront redéplacés pour 2025.

À la suite de l'appel à volontaires de la LPO de la Loire pour suivre le retour des martinets et leur comportement face à la nouvelle conformation des lieux, une équipe de dix bénévoles s'est constituée. Un planning commun permet à tous de s'inscrire selon leurs disponibilités et une visite du site a été organisée avec chacun des participants.

Mais comment organiser le suivi d'un tel ensemble de bâtiments, de manière à le rendre facilement accessible à tous ? Une division par secteurs a semblé la solution simple et logique, ainsi qu'une numérotation virtuelle des nichoirs temporaires, les nichoirs définitifs ayant été marqués en façade avant la pose.

Les buts du suivi en 2024 :

- Lister les anciens secteurs de nidification obturés où les martinets des deux espèces essayent de rentrer (sachant que les martinets noirs peuvent persister dans cette attitude jusqu'à trois semaines),
- Noter les comportements autour des nichoirs, comme les accrochages ou les explorations,
- Surveiller le trafic sur les nids naturels non obturés.

La météo capricieuse d'avril 2024 a compliqué le retour des martinets à ventre blanc, avec deux semaines de froid suivies d'une semaine de températures plus douces mais de pluies persistantes. Les martinets à ventre blanc se sont mis en mode survie, piteusement accrochés sous les planches de rives, attendant que la température se réchauffe. Deux cadavres ont été trouvés sur place, mais il est à craindre que le froid n'ait taillé dans leurs effectifs.

Les martinets noirs, quant à eux, ont différé leur retour, attendant que la situation météo s'améliore. La reproduction des deux espèces s'en trouve ainsi possiblement retardée de quelques semaines.

Pendant ce temps, un premier immeuble de l'îlot Tarentaize a été démolé et les échafaudages ont été installés.

La LPO et Bouygues Bâtiments, maître d'œuvre du chantier de réhabilitation, phosphorent sur un modèle inédit de nichoirs définitifs pour martinets à ventre blanc, intégrables dans le haut des murs grâce à une modification des plans initiaux des rebords de toits, chantier pilote oblige !

À suivre... ■

Repérage des nichoirs par secteur, tous visibles depuis la rue Polignais.

Les nichoirs ne sont pas numérotés, seule cette feuille permet le repérage par lettre.

REPÉRÉS PAR DES LETTRES VIRTUELLES, LES NICHOKRS COMPENSATOIRES TEMPORAIRES

© MARYSE HERMELIN



PROJET « BÂTI RURAL ET BIODIVERSITÉ » : ALLIER CONSERVATION DU BÂTI ANCIEN ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.

✍ Emmanuel Véricel, Chargé de mission à la LPO de la Loire

Avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes mène sur trois ans un projet de rénovation du petit bâti rural pour y accueillir des espèces menacées comme les chauves-souris, les hirondelles et les chouettes.

Le déclin des oiseaux liés au bâti est de 27,6% au cours des 30 dernières années (Source : MNHN de Paris). Les granges et corps de fermes, moulins, loges de vignes, pigeonniers, châteaux et autres bâtiments que l'on trouve dans nos campagnes sont parfois en ruines ou restaurés sans que l'accueil de la faune qui les fréquente soit pris en compte. Quelles que soient leurs spécificités (pierre, pisé, toitures pentues avec vastes combles, etc.) des aménagements plus ou moins importants peuvent être réalisés pour mieux accueillir la faune, en harmonie avec les activités humaines. Une fois les aménagements réalisés, une convention est signée avec le propriétaire pour qu'il s'engage à conserver ceux-ci et qu'il autorise la LPO à accéder au site afin d'en suivre l'occupation.

Dans la Loire, quatre premiers sites ont été identifiés et ont fait l'objet de chantiers entre juin 2023 (lancement du programme) et avril 2024. Trois ont été proposés par la LPO et un par la Fondation du Patrimoine.

Cette dernière soutenait financièrement un important projet de restauration du pigeonnier octogone de Lachaud, à Grézieux-le-Fromental en plaine du Forez. Datant du XVII^{ème} siècle et propriété de la famille Royon, cet édifice culmine à 15 mètres de haut. Bien que n'étant pas classé monument historique, il n'en demeure pas moins remarquable puisqu'il avait été bâti sur une digue d'étang (aujourd'hui invisible) et qu'il servait également d'ouvrage de vidange ! Sa toiture était en partie effondrée et menaçait l'ensemble du pigeonnier. Le gros œuvre a bénéficié du soutien du loto du patrimoine.

NICHOIRS À EFFRAIE DES CLOCHERS DANS PIGEONNIER À GRÉZIEUX © EMMANUEL VÉRICEL



NICHOIR À EFFRAIE DES CLOCHERS POSÉ DANS UN PIGEONNIER REMARQUABLE À GRÉZIEUX-LE-FRONTAL © EMMANUEL VÉRICEL

EFFRAIE DES CLOCHERS © ANTHONY MAIRE



Pour ce qui concerne le volet biodiversité, nous avons installé deux nichoirs à chouette effraie dans les encadrements des fenêtres et deux gîtes à chiroptères sur les façades est et sud-est du bâtiment. La charpente devant être visible pour les visiteurs, nous avons imaginé un accès possible au niveau des nichoirs à effraie pour que les chauves-souris puissent s'y réfugier. Par ailleurs, un nichoir à chouette chevêche sur-mesure a été encastré dans une ouverture située sur la ferme voisine de Monsieur Philippe Weyne. L'ensemble des nichoirs a été construit à partir de planches achetées via les fonds dédiés au programme.

Un second chantier s'est déroulé en plaine du Forez sur une ferme rénovée à Chalain-le-Comtal, où certaines espèces présentes encore récemment n'avaient plus accès aux cavités ou espaces qu'elles utilisaient auparavant.

Ainsi l'installation de nichoirs à hirondelles, à faucon crécerelle, à chevêche d'Athéna et de gîtes à chiroptères devrait remédier à cela. Le nichoir à crécerelle ainsi que celui dédié à la chevêche ont été également construits avec des planches de récupération tandis que les autres gîtes et nichoirs ont été achetés. Lors de ce chantier, la pose de ces nichoirs a mobilisé une compétence nouvellement acquise par le pôle expertise de l'équipe salariée de la LPO de la Loire : le travail en sécurité sur échelle !

Sur la commune de Lentigny, un propriétaire rencontré dans la continuité de l'Atlas de la Biodiversité Communal nous a fait part de son souhait de trouver une solution pour conserver la présence de l'effraie et de la chevêche, alors qu'il projette de restaurer ses bâtiments. Une solution a pu être trouvée via le programme soutenu par la Fondation du Patrimoine. Finalement, deux nichoirs à effraie ont été montés, installés et posés dans les dépendances de façon à permettre à l'espèce d'accéder directement aux nichoirs depuis des ouvertures existantes. Le reste du bâtiment pourra être fermé et restauré à terme.

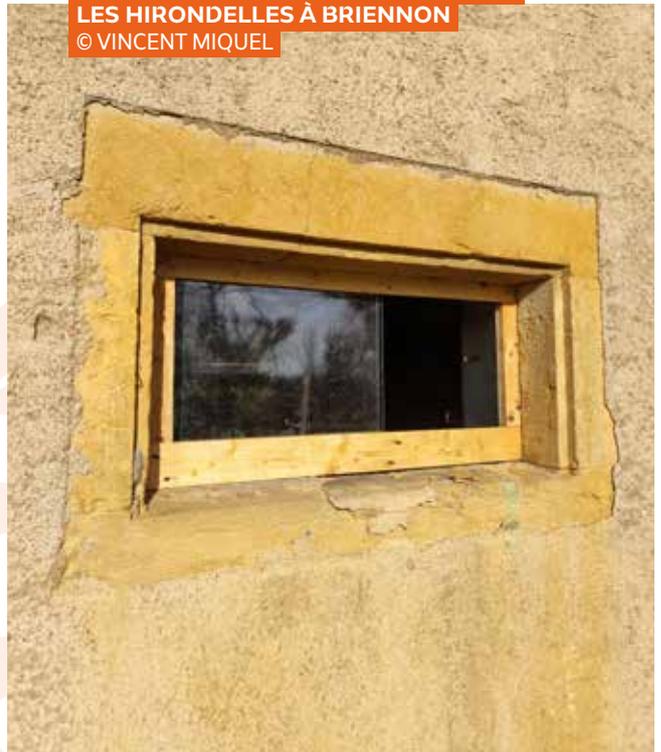
Parallèlement à cela, un nichoir à chevêche a été installé dans un arbre de la propriété, deux gîtes à chiroptères ont été installés sur le pignon d'un bâtiment ainsi que 3 nichoirs doubles destinés au moineau friquet sur une autre façade. Comme pour les autres chantiers, le propriétaire s'est investi à nos côtés pour le montage des nichoirs et leur pose.

Un dernier chantier a été mené à Briennon chez un des exploitants où des arbres avaient été plantés l'année précédente en faveur de la pie-grièche à tête rousse. Sa ferme abrite encore l'effraie et la chevêche. Les hirondelles n'accèdent plus aux anciennes écuries qu'il essaie de laisser ouvertes lorsqu'elles reviennent de migration. Ces dernières années, l'effraie nichait dans son grenier en passant par un carreau cassé et cela devenait problématique pour des questions thermiques. Nous avons donc installé un nichoir à effraie dans la soupente d'une grange attenante à la maison d'habitation. La chevêche garde de multiples accès aux bâtiments et niche probablement dans le vieux verger voisin.

**NICHOIR À EFFRAIE POSÉ
DANS UNE GRANGE À BRIENNON**
© VINCENT MIQUEL



**FENÊTRE D'ÉCURIE AMÉNAGÉE POUR
LES HIRONDELLES À BRIENNON**
© VINCENT MIQUEL



Nous avons concentré nos efforts sur l'accès aux anciennes écuries pour les hirondelles en construisant deux fenêtres sur mesure avec des plaques de plexiglas pouvant coulisser, laissant la possibilité à l'exploitant de fermer ses écuries en hiver et de les ouvrir facilement toute la belle saison. Quatre nichoirs à hirondelles ont été installés (deux par écuries). Enfin, quatre grands gîtes à chiroptères ont été construits avec du bardage sur la façade ouest d'une stabulation.

Il ne reste plus qu'à suivre l'occupation de ces aménagements et à espérer pouvoir renouveler l'opération l'année prochaine.

Un grand merci à l'ensemble des participants aux chantiers : Bertrand Tranchand (salarié LPO), Philippe Weyne, Robert Tricon, Vincent Brouallier, Gérald Gérentes, Vincent Miquel, Jo Véricel et Nicolas Chaumette. ■

**GITE À CHIROPTÈRES INSTALLÉ SUR
UNE STABULATION À BRIENNON**
© VINCENT MIQUEL



RETOUR EN IMAGES SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE DU 15 JUIN

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Les 15 et 16 juin 2024 a eu lieu l'Assemblée générale de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Pour la première fois, Saint-Étienne accueillait ce grand moment annuel de notre vie associative.

Plus de cent adhérente-s (et une centaine de pouvoirs), bénévoles et délégués territoriaux venus des huit délégations territoriales et des douze départements d'AuRA, se sont retrouvés toute la journée du samedi 15 juin à Saint-Étienne, dans les locaux de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Jean Monnet (campus de la Métare).

PASCAL BILLARD, PRÉSIDENTE TERRITORIALE DE LA LPO DE LA LOIRE

© JOËL VIAL



MME BEAUCHAUD, DIRECTRICE DE LA FAC DE SCIENCES

© JOËL VIAL



Après une matinée consacrée aux débats statutaires (rapport moral de la Présidente Marie-Paule-de-Thiersant, rapport financier de la trésorière Chantal Guélin et présentation du plan stratégique 2024-2027 par le directeur général Sébastien Teyssier et le président de la LPO de Drôme-Ardèche Louis Granier), l'après-midi était réservée aux communications scientifiques (bioacoustique, biodiversité et bâti, protection des martinets...)

Cette session a été ouverte par le chercheur d'origine stéphanoise, Jean-Dominique Lebreton, biomathématicien de renom international, directeur de recherche émérite au CNRS et membre de l'Académie des sciences, sur le thème « Science et protection de la nature »¹.

RÉUNIS AUTOUR DE MARIE-PAULE DE THIERSANT ET PASCAL BILLARD, LES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS POUR LA RÉUSSITE DE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

© JOËL VIAL



Enfin pour la matinée du dimanche 16 juin, place à la pratique avec trois sorties sur le terrain jumelles en main, préparées pour les participants à l'AG par les bénévoles LPO de la Loire sur trois sites ornithologiques emblématiques du département : les Gorges de la Loire, les côteaux du Jarez et enfin le Pilat, sur les terrains gérés par la LPO à la Sapia.

Retrouvez ici quelques photos-souvenirs de ces deux journées à la fois studieuses et amicales, entièrement consacrées à la protection de la biodiversité de notre région Auvergne-Rhône-Alpes. ■

¹ Retrouvez la synthèse de l'intervention de Jean-Dominique Lebreton page 13, dans la rubrique « *la parole aux scientifiques* ».

MARIE-PAULE DE THIERSANT, PRÉSIDENTE DE LA LPO AURA, ET SÉBASTIEN TEYSSIER, DIRECTEUR DE LA LPO AURA
© JOËL VIAL



MME ALLEGRA, VICE-PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
© JOËL VIAL



VOTE D'UNE RÉOLUTION
© JOËL VIAL



C'EST DE SAISON : LE CHEVREUIL EUROPÉEN

✍ Laurent Goujon, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

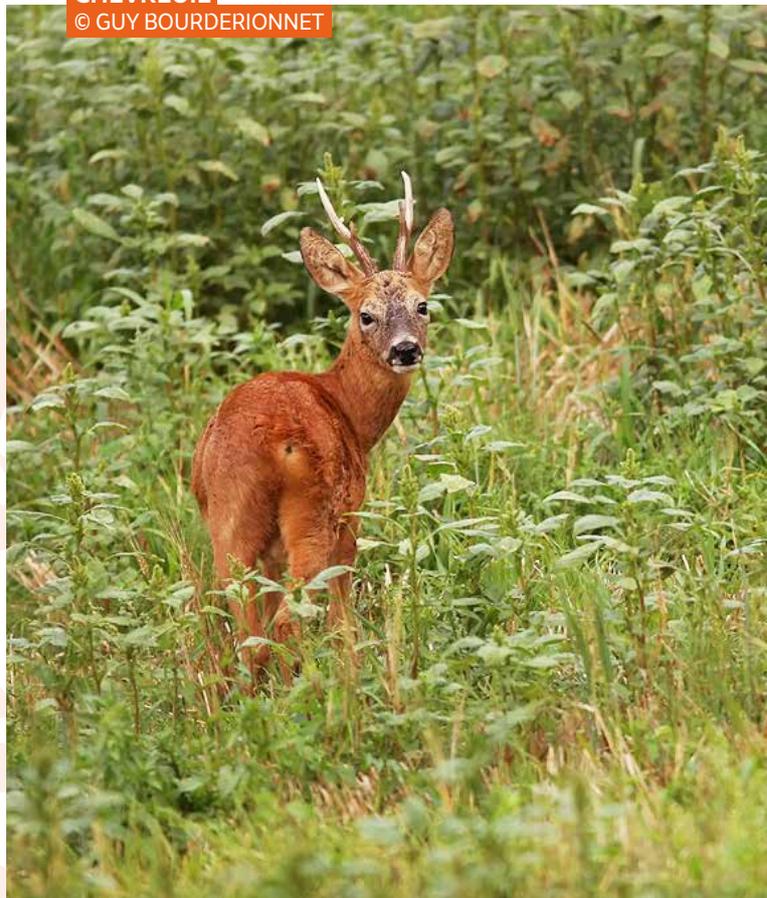
En été, mieux vaut éviter les fortes chaleurs pour observer la faune sauvage. Les observations à l'aube ou au crépuscule vous permettront de croiser le chevreuil européen.

Assez commun partout, le chevreuil est un ongulé pas si facile à observer : son instinct de survie l'a rendu particulièrement méfiant vis-à-vis de l'homme. Mais au détour d'une clairière ou d'une lisière, il peut arriver de croiser un chevreuil. Si vous avez été discret et que le vent est favorable, alors il se peut que vous n'ayez pas été repéré : vous aurez alors le loisir d'observer l'animal vaquer à ses occupations, pendant de longues minutes.

L'été est une période intéressante pour l'observer, car c'est la période du rut. Le rut du chevreuil est moins démonstratif que celui de son cousin le cerf : il se limite en général au rapprochement d'un brocard et d'une chevrette, sans manifestation vocale. Le mâle, poursuivant inlassablement la femelle, marque régulièrement son territoire en frottant sa tête sur les végétaux environnants pour y laisser son odeur. Il arrive parfois qu'un rival s'approche, ce qui donne lieu à de rares affrontements. Pendant cette période, les jeunes de l'année, encore dépendants, sont un peu délaissés par les femelles mais ne sont jamais bien loin. De belles observations estivales en perspective, pourvu que vous vous écartiez un peu des chemins battus. ■

CHEVREUIL

© GUY BOURDERIONNET



UN SERPENT DANS LA CAVE ?
NON, UNE « LIMACE-LÉOPARD »
© DR



MÉDIATION FAUNE SAUVAGE : BIEN IDENTIFIER, C'EST LA CLÉ !

✍ Claire Brucy, Chargée de la médiation faune sauvage à la LPO AuRA

« Je me permets de vous contacter car j'ai remarqué une forme cylindrique étrange dans ma cave. Normalement il ne doit rien y avoir à cet endroit, à part les câbles électriques. Se pourrait-il que ce soit un serpent ? Quelle est la marche à suivre ? »

Il s'agit en réalité d'une « limace-léopard ». Très souvent, la peur de l'inconnu associée à la méconnaissance de la faune fait imaginer le pire scénario aux personnes qui nous sollicitent. Un bruit bizarre est trop souvent lié à un dégât matériel et à l'observation d'une espèce sauvage. Par exemple : un merle se pose régulièrement sur le toit et on constate en même temps que le lambris de la façade est percé de trous réguliers à l'endroit même où l'on entend des bruits suspects la nuit... Pour autant, il ne faut pas en conclure que c'est le merle qui est à l'origine de tout ça ! Notre cerveau a pourtant tendance à faire ce genre de raccourcis...

Quand on parle de cohabitation avec la faune sauvage, il est primordial de nous transmettre un maximum d'éléments pour mieux analyser la situation et proposer les solutions les plus adaptées. C'est essentiel pour la préservation des espèces sauvages qui nous côtoient. ■

ANURADHA MUKHERJEE NOUS A QUITTÉS

Sa silhouette familière n'apparaîtra plus sur les nombreux stands qu'organise la LPO de la Loire tout au long de l'année : Anuradha Mukherjee nous a brutalement quittés début mars.

Née à Calcutta en Inde, arrivée en France après ses études (sans parler un mot de français) pour suivre son époux expatrié en Europe, elle s'était très vite intégrée dans la société française et le monde associatif : adhérente de la LPO depuis de longues années, elle faisait partie du groupe des bénévoles dédiés aux « tâches administratives » de notre LPO locale et surtout du groupe stands, où elle adorait aller à la rencontre du grand public. Elle possédait aussi un très beau jardin Refuge LPO, aménagé autour de sa maison de Saint-Priest-en-Jarez.

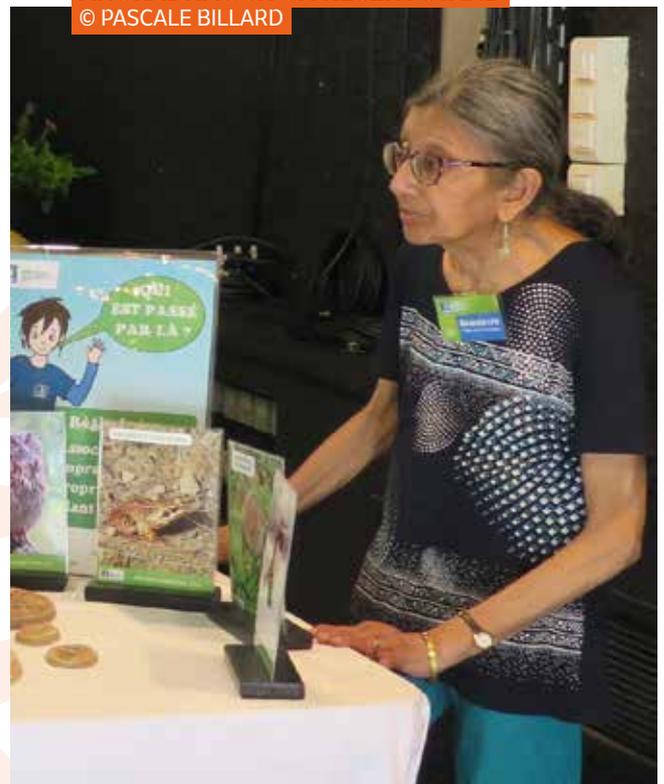
Militante discrète mais infatigable, Anuradha s'impliquait aussi beaucoup pour les associations Artisans du Monde et Lire à Saint-Étienne. Elle donnait également des cours de français à destination des étrangers non francophones.

Lors de ses obsèques, qui ont eu lieu le 19 mars à Saint-Étienne, sa famille a souhaité organiser une collecte au profit de la LPO. Son montant servira à financer des actions en faveur de la protection de la biodiversité comme cela aurait été son désir.

À sa famille et à ses proches, la LPO de la Loire, ses bénévoles et ses salarié-e-s, expriment leurs très sincères remerciements et leurs condoléances émues. ■

ANURADHA SUR UN RÉCENT STAND

© PASCALE BILLARD



TROIS NOUVEAUX VISAGES DANS L'ÉQUIPE

— Maëline Ecurat-Besset
Chargée de mission « Nature en ville et Refuges »

Écologue investie dans la connaissance et la protection de la biodiversité depuis de nombreuses années, j'ai rejoint les équipes de la LPO de la Loire en mars 2024, en tant que chargée de mission « Nature en ville et Refuges collectivités et entreprises ». Je suis en charge de la mise en place de projets et d'actions favorables à la biodiversité dans les espaces urbanisés ainsi que de l'accompagnement des collectivités et entreprises dans leur démarche Refuge LPO.



— Robin Tixier
Volontaire en service civique dédié aux milans et busards

À 25 ans et après 6 années d'exercice dans l'industrie métallurgique, j'ai décidé d'arrêter mon activité pour enfin faire ce qui me plaît : travailler dans le domaine de la biodiversité. C'est pourquoi, depuis mars 2024, je suis volontaire en service civique à la LPO de la Loire. J'ai pour mission d'aider au suivi de la reproduction des milans royaux et des busards cendrés.



— Derek Holzer
Stagiaire dédié aux busards

J'ai entamé l'an dernier une reconversion en débutant un BTS Gestion et Protection de la Nature à l'Institut Agro de Dijon. Dans ce cadre, j'effectue actuellement un stage au sein de la LPO de la Loire, pendant lequel je m'occupe du suivi de la reproduction du busard cendré et du busard Saint-Martin, ainsi que de leur protection. Auparavant graphiste pendant une dizaine d'années, cette expérience est ma première dans le domaine de la protection de la nature. ■

UN TIERS-LIEU RURAL DANS LE RÉSEAU DES REFUGES LPO

✍ Elsa Francès, Coordinatrice bénévole des Refuges LPO (particuliers) et déléguée territoriale de la LPO de la Loire

Le Treuil est un tiers-lieu rural créé à Chambœuf en 2018. Le réseau du Treuil regroupe 36 associations (dont la LPO), 7 organisations paysannes et près de 170 adhérent-e-s individuels. En 2023, le Treuil a rejoint le réseau des Refuges LPO.

Le Treuil s'appuie sur une association d'intérêt général et une coopérative immobilière. Il est dédié à la transition agricole, alimentaire et environnementale. Son aventure commence en 2018 avec l'achat à Chambœuf d'un ancien corps de ferme acquis grâce à un financement citoyen, sans aide publique.

Il est aménagé par de nombreux bénévoles dans le respect de techniques artisanales, telles que le mur en pisé. Depuis 2020, c'est un centre permanent géré par l'association « Les Amis du Treuil ». Jean-Pierre Mousset, co-délégué général, présente ainsi les intentions du projet :

« Notre réseau s'est constitué autour de la volonté de coopérer, de se former, de soutenir les initiatives du territoire autour des trois priorités que sont l'agriculture paysanne et locale, une alimentation responsable et la protection de l'environnement. L'idée est de permettre à tous de respecter l'environnement par d'autres pratiques alimentaires et agricoles, afin de garantir la santé de la planète et celle des humains. »

Autour de l'ancienne ferme se déploient « un espace physique pour faire ensemble » (exemple : chantiers pisé, four solaire...) et des espaces pédagogiques comme un verger ou une station d'assainissement à roseaux...



LA VIEILLE FERME DU TREUIL À CHAMBOEUF
© ALAIN MERCEICA

Ce tiers-lieu rural crée à la fois du lien social et porte ou accompagne des projets de partenariat : par exemple, la délégation Loire de la LPO AuRA participe au projet de plantation de haies champêtres nourricières pour la faune. Cette opération se déroule sur trois ans en collaboration avec les associations G.R.A.I.N.E.S et Croqueurs de pommes, ainsi qu'avec le Campus de Montravel.

Le Treuil, par son dynamisme et sa modernité, est un Refuge LPO hors-normes qui propose du fait de son projet et de sa structure, une grande capacité d'actions pour la sauvegarde de la biodiversité. Plus d'informations : letreuil.wordpress.com ▾ ■

La journée des Refuges LPO de la Loire aura lieu au Treuil le 12 octobre 2024, avec cette année une conférence de Marc-André Sélosse, biologiste renommé spécialiste de botanique et de mycologie.

Sur réservation : refuges-particuliers.loire@lpo.fr ▾

LE VERGER AGRO-ÉCOLOGIQUE

© ALAIN MERCEICA



PANNEAU PÉDAGOGIQUE
© ALAIN MERCEICA



La LPO dans le Rhône

HISTOIRE DE PLUMES

 Solène Pradel, Animatrice à la LPO du Rhône

Un atelier original s'est tenu courant avril, associant découverte des plumes et art pour le plus grand plaisir de tous.

En lien avec le travail réalisé par la LPO du Rhône et la métropole de Lyon dans le cadre du plan de sauvegarde hirondelles et martinets (lancé en 2022), un projet a vu le jour cette année en partenariat avec le Pôle 9 – MJC Centre social de Saint-Rambert (Lyon 9) et la métropole, dans le but de mieux faire connaître aux habitants les oiseaux de leur territoire et de sensibiliser à leur préservation.

Plusieurs rendez-vous ont été donnés au cours du printemps et jusqu'à mi-juillet, dans le quartier de Saint-Rambert et alentours : conférence et exposition sur les hirondelles et martinets, sorties d'observations, ateliers jeux et aménagements pour aider les oiseaux locaux...

TEST DE L'EAU © SOLÈNE PRADEL



PLUME DE GEAI DES CHÊNES © SOLÈNE PRADEL



GEAI DES CHÊNES © PIXABAY



C'est ainsi que vendredi 26 avril, 16 personnes ont participé à un atelier autour de la thématique des plumes : un chouette moment d'échange et de découverte sur les caractéristiques et diversité des plumes (couleurs, tailles, formes), et aussi plus généralement des oiseaux.

Après un temps d'observation à la loupe des barbes et barbules composant les plumes, les participants ont découvert les différents rôles du plumage grâce à différents ateliers ludiques proposés. Ils ont pu réaliser diverses expériences : l'atelier sur la résistance à l'eau des plumes a suscité beaucoup de curiosité. Il a permis d'expliquer comment cela est possible, et d'évoquer également la particularité du plumage du grand cormoran, que beaucoup avaient déjà pu observer les ailes grandes ouvertes, en pleine séance de séchage. Le rôle de camouflage de certains plumages a aussi beaucoup impressionné les participants. Encore plusieurs activités ont ainsi été proposées.

Pour terminer, chacun a pu s'essayer à l'écriture et au dessin à la plume... un temps artistique et plus personnel, très apprécié à la fois par les petits et les grands ! ■

JOURNÉE DE RENCONTRES TERRITORIALES

 Hugo Robuschi et Marie-Agnès Consolo, Bénévoles et délégués territoriaux de la LPO du Rhône

Le 18 mai dernier se tenait la journée des rencontres territoriales session 2024 à Bagnols, au cœur du Beaujolais des pierres dorées. Comme chaque année, les sorties, le repas partagé ainsi que les conférences sont l'occasion pour les adhérent-e-s et salarié-e-s de la LPO du Rhône de se rencontrer ou de se revoir.

La matinée a commencé par une sortie en petits groupes. Quatre options ont été proposées aux participant-e-s : le site du Bordelan à Anse, l'étang des Bruyères à Bagnols, les anciennes carrières de Bagnols ou encore la forêt de la Flachère à Légny. Le temps nuageux ne nous a pas empêché de faire de belles observations : guêpier d'Europe, tourterelle des bois, rossignol philomèle, alouette lulu, torcol fourmilier, ischnure élégant, anax empereur...

Suite à un pique-nique convivial dans la salle communale, nous avons pu assister à une première conférence présentant l'association Beaujolaise « Demain, c'est Ici et Maintenant » (DIM) par Matthieu Lansade et Eric Broutin. Créée en 2019 suite à la venue de Pierre Rabhi, l'association de préservation de la biodiversité a depuis mené de nombreuses actions : création d'une dizaine de mares, installation de 222 nids d'hirondelle de fenêtre, accompagnement de projets, animations, conférences...

ERIC BROUTIN DE DIM
© MARIE-CLAIRE THIVEND



OBSERVATION À LA CARRIÈRE
© MARIE-CLAIRE THIVEND



Jean-Pascal Faverjon nous a ensuite présenté les actions que la LPO a réalisé en faveur du faucon pèlerin dans le Rhône. Coordinateur du groupe faucon pèlerin dans la Loire et ancien coordinateur dans le Rhône, il a piloté l'installation des premiers nichoirs dans le Rhône, parmi lesquels se trouvent celui de Vaise (2017), celui de Fourvière (2014) ou encore celui sur l'une des torchères de Feyzin (2005). L'histoire de l'installation du nichoir de Feyzin a particulièrement retenu notre attention. Arriver à convaincre une entreprise de poser un nichoir sur un site SEVESO ne semble pas chose aisée sur le papier, d'autant plus sur une torchère interdite d'accès, excepté une fois tous les 6 ans pour réaliser une maintenance. Pourtant, les arguments et l'énergie communicative de Jean-Pascal ont fait leur chemin. Quelques mois après sa proposition initiale, il apprend qu'elle est acceptée et qu'il a une semaine pour poser le nichoir, le temps de la maintenance. Le nid a rapidement été utilisé par les principaux intéressés.

Noémie Bouvet, cheffe de projets « expertises » à la LPO du Rhône, nous a par la suite présenté le groupe « Agriculture et biodiversité ». Face au déclin du cortège d'espèces inféodées aux milieux agricoles, ce groupe a été créé en 2016 afin de contacter et d'accompagner les agriculteurs et agricultrices sur la préservation de la biodiversité. Entre sensibilisation et diagnostics écologiques, ce groupe met un point d'honneur à prendre en compte les demandes des agriculteur-ices pendant l'accompagnement. Il est à la recherche de bénévoles intéressés par les thématiques agricoles et la préservation de la biodiversité.

Contact : noemie.bouvet@lpo.fr

Merci à toutes et tous pour ce moment partagé ensemble. ■

ORITES À LONGUE QUEUE SUR UN NID DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

© PHILIPPE RIVIÈRE



TORCOL FOURMILLIER
© ARNSTEIN RØNNING

LE JARDIN REFUGE, UNE MINE DE MATÉRIAUX

✍ Philippe Rivière, Coordinateur bénévole des Refuges LPO à la LPO du Rhône

Voici quelques suggestions très simples pour aider la petite faune à construire son nid.

Quel est le point commun entre une orite à longue queue sur un nid de processionnaires, un merle noir et une guêpe maçonne au bord de la mare, une mésange charbonnière sur un tronc moussu, un écureuil sur une meule de foin, une pie bavarde dans la ramure d'un arbre, un moineau domestique dans le poulailler ?

Tout simplement la recherche de matériaux pour bâtir ou garnir un nid.

Fils de soie, boue, mousse, foin, brindilles et branchettes, duvets... leur sont indispensables.

Il est donc essentiel d'offrir à la faune sauvage tout le nécessaire à la construction (un seul nid de processionnaires, nous sommes d'accord... !).

Et pour faciliter leur travail, on peut également prévoir un compost ouvert, une petite auge remplie de boue et de brindilles mais aussi de petites sphères en grillage, garnies de laine de mouton, de crin de cheval ; vous savez, tout ce que l'on trouve accroché aux barbelés lors de nos balades.

Les idées ne manquent pas et quel régal d'observer une mésange nonnette travaillant à emporter de quoi rendre son nid le plus douillet possible. ■

« JARDIN FERTILE » ET LE GROUPE AGRICULTURE

 Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

Le groupe agriculture intervient auprès des agriculteurs pour les aider à prendre en compte la biodiversité dans leur activité : voici l'exemple d'une intervention dans un maraichage bio dans les monts du lyonnais.

Dans leur propriété « jardin fertile », Pascale et Jean-Yves Point développent un maraichage bio sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise et ils ont souhaité se faire accompagner par la LPO pour favoriser la biodiversité sur leur exploitation.

Très clairement, Pascale et Jean-Yves sont très impliqués pour préserver la biodiversité et le climat : pas de travail de la terre, uniquement des amendements, utilisation limitée de l'eau et expériences permettant de surveiller la réponse des plantes, permaculture et agroforesterie avec plantation disséminée d'arbres, création d'une mare et d'une double haie, mise en place d'un abri à hérisson et de nichoirs... Malgré les efforts déployés depuis trois ans, les résultats se font attendre pour le retour des oiseaux et de la faune.

L'INTÉRIEUR DE LA SERRE

© MICKAEL THIZZY



La LPO est intervenue pour établir un inventaire, un diagnostic et améliorer les aménagements : type et installation des nichoirs, rendre la mare accessible aux oiseaux, rajout d'abris à chauve-souris et de haies sèches... Le site relativement jeune et de taille modeste (7000 m²) demande un peu de patience mais présente un potentiel intéressant dans un milieu assez bien préservé, en bordure de village et tourné vers des prairies bocagères de pâturage.

L'intervention a aussi été l'occasion de créer une animation d'une demi-journée avec une classe de l'école du village lundi 11 mars. Les élèves de CM2 étaient séparés en six groupes et ont tourné sur trois ateliers chacun. La LPO animait les deux ateliers de découverte de la biodiversité sur l'exploitation et les deux ateliers de construction de nichoirs (avec l'aide de parents d'élèves), tandis que Pascale et Jean-Yves animaient deux ateliers de plantation de graines.

La journée s'est conclue par une discussion et des questions/réponses avec les élèves curieux concernant le métier d'agriculteur et sur l'expérience de naturaliste. ■

HOMMAGE À DE GRANDES NATURALISTES

 Chloé Laffay, Bénévole LPO dans le Rhône

Vendredi 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la LPO du Rhône et l'association Charlyvari se sont donné rendez-vous à Charly pour célébrer les grandes naturalistes qui ont fait l'histoire des sciences naturelles.

À la sortie des classes, trois ateliers ont été proposés sur la place de la mairie pour découvrir trois grandes femmes qui ont marqué l'histoire bien qu'elles aient parfois été gommées de celle-ci :

- Un atelier de construction de gîtes à insectes pour rendre hommage à l'entomologiste américaine Édith Marion Patch, qui a été l'occasion d'apprendre aux enfants à accueillir la biodiversité chez soi et d'échanger avec les parents sur les auxiliaires de culture de l'ENS (Espace Naturel Sensible) tout proche.
- Un atelier de paléontologie, avec la recherche tout en minutie à l'aide d'outils d'un squelette de chevreuil enseveli dans un tas de terre. Les enfants ont pu ainsi incarner le profil de la paléontologue anglaise Mary Anning et parler de dinosaures.
- Un atelier artistique avec la création d'un herbier à la craie grasse pour faire l'état des lieux des arbres et des plantes à fleurs de la commune, sur le modèle des cyanotypes¹ de la botaniste et malacologue anglaise Anne Atkins. Un moyen simple et ludique d'inventorier la nature.

LIVRE ET ILLUSTRATIONS DE EDITH M. PATCH © SOURCE ARCHIVE.ORG



MARY ANNING © WIKIPÉDIA



Dans un même temps, un goûter a été proposé par l'équipe de Charlyvari, de quoi ravir les 37 participant-e-s aux ateliers de fin d'après-midi.

À 18h30, place à la conférence sur les Grandes Naturalistes à la bibliothèque municipale de Charly. Une vingtaine de personnes se sont réunies au milieu des livres pour découvrir six profils de grandes femmes de science.

Des botanistes, des paléontologues, des conchyliologues² et surtout, des aventurières qui, comme Jeanne Barret, ont fait le tour du monde. On a également évoqué Clémence Lortet qui a traversé la région lyonnaise à pied. Des portraits de femmes inspirantes qui montrent que la science doit être accessible à tous, faite pour et par tous.

La soirée s'est terminée avec un pot offert par l'association Charlyvari et un beau projet, celui de plusieurs participantes de retracer à pied les pérégrinations de Clémence Lortet tout au long de l'été 2024 et pourquoi pas, au printemps 2025. ■

¹ Le cyanotype est un ancien procédé photographique monochrome négatif.
² Le conchyliologue est le spécialiste des mollusques à coquille.

INAUGURATION DE LA PLAINE AUX OEDICNÈMES

✍ Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

Le 15 mars 2024, la métropole de Lyon et la LPO ont inauguré la nouvelle plaine aux oedicnèmes à Saint-Priest en présence d'Allain Bougrain Dubourg. Cette inauguration a eu lieu dans le cadre du plan de sauvegarde des oedicnèmes, mis en place avec la métropole de Lyon depuis 2014.

— Un oiseau cryptique

Au premier abord, tout un chacun peut être surpris de voir cette immense surface plane et caillouteuse faire l'objet de tant d'attention par les autorités et les journalistes présents. La raison de cette attractivité est un oiseau cryptique qui niche dans les milieux steppiques : l'oedicnème criard. Il faut l'œil exercé et les indications précises des naturalistes spécialistes de la LPO pour pouvoir l'observer avec la longue vue.

Mais c'est un instant magique que de l'apercevoir, lui qui se tapit au sol au moindre signe d'alerte à quelques dizaines de mètres. Son modèle de plumage se confond avec son environnement à tel point que même quand vous savez où il est, vous en doutez encore !

POUSSIN D'OEDICNÈME CRIARD

© JEAN-YVES RAVINET



INAUGURATION AUX CÔTÉS DE ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG (MILIEU)

© PATRICE FRANCO



— Le plan de sauvegarde

Depuis 2014, cet oiseau emblématique de l'Est lyonnais fait l'objet d'un plan de sauvegarde avec la métropole pour le préserver d'un déclin irrémédiable avec l'urbanisation croissante et en particulier l'installation des zones industrielles ou des cultures intensives dans cette plaine où plusieurs dizaines de couples étaient identifiées. Depuis dix ans donc, grâce à la mise en place de zones de compensation, mais aussi grâce à une recherche active et à la mise en œuvre de protections en particulier dans les cultures avec l'aide des agriculteurs, le nombre de couples est en légère hausse, mais surtout le nombre de nids identifiés a presque doublé.

Ce plan de sauvegarde est un exemple concret d'un travail intelligent et commun au bénéfice de tous les interlocuteurs et donc aussi des oedicnèmes. Lorsqu'un nouveau projet impacte un endroit où ils sont présents, les démarches pour créer une zone de compensation sont simplifiées. La mesure de compensation est également moins élevée qu'habituellement : 1 hectare au lieu d'une zone de compensation deux à cinq fois plus grande que la zone impactée. Les oedicnèmes sont bien sûr obligés de « déménager » mais la surveillance mise en place et la collaboration de tous les intervenants leur permet de se réimplanter facilement et sans danger. Le suivi du plan a démontré son efficacité.

© JEAN-YVES RAVINET



— La plaine aux œdicnèmes

La plaine aux œdicnèmes, située sur l'ancienne ZAC Berliet de Renault trucks, abrite non seulement deux à trois couples nicheurs mais sert aussi de lieu de rassemblement à une centaine d'œdicnèmes de la région qui peuvent y séjourner deux ou trois mois après la nidification et avant leur départ en migration. C'est encore à ce moment-là que l'on peut les observer le plus facilement. Mais si vous parvenez à le faire lorsqu'un couple implante son nid, c'est un moment inoubliable. Il faut voir l'oiseau s'éloigner du nid dès qu'un danger se présente (les œufs peuvent rester quelques heures sans être couvés), pour attirer l'attention d'un prédateur, feindre une blessure avant de s'envoler, ou si le danger est moins pressant se tapir par terre et devenir quasiment indétectable. Vous pouvez savoir qu'un œdicnème est présent sans toutefois parvenir à le voir dans vos jumelles ! Puis il se relève et revient au nid par des chemins détournés, en surveillant bien que personne ne l'a vu faire. De même le mâle reste toujours à proximité pour surveiller et alerter si besoin, ou détourner l'attention d'un prédateur éventuel. Et il emprunte des chemins circulaires pour venir nourrir la femelle au nid.

C'est un grand plaisir de les découvrir car c'est souvent l'aboutissement d'un long moment d'attente et d'une patience inouïe à scruter tous les endroits caillouteux où il peut se trouver. Ce plaisir est décuplé par le succès de la protection visuelle mise en place, environ cinq à dix mètres autour du nid, qui permet à l'agriculteur concerné d'éviter les oiseaux lors de ses activités sur la parcelle.

PLAINE AUX OEDICNEMES CRIARDS
© JEAN-YVES RAVINET

— Une action qui a du sens

Préserver cette zone de toute exploitation humaine est un symbole très fort. En maintenant une steppe rase et caillouteuse sur une superficie de 12,3 hectares en plein cœur de Saint-Priest et de la métropole de Lyon, ce projet a permis de maintenir une espèce qui, bien que protégée, reste presque invisible aux yeux du grand public. La tentation était grande pour beaucoup de voir en cet espace l'emplacement idéal pour une installation telle qu'une centrale photovoltaïque. Cependant, pour garantir la quiétude des oiseaux face au tumulte urbain, la zone a été clôturée et entourée de haies. Trois observatoires ont également été aménagés, permettant ainsi au public de tenter d'apercevoir ces oiseaux discrets. Des panneaux pédagogiques ont également été installés pour sensibiliser et informer les visiteurs sur l'importance de cette initiative de conservation. ■

Comme l'a dit Allain Bougrain Dubourg : « À l'heure où la biodiversité connaît une agonie alarmante, chaque geste permettant d'enrayer le déclin constitue un rempart contre l'abandon. Il a également valeur d'exemple. L'œdicnème criard devient ambassadeur. La LPO s'en réjouit et souligne sa reconnaissance à la Métropole Grand Lyon. »



SIGNATURE DE LA NOUVELLE CHARTE LYONNAISE DU RAVALEMENT

✍ Patrice Franco, Directeur territorial de la LPO du Rhône

Protéger la biodiversité au niveau du bâti, telle est la mission que se donnent les acteurs de la signature de la charte du ravalement.

Une opération de ravalement de façade comprend les enjeux suivants que sont l'entretien du bâti, la maîtrise des dépenses énergétiques, la préservation du patrimoine culturel et du cadre de vie.

La direction de l'aménagement urbain de la ville de Lyon renouvelait sa charte du ravalement en 2024. Cette charte constituée d'un cahier méthodologique, de fiches techniques rappelant les obligations réglementaires ainsi que de multiples conseils liés au bâti réunit différents signataires, acteurs de la construction et du ravalement.

Ces derniers s'engagent ainsi à tenir compte des éléments de conseils et réglementaires indiqués dans le cahier méthodologique.

Pour la première fois, la LPO a été associée à la rédaction du cahier méthodologique afin que la partie « biodiversité » puisse être un élément considéré comme faisant partie du patrimoine à préserver.

Ainsi les acteurs du bâtiment signataires de la charte sont invités à contacter la LPO et la métropole, et prendre connaissance des ressources qu'elles mettent à disposition, dans le cadre notamment, du plan de sauvegarde des martinets et hirondelles.

HIRONDELLES RUSTIQUES
© DOMINIQUE TISSIER



La signature du renouvellement de la charte a eu lieu le 10 avril à l'Hôtel de Ville de Lyon. La cérémonie a été présidée par Monsieur le Maire de Lyon, Grégory Doucet. Les 16 représentants des structures signataires de la charte, dont la LPO, ont été invités sur le podium pour la cérémonie des signatures.

Il est véritablement enthousiasmant de constater que le travail de sensibilisation sur la thématique Biodiversité et Bâti de la LPO porte ses fruits et que les élus, techniciens des collectivités et acteurs de l'aménagement intègrent cet enjeu dans leurs activités. ■

LES SIGNATAIRES DE LA NOUVELLE CHARTE

© MURIEL CHAULET



La LPO en Savoie

UNE SAISON DE MIGRATION RECORD À SAINT-MAURICE-DE-ROTHERENS

 Pascal Presson, Bénévole LPO en Savoie

Retour sur le suivi de la migration prénuptiale sur le site de Saint-Maurice-de-Rotherens, coordonné par Pascal Presson, bénévole. Une année de tous les records que cette onzième année de suivi...

Cette année, la météo s'est avérée particulière et capricieuse : cela n'a pas facilité les programmations ; et pourtant 90 jours de suivi ont été assurés par les bénévoles. L'habituel brouillard matinal a été accompagné par d'autres aléas, mais cette année 2024 marque malgré tout la plus grande session d'observation, ayant couvert la période du 28 janvier au 20 mai. Au total, cela représente pas moins de 593 heures d'observation, ce qui correspond à presque 7 heures d'observation par jour de suivi en moyenne. Ces chiffres montrent un investissement exceptionnel et nous remercions ici tous les bénévoles ayant participé (au nombre de 114, un autre record !), avec une mention spéciale pour Franck Ambrosini qui a assuré 84 jours de suivi !

Cette formidable pression d'observation a porté ses fruits puisque 49 430 oiseaux migrateurs ont été observés cette année, dépassant de plus de 32 % le précédent record qui datait de 2014. Cette année, 101 espèces différentes ont été observées, avec les remarquables grues cendrées, cigognes noires et blanches nombreuses, et une belle diversité de rapaces peu fréquents ici comme des busards cendrés, busards pâles, balbuzards pêcheurs, faucons kobez, aigles bottés et même un pygargue à queue blanche. Parmi les plus grands effectifs, il faut noter :

- 14899 pinsons des arbres
- 6583 martinets noirs
- 3771 buses variables
- 2745 mésanges bleues
- 2509 grands cormorans

BUSARD DES ROSEAUX
© JEAN VALENTIN



CIGOGNES BLANCHES
© JEAN VALENTIN



Ces longues sessions d'observation permettent également de récolter des informations sur l'avifaune locale et l'installation sur le site du pic mar et de l'alouette lulu a notamment pu être mise en évidence pour cette saison de reproduction.

Les bénévoles ont par ailleurs réalisé des animations les 30 et 31 mars pour le grand public lors des journées « Tête en l'air » ; ainsi qu'une animation à destination des agents de l'ONF.

Toutes les données sont à retrouver sur le site « migration » de la LPO dont les synthèses, totaux journaliers cumulés ainsi que les graphiques phénologiques.

Rendez-vous maintenant en 2025 ! ■

ESPÈCES INFÉODÉES AU BÂTI : UN PLAN DE SAUVEGARDE, SINON, RIEN !

 Nicole Girard, Bénévole LPO en Savoie, référente Hironnelles et Martinets

En France, les villes représentent 20 % du territoire (une augmentation de 19 % en 10 ans). 80 % de la population Française résident en zone urbaine (source INSEE, octobre 2020). La ville a un devoir de conservation, il devient urgent de la penser comme un organisme vivant et les bâtiments comme des écosystèmes.

Il y a urgence, la situation est connue et le constat demande à être davantage partagé.

Des études coordonnées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et la LPO révèlent un dramatique déclin des effectifs d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) et de martinets noirs (*Apus apus*). Entre 2001 et 2019, les populations d'hirondelles de fenêtre et de martinets noirs ont chuté respectivement de 13,3 % et de 46,2 %, 48,14 % en AuRA (source MNHN-LPO 2019).

Les causes du déclin de ces espèces d'oiseaux urbains sont multiples et largement documentées :

- La rénovation de bâti entraîne la disparition de leurs sites de nidification à travers l'obstruction de cavités et la destruction de nids causées par les opérations de rénovation énergétique, le changement de coffres de volet ou des ravalements de façade, de changement de toiture,

HIRONDELLE DE FENÊTRE
© LANA PETROD



MARTINET NOIR
© RENÉ DIEZ



- De la même manière, le renouvellement urbain entraîne la destruction de sites de nidification existants et la construction de bâtiments lisses et sans anfractuosités peu favorable à ces espèces,
- La raréfaction des sources de nourriture en ville, en particulier d'insectes du fait de l'abattage d'arbres, de bosquets et de l'absence ou de la rupture des trames vertes et bleues, brunes et grises,
- La méconnaissance de la loi du 10 juillet 1976 (article L 411-1 et suivants du Code de l'Environnement) et de ses décrets et arrêtés (dont celui du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés et des modalités de protection),
- La méconnaissance de l'espèce (habitat, comportement, alimentation).

La LPO France a lancé un projet national « *Rénovation du Bâti et Biodiversité* » (2023-2025) ciblant le martinets noir et l'hirondelle de fenêtre pour lequel la LPO de la Savoie présente son site pilote « martinets noirs » d'Aigueblanche avec l'OPAC 73.

Alors, place à l'action et à la mobilisation du public, des élus et des professionnels de la construction/rénovation !

— Le plan

Les différentes voies suivies par le plan de sauvegarde :

1 La conservation et la restauration des colonies afin de limiter le déclin déjà documenté de ces espèces en installant des nichoirs. Nous avons installé sur les bâtiments publics de la commune 100 nids à martinets noirs (en béton de bois biosourcés de chez Nat 'H) financés grâce au budget projet citoyen du Département 73. La commune de Chambéry (service Espaces Verts, Transition Écologique) a mis à disposition une nacelle (réservation, mobilisation d'un opérateur pour la conduite de la nacelle, temps de pose...), et dégagé du temps pour l'observation, le choix des sites publics et l'accompagnement à la pose.

D'autres sites (privés ou publics) ont suivi comme le centre hospitalier Métropole Savoie (cinq nichoirs en bois sur mesure), l'église Saint-Pierre de Mâché et son clocher (deux nichoirs, soit quatre chambres en bois sur mesure), l'Hôtel d'Allinges (quatre nichoirs de trois chambres en béton de bois) et peut-être bientôt une tour à martinets noirs au nouveau stade de Chambéry !

2 — Le renforcement de la connaissance de la présence d'hirondelles et de martinets nicheurs en espace urbain et périurbain : observations participatives chaque année (fin juin) depuis trois ans, dans la ville encadrée par la LPO pour sensibiliser le public à ces espèces (documentation de l'espèce, localisation des sites, parcours dédiés, alertes, saisies des données) ;

Mise en place de groupes de prospection et de comptage (après une formation) des hirondelles de fenêtre et de rochers, et des martinets noirs (nichoirs artificiels et sites naturels de nidification). Découpage de la commune par secteurs d'observation. Saisie des données d'enrichissement de la cartographie chambérienne et saisies sur NaturaList via le nouveau module spécifique LPO Biobat (en cours).

3 — La valorisation de la connaissance de la présence de ces espèces dans le territoire de Grand Chambéry (38 communes) qui s'appuie sur une représentation graphique, cartographie dynamique, concise et efficace de la présence de ces espèces. Cet outil permettra de mettre à disposition des acteurs privés, des services d'urbanisme et des élus un outil de décision et d'information relatifs à ces enjeux.

Première étape : une cartographie à l'échelle de la commune de Chambéry qui recense les nichoirs artificiels, les nids naturels de martinets noirs, les nids d'hirondelles de fenêtre et de rochers de la commune.

Cliquez ici pour accéder à la carte (ou via le QR Code ci-contre) : [google.com/maps/d/edit?mid=1fbC-K8vKJBWELtZrMf8X_VUv2HtmEc8&usp=sharing](https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1fbC-K8vKJBWELtZrMf8X_VUv2HtmEc8&usp=sharing)

4 — La saisie de toutes les opportunités de modification : modification n°4 du PLUi-HD, modification de l'OAP thématique « Climat et Energie », création de l'OAP thématique « Nature en Ville » à l'initiative de La ville de Chambéry à laquelle s'est associée la LPO pour y insérer un volet biodiversité.

5 — Enrichissement de l'ABC communal (participation active des animatrices et animateurs de la LPO)

6 — La sensibilisation de tous les acteurs et actrices du territoire : habitants, élus des collectivités, entreprises, agents, professionnels du bâtiment, etc. à travers la communication de documents de sensibilisation et la mise en place de formations dédiées aux services urbanisme des collectivités (en cours).

NICHOIRS TROIS CHAMBRES AU LOCAL SAINT-JOSEPH

© NICOLE GIRARD



Le temps politique est long et demande beaucoup d'énergie et de détermination. Nous avons pu nous appuyer sur les exemples de toutes celles et tous ceux qui ouvrent la voie et donnent l'exemple de la réussite : Métropole de Lyon, Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole, communauté de Commune du Val d'Amboise et SOS Martinets, Mairie de Toulon... LAVAL et l'agglomération de 37 communes, sont prêtes à s'engager en faveur des martinets, avec l'association Mayenne Nature Environnement. Ce sont autant d'encouragements à poursuivre la défense de la biodiversité. ■

NICHOIRS À L'ESPACE PIERRE COT

© BRUNO BLANCHARD



LE LOUP : UN ANIMAL TRAHI PAR L'HUMAIN

 Dominique Secondi, Président de la LPO de la Savoie

Les Plans Nationaux d'Actions sont la volonté de notre République de se pencher sur le sort d'une espèce jugée en déclin.

Sur le site du ministère de l'écologie on trouve cette définition :
« Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif. »

Si le loup ne présente aucun danger mortel pour l'humanité, il a un impact important sur les troupeaux d'élevages. Son retour sur l'hexagone depuis 1992 a toujours fait l'objet d'accompagnement de la profession pastorale. La mise en place d'aides pour des mesures de protection et l'accompagnement (aide pour l'emploi de berger, la construction de cabanes ou clôtures, chiens de protection) se fait en fonction des volontés politiques, en ajoutant, en cas de besoin, de tirer par dérogation cette espèce protégée. Les efforts consentis par la profession pour renforcer la

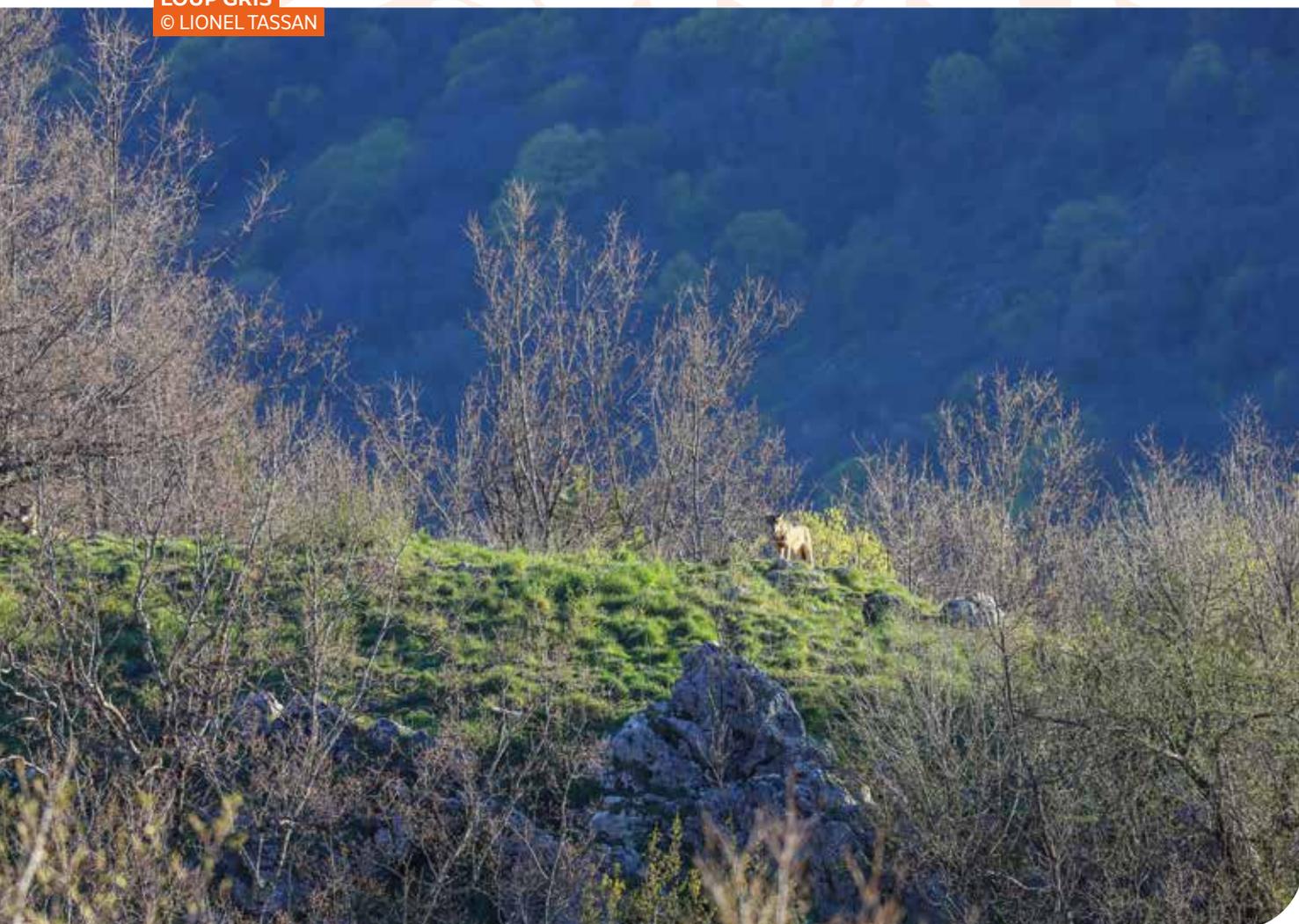
protection des troupeaux amènent le constat que pour les 75 % des exploitations ayant subi des attaques, celles-ci ne se produisent pas plus de deux fois l'an. Cependant à partir de 2012, la doctrine de tir s'est imposée comme une réponse de premier plan, et sans aucune base de consultation des citoyens Français. C'est ainsi que l'on arrive en 2024 à une possibilité de tuer 209 loups dans le cadre de la défense des troupeaux.

Jusqu'à présent, les quotas de loups prélevables trouvent leur justification en respectant la viabilité de la population nationale. Or, la dernière estimation montre un déclin de 9 % : soit une évolution de 1096 loups en 2022 pour arriver en 2023 à une estimation de 1003.

Sans détournement, l'État souhaite mettre en place une régulation non contraignante à l'avenir, sans vouloir faire un bilan du plan loup précédent où l'observation du comportement des prédateurs est de première importance, de manière à découler des mesures de protection plus proches de chaque exploitation. Les griefs pour le prochain plan loup sont multiples : pas de bilan du précédent exercice, élaboration sans aucune co-construction, volonté de sortir du cadre de statut d'espèce protégée.

Devant ces faits, le Groupe National Loup (GNL), dont la LPO est membre, a quitté la table de la concertation et ne s'interdit pas d'attaquer tout acte administratif contraire aux directives européennes et françaises de conservation du loup. ■

LOUP GRIS
© LIONEL TASSAN



La LPO en Haute-Savoie

RETOUR SUR LES ASSISES TERRITORIALES

✍ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Cette année, les Assises Territoriales de la Haute-Savoie se sont tenues avec un peu d'avance, et pour cause : le mois d'avril était déjà réservé aux Chouettes Rencontres (voir pages suivantes) !

C'est ainsi que le 15 mars, une cinquantaine d'adhérents, sympathisants et salariés se sont réunis à Etaux ; un point plutôt central dans le département qui semble avoir ravi aussi bien les Chablaisiens, les Annéciens ou encore ceux venants de la Vallée de l'Arve.

Après le rapport moral de Didier Besson, président de la LPO sur le département et un mot d'Anne Dejean, directrice sur les deux Savoie, les présents ont voté pour élire un nouveau membre au Comité Territorial. Eric Barralon, bénévole depuis de nombreuses années, a été élu à l'unanimité (!) et rejoint donc les treize autres délégués territoriaux qui décident des grandes orientations de l'association en Haute-Savoie.

ASSISES TERRITORIALES 2024
© SÉVERINE MICHAUD

Bien qu'il soit impossible de faire le tour de toutes les actions menées en 2023 en une soirée, plusieurs de nos bénévoles et salarié-e-s se sont ensuite succédé pour nous présenter quelques travaux de l'année passée, organisés sous les quatre grands axes de notre plan stratégique :

- **La LPO exemplaire**, avec notamment notre travail débutant (et toujours en cours) sur la Responsabilité Sociétale des Organisations
- **La LPO experte**, regroupant un premier sujet sur les études bioacoustiques du lagopède alpin puis nos actions sur les chauves-souris (groupe LPO Chiroptères et suivi des chauves-souris en nichoirs)
- **La LPO actrice**, qui a permis à notre pôle Éducation à l'Environnement d'évoquer nos actions dans le cadre des journées SNU (et de présenter Mathilde Orhac, qui remplace temporairement Anelyse Flandin à la coordination EEDD !)
- **La LPO militante** qui se développe particulièrement en Haute-Savoie avec la création d'un pôle juridique et l'arrivée de deux nouvelles bénévoles, Sandra (avocate au barreau d'Annecy) et Johanne (juriste en droit de l'environnement).

La soirée des Assises, c'est également (et surtout ?) LA soirée annuelle pour se retrouver tous ensemble, peu importe nos actions de prédilection et nos lieux d'habitation. C'est ainsi que la soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet canadien qui s'est prolongé jusque tard dans la soirée : c'est qu'il y en avait des choses à se dire, et des amis à retrouver !

Nous remercions chaleureusement toutes et tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette soirée ! ■



RETOUR SUR LES CHOUETTES RENCONTRES

 L'équipe d'organisation des Chouettes Rencontres

Enfin ! Après plus d'un an de préparatifs, les Chouettes Rencontres se sont tenues tout le mois d'avril (et même un peu avant...) en Haute-Savoie. La page se tourne et il est temps d'en faire le bilan.

Au début de l'année 2023, un petit groupe de bénévoles motivés et regrettant que les dernières Rencontres du réseau francophone Chevêche Effraie datent de si longtemps (2015) décident de prendre les choses en main : pourquoi ne pas organiser une nouvelle édition chez nous ?

La tournure de cet événement prend alors de l'ampleur, tant nos équipes sont passionnées sur le sujet ; il est décidé que les rapaces nocturnes seront mis à l'honneur tout le printemps 2024 ! Objectifs : partager et diffuser la connaissance sur l'effraie et la chevêche, et notamment l'évolution des populations depuis 2015, permettre un réseautage entre professionnels, bénévoles, associations... mais aussi renouveler l'aspect évènementiel de la dynamique du réseau francophone et sensibiliser le public à la préservation de ces deux espèces et, d'une manière plus générale, des rapaces nocturnes.

ATELIER DESSIN AVEC ELODIE TRIBUT

© DELPHINE SOUILLOT



GRAND SUCCÈS POUR LES EXPOSANTS !

© SÉVERINE MICHAUD



Côté grand public, de nombreuses activités ont été proposées aux habitants dès le mois de février. Soirées rapaces nocturnes et petites chouettes de montagne, prospections chevêchette d'Europe et chouette de Tengmalm, sorties effraie des clochers et chevêche d'Athéna... Il y en avait pour tous les goûts ! À l'heure où nous écrivons ces lignes, la fête n'est d'ailleurs pas terminée : une dernière sortie sur le grand-duc d'Europe viendra clore les festivités le 11 juin.

Le point d'orgue de ces chouettes rencontres restera bien entendu les 16^{èmes} Rencontres du réseau francophone Chevêche Effraie qui se sont tenues les 26, 27 et 28 avril. Et quel meilleur endroit que Chavanod pour accueillir cet événement ? Tous les participants ont été accueillis par la sculpture du grand hibou à l'entrée du chef-lieu, témoignant de l'attachement de la commune aux rapaces nocturnes et à son nom, dérivé de « chavan », le « chat huan »... la hulotte bien sûr !

Dès le 26 avril, salle comble pour la projection d'un épisode dédié aux petites chouettes de montagne de la série « *Nos amis sauvages* » de la revue La Salamandre, suivie du film « *Une Chouette Hulotte chez nous* ». Les deux jeunes réalisateurs, Andrin et Leon Von Hoven, se sont ensuite prêtés au jeu des questions du public au cours d'un échange touchant et sincère.

PRÉSENTATIONS SCIENTIFIQUES EN COURS !

© DELPHINE SOUILLOT



Samedi 27, le grand jour est arrivé, le colloque peut enfin commencer ! Les participant-e-s viennent parfois de loin, très loin pour assister aux présentations, l'occasion de se (re) trouver des quatre coins de la France mais aussi de Suisse et de Belgique. Quinze intervenant-e-s vont présenter leur travail entre samedi matin et dimanche midi, dans l'ordre :

- Résultats de l'enquête nationale Rapaces nocturnes avec Colin Moffa et Jérémy Dupuy du service Connaissance, Pôle Protection de la Nature, de la LPO France,
- Le réseau chouettologue, attentes et accompagnement avec François-Xavier Couzi, Responsable du service Espèces protégées de la LPO France,
- L'effraie des clochers et la chevêche d'Athéna en Pays de Savoie avec Didier Besson, référent groupe Effraie de la LPO de Haute-Savoie,
- La chevêche d'Athéna : dynamiques de population, comportement et gestion de la conservation des populations avec Dries Van Nieuwenhuysse, chercheur et statisticien,
- Projet « *Ain clocher, une effraie* » avec Pierre Masset et Alexandre Roux de la LPO de l'Ain,
- Retour d'expérience sur l'installation de nichoirs pour l'effraie des clochers avec Julien Soufflot, chargé de mission à la LPO Champagne-Ardenne,
- Programme patrimoine bâti en milieu agricole avec Fabien Hublé, coordinateur d'équipe « Nature et Société » de la LPO de l'Isère,
- Rétablissement des continuités écologiques et actions en faveur de la chevêche d'Athéna avec Marine Cornet, Responsable du service Protection de la Nature de la LPO Île-de-France,

UN ATELIER DE DÉCOUVERTE DES RAPACES
© DELPHINE SOUILLOT



- Préservation de la chevêche et de la biodiversité via les plans locaux d'urbanisme avec Nadine Apolloni, chargée de projet pour le Collectif Chevêche - Ajoie, Jura Suisse,
- L'effraie des clochers, une espèce dépendante de l'homme dans nos régions avec Noah Clerc et Pierre Gunter, co-responsables du programme « *Effraie des clochers* » du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois - GOBG,
- Dynamique d'une population de chevêche d'Athéna dans le Bas-Rhin avec Dominique Bersuder du groupe Chevêche LPO Alsace,
- Quarante ans de suivi et de conservation de la chevêche d'Athéna dans le Canton de Genève (Suisse) avec Christian Meisser, responsables du programme « Chevêche » du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois - GOBG,
- La chevêche au sud du plateau Dombiste : conséquences comportementales de la densité des populations avec Thierry Lengagne, chercheur au CNRS et président de la LPO de l'Ain.

Mais le grand public n'était pas en reste ! Si le contenu du colloque pouvait lui paraître trop « pointu », les visiteurs ont tout de même pu découvrir la biodiversité locale avec quelques activités prévues rien que pour eux durant le weekend. Sortie nature, atelier dessin, atelier découverte des rapaces nocturnes et dissection de pelotes de réjection...

Le hall de la salle était également en accès libre pour découvrir les œuvres de quatre artistes locaux invités pour l'occasion et qui nous ont présenté leur remarquable travail en lien avec les rapaces nocturnes et la biodiversité de nos campagnes : Elodie Tribut, Yannick Mégard, Julie Wintz-Litty, Marie-Josée Moenne-Loccoz. Nous les remercions pour leur présence !

Un programme très riche donc : sur tout le printemps, nous avons compté plus de 450 personnes qui ont participé à au moins une activité !

Si une page se tourne avec la fin de ces Chouettes Rencontres, le livre ne se ferme pas : la nouvelle dynamique portée par ce colloque permet déjà d'envisager l'avenir et de travailler sur des projets communs... suite au prochain épisode ? ■

MIGRATION AU DÉFILÉ DE L'ÉCLUSE : C'EST PARTI !

✍ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Situé sur la commune de Chevrier le long du fleuve Rhône, le Défilé de l'Écluse est un site connu depuis plus de 60 ans et réputé pour la migration postnuptiale.

Chaque année, ce sont des milliers d'oiseaux qui franchissent le Défilé de l'Écluse sous les yeux des observatrices et observateurs de la LPO. Et tous les ans dès la mi-juillet, nos équipes (deux salariés relayés par les bénévoles) suivent et comptent ces oiseaux en route pour leurs quartiers d'hiver.

En 2024, la 31^{ème} saison de migration sera officiellement lancée le dimanche 21 juillet. Nous vous donnons rendez-vous entre 10 h 00 et 17 h 00 (accès libre et sans inscription) pour jeter un œil dans nos longues-vues et profiter du spectacle ; à cette période de l'année, ce sont les milans noirs et les martinets noirs qui animent le site !

Par la suite, tous les curieux, ornithologues confirmés comme débutants, sont invités à venir nous donner un coup de main pour le suivi, tous les jours entre le lever et le coucher du soleil. Ce n'est pas seulement un fabuleux spectacle, mais aussi une excellente école de l'ornithologie qui permet d'apprendre à identifier les oiseaux, même de loin. Chacun est le bienvenu pour découvrir leur grand voyage !

L'année dernière, ce ne sont pas moins de 381 116 oiseaux qui sont passés au-dessus du Défilé. Pigeons ramiers, étourneaux sansonnets, martinets et hirondelles, pinsons et autres passereaux... Du côté des rapaces, 13 703 milans

SUIVI DE LA MIGRATION AU DÉFILÉ DE L'ÉCLUSE © JÉRÉMY CALVO



BUSE VARIABLE EN MIGRATION © JÉRÉMY CALVO



royaux, emblèmes du site, ont été comptabilisés. On peut également citer les 7358 milans noirs, 6703 buses variables et 3188 bondrées apivores. Une belle année aussi pour les cigognes : 5648 blanches et 86 noires ont pu émerveiller les spectatrices et spectateurs... Un nouveau suivi acoustique de nuit a quant à lui permis d'enregistrer de nombreuses espèces dont une grande partie du flux échappe aux observateurs en journée, comme la grue cendrée ou les anatidés.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé en 2023 ainsi que Théo et Joris, nos deux salariés saisonniers. Cette année, ils laissent le relais à Tiphaine et Sati et nous espérons que vous serez à nouveau nombreux à leur rendre visite sur le site !

Retrouvez toutes les informations sur le suivi de la migration au Défilé sur notre site internet (ou via le QR Code #1) : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/migration-post-nuptiale-au-defile-de-lecluse ▶

Quant aux résultats, ils sont (pour l'année dernière) et seront (pour 2024) disponibles au jour le jour sur TrekTellen (ou via le QR Code #2) : trektellen.nl/site/info/2422 ▶ ■

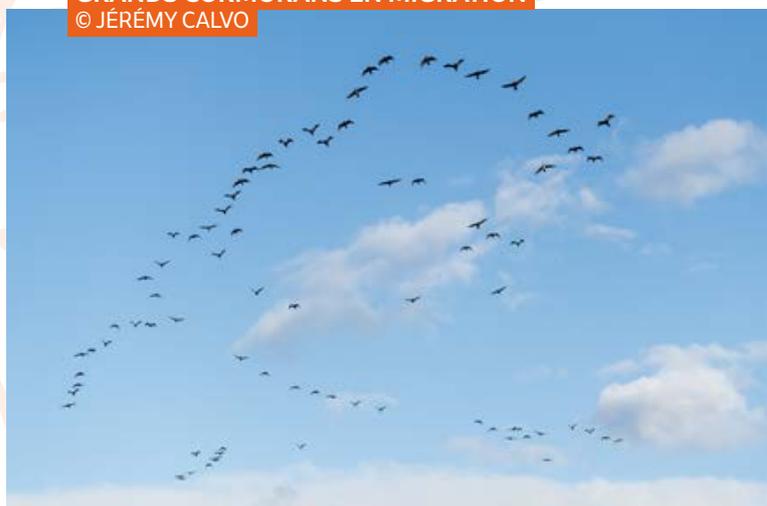
#1



#2



GRANDS CORMORANS EN MIGRATION © JÉRÉMY CALVO



COUPE D'ARBRES EN PÉRIODE DE NIDIFICATION À THONON-LES-BAINS

Le Comité Territorial Haute-Savoie

Mi-avril, la commune de Thonon-les-bains a entrepris des travaux dans le cadre du réaménagement du talus du Belvédère.

Ces travaux comprenaient notamment d'importantes interventions d'abattages ou de tailles d'arbres. Ces coupes, réalisées en plein cœur de la saison de reproduction de nombreuses espèces n'ont pas manqué de faire réagir une partie de la population. Des images de nids remplis d'œufs, détruits ou abandonnés au sol ont notamment, et à juste titre, choqué.

Cette triste situation nous rappelle que nous ne vivons pas seuls sur cette planète et ce même au cœur de nos villes. Le sauvage se fait une place dans nos cités et avec lui apparaît une responsabilité d'agir en tenant compte de ses besoins. S'il ne s'agit pas de sanctuariser le moindre noisetier ou pissenlit, il serait tout de même temps de limiter les dégâts collatéraux et d'envisager la faune et la flore sauvages urbaines non plus comme des variables à maîtriser, mais comme des richesses à préserver et valoriser. La biodiversité est menacée, le statut de conservation d'espèces communes inquiète et la communauté scientifique renouvelle régulièrement ses alertes.

DES ARBRES COUPÉS EN PLEINE PÉRIODE DE REPRODUCTION À THONON © COLLECTIF SAUVEZ THONON



UN NID ABATTU AVEC LES ARBRES À THONON © COLLECTIF SAUVEZ THONON



En organisant ses travaux au mois d'avril, la commune a démontré son manque, à minima, de connaissances basiques, ou pire de conscience et d'intérêt, pour ces questions. Les dégâts causés sur les oiseaux, insectes et mammifères du site étaient parfaitement anticipables et évitables. Il aurait simplement fallu les programmer plus tôt cette année. Profitons donc de la lumière mise sur ces tristes faits pour rappeler les quelques règles élémentaires de l'accueil de la biodiversité dans les espaces verts :

- s'intéresser aux espèces présentes, à leur écologie et à leurs besoins,
- limiter au maximum les interventions sur la végétation (coupes, tailles...) lors de la période de reproduction entre mars et juillet,
- ne pas utiliser de produits phytosanitaires ou de pesticides,
- privilégier les végétaux sauvages et indigènes pour les plantations,
- adapter l'entretien aux usages en laissant des zones refuges.

Le mal est fait pour les nids du talus du Belvédère. Mais la nature est résiliente : les couples de merles peuvent se lancer dans une nichée de remplacement et les humains peuvent apprendre. Pragmatique, la LPO propose son expertise et ses conseils aux communes qui souhaitent bien faire. La porte est donc ouverte pour les équipes des services techniques de Thonon-les-bains, à condition d'être prêts à remettre en question les pratiques d'hier. ■

LES REFUGES EN HAUTE-SAVOIE

 Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Les Refuges LPO sont des espaces de nature où la faune et la flore sauvages sont protégées. Il s'agit du premier réseau de jardins écologiques de France et chacun peut le rejoindre !

— Qu'est-ce qu'un Refuge ?

Depuis 1921, le programme Refuges de la LPO propose d'agir concrètement en faveur de la nature sur des espaces publics ou privés. Un Refuge est un terrain public (espace vert, parc communal) ou privé (jardin, balcon...) sur lequel le propriétaire s'engage à respecter la Charte des Refuges :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages,
- Préserver son Refuge de toutes les pollutions,
- Réduire son impact sur l'environnement,
- Exclure la chasse et la pêche.

Ces conditions sont nécessaires à la préservation et la protection de la biodiversité au sens large : la faune, la flore, le sol, l'environnement...

Pour s'adapter aux particularités de chacun et mieux accompagner les propriétaires, plusieurs types de Refuges existent :

- Les Refuges Jardin et les Refuges Balcon pour les particuliers
- Les Refuges Établissements pour les écoles, lycées, collèges, EPHAD, villages vacances...
- Les Refuges Entreprises pour les structures professionnelles
- Les Refuges Collectivités pour les parcs et bâtiments publics

INSTALLATION DE NICHOURS

© PHILIPPE RIVIÈRE



LE RESORT HÔTEL D'EVIAN (REFUGE LPO)

© NICOLAS DEGRAMONT



— Comment créer un Refuge LPO ?

Pour les particuliers, l'adhésion au programme est de 35 € la première année puis 15 € par an. L'inscription peut se faire en ligne sur « Mon Espace LPO » : monespace.lpo.fr/login ▶

Dès votre inscription, vous recevrez votre coffret d'accueil contenant un nichoir et quelques petites surprises pour vous aider dans votre démarche. Votre abonnement vous permet également de recevoir la newsletter mensuelle « *l'Écho Refuges LPO* » ainsi que de créer sur votre espace web un tableau de bord de votre Refuge afin d'autoévaluer vos pratiques et de bénéficier de conseils adaptés.

Les tarifs diffèrent pour les établissements, les entreprises et les collectivités avec des prestations personnalisées. Nous pouvons rajouter, à la carte, des inventaires de la faune sauvage, des formations pour le personnel, des animations pour les résident-e-s ou les étudiant-e-s... N'hésitez pas à nous contacter à haute-savoie@lpo.fr ▶ pour que nous puissions monter un projet selon vos besoins !

LE COFFRET D'ACCUEIL CONTIENT NOTAMMENT UN PANNEAU REFUGE LPO

© PHILIPPE RIVIÈRE



À noter que le propriétaire (ou l'utilisateur du lieu dans le cadre d'une location) doit être volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez lui. Mais la création d'un Refuge ne remet bien sûr pas en cause ses droits sur sa propriété ; il conserve toujours la libre et entière disposition de son bien et la jouissance de celui-ci. Également, l'agrément « Refuge LPO » n'a pas de valeur juridique. Il n'entraîne aucune plus-value du terrain concerné, ni aucun statut de protection de celui-ci hormis le droit du propriétaire.

— Et en Haute-Savoie ?

La Haute-Savoie n'est pas en reste avec au total 751 Refuges sur l'ensemble du département, se répartissant ainsi :

- 626 jardins
- 44 balcons
- 47 établissements
- 12 entreprises
- 22 collectivités

Et pourtant, il reste de la place !

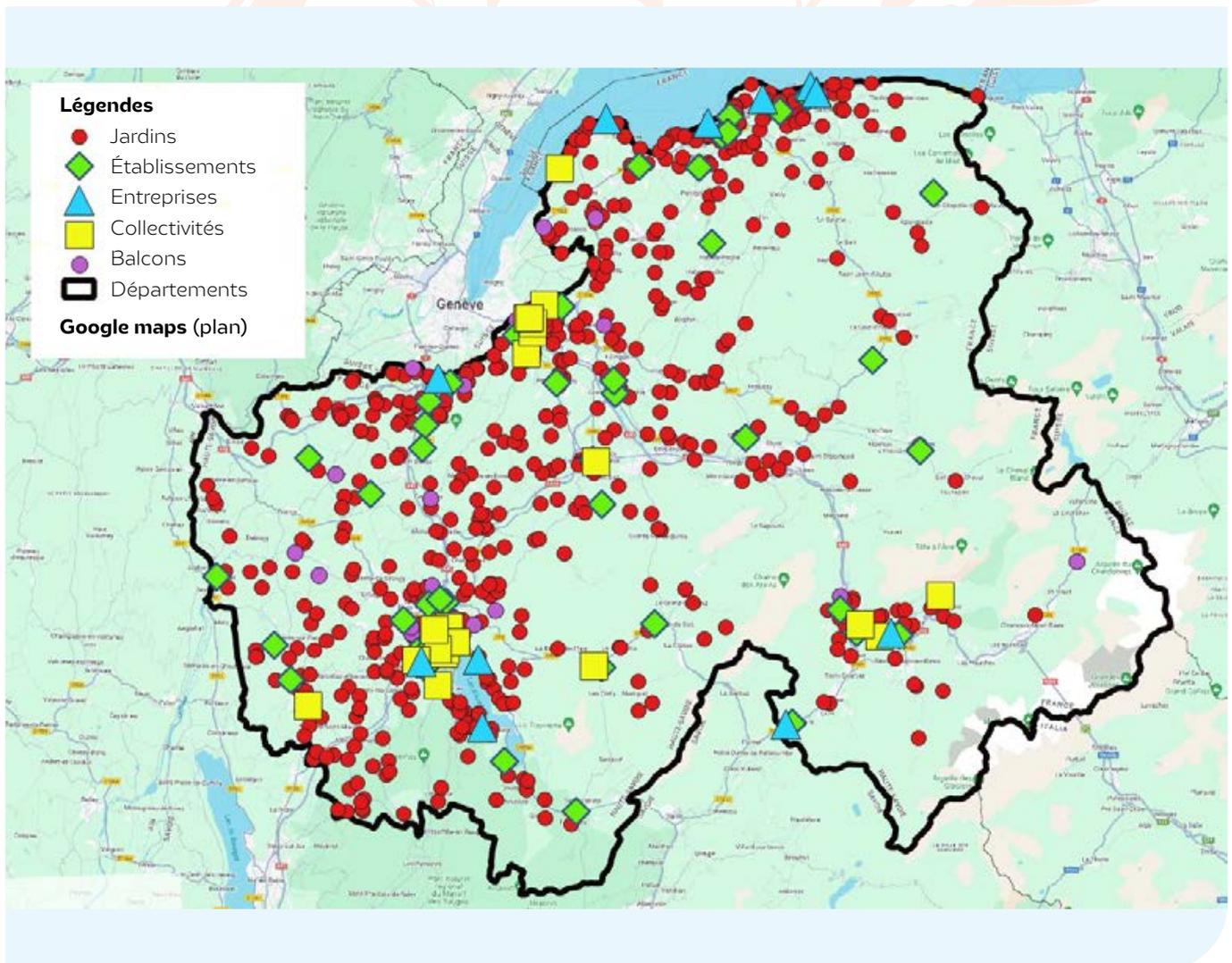
La majorité des Refuges se concentrent logiquement dans les grandes agglomérations : bassin annécien, genevois français, pourtour du Léman... Mais le reste de la plaine haut-savoiarde est également bien couverte, peut-être à l'exception de Frangy et ses alentours, au nord-ouest du département. On constate tout de même que les Refuges de

type balcon se font rares malgré un effort de communication sur ce dispositif ces dernières années. Il y a donc encore du potentiel en ville !

En revanche, au-delà de Bonneville, les Refuges se font de plus en plus rares et hormis un « noyau » vers Sallanches et Passy, ils ont très peu atteint la vallée de l'Arve. Il n'y a que deux Refuges (1 balcon et 1 jardin) à Chamonix ! D'une manière générale, les Refuges semblent très peu présents dans les stations : on peut également citer Sixt-Fer-à-Cheval (1 jardin), Samoëns (1 balcon) ou Abondance (seulement 4 jardins sur toute la vallée !).

De quoi se questionner sur le public visé jusqu'ici par les Refuges dans un département si touristique que le nôtre : si les locaux semblent adhérer au programme, c'est beaucoup moins le cas pour les personnes extérieures au département qui possèdent pourtant une part importante du patrimoine bâti dans certaines communes touristiques. Prenons l'exemple de Chamonix : sur les 14 268 logements de la commune, 9916 d'entre eux sont des logements secondaires (chiffres INSEE 2020) !

Peut-être faudrait-il développer davantage nos actions dans ces zones, aller à la rencontre des habitants certes mais aussi des vacanciers pour espérer une couverture plus uniforme du territoire. Et si vous nous lisez depuis les vallées montagneuses de Haute-Savoie... alors nous vous attendons ! ■



AGENDA DES PROCHAINES SORTIES

✍ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Venez profiter de l'été avec la LPO !

BRAME DU CERF
© VIOLAINE GOUILLOUX



Samedi 20 juillet
— Flore de montagne

• Partons à la découverte des plantes de nos montagnes et apprenons à utiliser une flore. Prévoir un pique-nique, un appareil photo, une loupe et un carnet de notes pour faire des croquis. Balade d'environ 4 km et 200 m de dénivelé.

Inscriptions obligatoires sur notre site internet.

Samedi 20 juillet
— Entomofaune du Domaine de Guidou

• Parcourons cet espace naturel à la recherche de la microfaune, laissons-nous surprendre par leurs formes et mœurs variées. Sans difficulté physique. Prévoir chaussures fermées. À partir de 10 ans.

Inscriptions obligatoires sur notre site internet.

Dimanche 21 juillet
— Migration : que le spectacle commence !

Venez inaugurer la 31^{ème} saison de migration à Chevrier. Accès libre de 10 h 00 à 17 h 00. Longues vues à disposition, pensez à prendre votre pique-nique.

Pas d'inscription nécessaire, renseignements à :
haute-savoie@lpo.fr

Mois d'août : repos des bénévoles !

Samedi 7 septembre
— Journée Internationale des Chauves-Souris

• Au cours d'une sortie diurne, venez découvrir ces petits mammifères qui sont à l'honneur le temps d'un weekend. À Franc lens, sortie l'après-midi. Prévoir chaussures de marche et vêtements chauds.

Inscriptions obligatoires sur notre site internet.

Dimanche 8 septembre
— Chantier à Guidou

• Venez nous donner un coup de main pour maintenir et faire prospérer la biodiversité du site ! Rendez-vous à 9 h 00 au parking des musées de la Préhistoire et des Pompiers à Sciez-sur-Léman. Prévoir bottes, outillages de coupe, pelles, pioches, gants, casse-croûte...

Inscriptions obligatoires sur notre site internet.

Vendredi 13 septembre
— Rentrée de la LPO à Douvaine

• Envie d'agir pour la biodiversité ? Venez passer un moment convivial avec les forces vives de la LPO de Haute-Savoie et découvrir nos actions.

Salle à déterminer, pas d'inscription nécessaire.

Samedi 14 septembre

— Migration aux cols de Coux et Bretolet

Phénomène passionnant, la migration des oiseaux surprend par la diversité des espèces concernées. Prévoir un casse-croûte et une paire de jumelles. Dénivelé de 500 m.

Inscriptions obligatoires sur notre site internet.

Dimanche 15 septembre
— Brame du cerf à Marnignier

Ouvrons nos oreilles à l'écoute du seigneur de la forêt. Prévoir des vêtements chauds. Marche d'approche d'environ 500 m.

Ouverture des inscriptions en août sur notre site internet.

Vendredi 20 septembre
— Rentrée de la LPO à Chavanod

(voir descriptif du 13 septembre)

Rendez-vous sans inscriptions à 19 h 30 à la salle de l'Étang (33, route de l'étang).

GAZÉ
© THIBAUT GOUTIN

